

Après la réception hostile faite à l'envoyé de la Maison Blanche "Ike": visite maintenue-Tokio s'excuse et promet sécurité et cordialité au président



Bien que la guerre politique soit ouverte entre le gouverneur Nelson Rockefeller et le vice-président Richard Nixon (ci-haut), guerre politique qui menace sérieusement l'unité du parti républicain à la veille du grand congrès de juillet, les deux hommes se sont rencontrés hier soir à New-York à l'occasion de l'ouverture de la foire commerciale du Royaume-Uni. Ils se sont entretenus avec cordialité. Ici, M. Nixon, au cours d'une conférence de presse dans le New Jersey, répond aux accusations portées contre lui par M. Rockefeller. Ce dernier reprochait au vice-président son abstention à l'égard des grands problèmes de l'heure. M. Nixon a répondu: "Je me suis prononcé sur toutes les questions essentielles intéressant les Etats-Unis et sa politique". (Photo UPI)

Hees: Québec a le droit de construire un brise-glace

OTTAWA. — Le gouvernement de Québec possède le droit constitutionnel de construire et de mettre un brise-glace en service sur le Saint-Laurent, si tel est son désir, a déclaré hier M. George Hees, ministre des transports, au cours d'un nouveau débat sur la navigation d'hiver survenu au cours de l'étude de ses crédits.

SIX ET SEPT: DÉTENTE

Décision commune de favoriser une large coopération

PARIS. — La première rencontre officielle entre représentants des deux "biens" commerciaux en vue d'éviter une guerre économique en Europe occidentale a eu des résultats satisfaisants et s'est achevée sur une note d'optimisme.

Le "comité des 21" a décidé, donnant suite en partie à une proposition de la Communauté économique européenne, de créer un comité d'experts qui étudiera au fur et à mesure qu'ils se posent les problèmes intéressant les relations entre les deux groupes, la Commu-

La réponse de M. Hees est survenue après que M. Lucien Cardin, libéral de Richelieu-Verchères, eût soulevé des objections constitutionnelles sur la possible conduite du gouvernement de Québec dans ce domaine.

M. Hees a répété que son ministère est désireux de fournir toute l'aide voulue pour la navigation d'hiver en aval de Québec, pour le service des régions ne possédant pas de chemin de fer. Quant à utiliser des brise-glace pour escorter les navires, jusqu'à Québec, M. Hees a répété que son département n'en a pas toujours de disponibles pour cette besogne. De plus, faisant allusion à la rivalité entre Québec, éventuel port d'hiver, et les terminus océaniques de St-Jean, N.B., et Halifax, N.E., le ministre a ajouté que le pouvoir central ne peut favoriser une région économique au détriment d'une autre, et qu'il appartient alors à l'initiative locale d'entre-

en concurrence. De son côté, M. J.-Alfred Brooks, ministre des affaires des anciens combattants,

(suite à la page 8)

Un avion australien s'abat dans la mer: vingt-neuf victimes

MACKAY, Australie. — Vingt-neuf personnes ont péri la nuit dernière dans la chute d'un avion australien qui s'est abattu dans la mer, à quatre milles au large de la localité côtière de Mackay. Au nombre des victimes, se trouvent M. J.F. O'Grady, consul des Etats-Unis à Brisbane, et 16 écoliers australiens qui rentraient de vacances. Tous les occupants de l'appareil, 25 passagers et quatre membres d'équipage, ont perdu la vie.

En dépit de la violence des manifestations qui ont été dirigées hier contre M. Hagerty à Tokio (manifestations qui ont stupéfié par leur ampleur et leur accent haineux les milieux dirigeants américains aussi bien qu'une bonne partie de l'opinion internationale), le président Eisenhower a décidé de ne rien changer à son oratoire de faire une visite officielle au Japon du 19 au 23 juin. On peut être assuré que le gouvernement japonais — qui va jouer dans cette affaire ce qui lui reste de prestige — n'épargnera rien pour éviter au président américain le sort pénible qu'a connu hier l'envoyé de la Maison Blanche. Bien que les autorités japonaises persistent à n'attribuer ces manifestations qu'à une "infime minorité", il semble qu'un puissant courant dans l'opinion japonaise soit opposé au nouveau traité nippo-américain et hostile — pour des raisons d'opportunité — à la visite du président Dwight Eisenhower que le premier ministre Kishi utilisera à des fins politiques. "Ike" joue gros en allant à Tokio; on saura le 19 juin s'il a eu raison de s'en tenir à son projet initial.

Excuses de Tokio

TOKIO. — Tandis que le calme revenait lentement dans la capitale japonaise après les violentes manifestations qui avaient accueilli l'envoyé de la Maison Blanche, James Hagerty, à l'aéroport et qui s'étaient poursuivies devant l'ambassade des Etats-Unis, le gouvernement japonais adressait des excuses au gouvernement américain et prenait l'engagement solennel que "de tels incidents ne se répèteront pas" lors de la visite du président Eisenhower attendu à Tokio le 19 juin.

(Le président quitte Washington demain d'abord pour l'Alaska puis pour les Philippines et pour Formose avant l'étape, redoutable, du Japon). Le ministre des affaires étrangères Aichihiro Fujiyama a déclaré que la réception hostile faite à M. Hagerty, directeur des services de presse de la Maison Blanche, (venu mettre la dernière main aux préparatifs de séjour du président) était "une violation grave de l'éthique des rapports internationaux" et une "tache sur le prestige japonais".

Viols regrets

Le ministre, parlant au nom du gouvernement, a dit que celui-ci regrette vivement les violences dont Hagerty a été victime et maintient son invitation au président Eisenhower. En même temps, le ministre a affirmé que le président serait accueilli avec enthousiasme, que sa sécurité serait pleinement assurée, que les mesures les plus sévères seraient prises pour éviter la répétition de tels incidents. Il a lancé un appel à la nation pour qu'elle coopère à maintenir l'ordre le 19 et à assurer une réception chaleureuse au président américain.

Le secrétaire général du gouvernement a dit, pour sa part, que les manifestations d'hier étaient le fait d'une infime minorité et que l'immense majorité de la population "est absolument indignée de la conduite de cette petite bande et exprime ses regrets à M. Hagerty". Le haut fonctionnaire a ajouté que le gouvernement recherchera et punira les coupables et "prendra les moyens nécessaires pour mater ces éléments afin de préserver l'honneur national".

Neutralité impossible

D'autre part, le ministre des affaires étrangères, parlant devant le Sénat, a dit que dans les présentes conditions internationales, il est impossible pour un pays quelconque de choisir la neutralité. Il a affirmé par ailleurs que la visite du président Eisenhower ne revêtait aucun caractère politique et avait simplement pour but de souligner les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Japon. Mais le secrétaire général du parti socialiste, Saburo Eda, a déclaré que Ha-

(suite à la page 8)

TANDIS QUE BUENOS-AIRES S'APPRETE A SAISIR L'ONU

Ben-Gourion offre des excuses mais prie Frondizi de renoncer à réclamer le retour d'Eichmann

BUENOS-AIRES. — Le premier ministre israélien a demandé solennellement hier soir au président de l'Argentine de reconsidérer sa décision de réclamer le retour en Argentine de Adolf Eichmann.

Dans une lettre personnelle, Ben-Gourion a pressé le chef de l'Etat argentin de ne pas mettre en cause les relations des deux pays en raison du sort d'un homme qui a été le bourreau de six millions de Juifs européens. Le premier ministre israélien ne répond pas directement à la requête de Buenos-Aires qui demandait la punition des auteurs de l'enlèvement et le retour d'Eichmann en Argentine dans les huit jours (soit d'ici mercredi prochain). Ben-Gourion présente des excuses à l'Argentine pour le geste des volontaires israéliens qui ont

capturé Eichmann sans en avertir les autorités argentines mais il supplie Frondizi de tenir compte de leurs raisons, profondes et de la nature spéciale de l'affaire.

Buenos-Aires s'adresse à l'ONU

NATIONS-UNIES. N.-Y. — L'Argentine a officiellement notifié le Conseil de sécurité hier qu'elle sollicitera son intervention si l'Etat d'Israël refuse de lui rendre Adolf Eichmann à l'expiration du délai fixé soit une semaine. La délégation argentine a en même temps re-

(suite à la page 8)

France: 1,300,000 employés de l'Etat ont fait la grève

PARIS. — La grève des fonctionnaires de France, qui a duré 24 heures, a largement paralysé plusieurs secteurs publics. Ainsi, quelque 1,300,000 employés de l'Etat ont voulu adresser au gouvernement une sorte d'avertissement. Ils sont en effet prêts à déclencher une grève générale qui, cette fois, ne manquerait pas de causer de graves perturbations dans toute la France. Les divers syndicats de la fonction publique réclament des hausses de traitements.

L'arrêt de travail de vendredi a interrompu ou considérablement ralenti les services des postes, des pompes funèbres, des écoles publiques, de l'aviation commerciale, de l'enlèvement des ordures ménagères, du téléphone, de la douane et plusieurs services administratifs. La pression de l'eau a sensiblement baissé dans plusieurs villes et, à Paris, les deux tiers des égoutiers ont fait grève.

Pour faire valoir leurs griefs, les grévistes ont défilé dans les rues de Paris et d'autres villes de province arborant des pancartes et conspuant le ministre des finances, M. Baumgartner.

Dans la capitale, de 10,000 à 15,000 grévistes ont envahi la rue de Rivoli en chantant: "Haussez nos salaires, haussez nos salaires". Plusieurs portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire 45,000 francs (soit \$600), c'est-à-dire le salaire mensuel minimum réclamé par les employés de l'Etat.

Des manifestations et des meetings ont également eu lieu à Nantes, à La Rochelle à Bordeaux, à Montpellier et à Mulhouse. Dans cette dernière ville, plusieurs centaines de grévistes se sont littéralement installés

sur les chaussées, paralyant ainsi la circulation. Les employés du métro de Paris n'ont pas fait la grève hier, mais depuis quelques semaines, ils ont souvent interrompu le travail pour appuyer leurs demandes de majorations. Le gouvernement a pour sa part promis d'augmenter les salaires l'an prochain. Mais cette promesse, jugée trop vague, n'a guère satisfait les grévistes.

Environ 80 pour cent des employés de l'Etat qui avaient débrayé hier touchent approximativement \$115 par mois. Mais certains d'entre eux touchent le salaire minimum, soit \$70 par mois. Par contre, dans les régions industrialisées et les grandes villes, les employés de l'Etat reçoivent une prime supplémentaire qui équivaut à 15 pour cent de leur salaire de base. A ces salaires, il faut ajouter les indemnités familiales, médicales et autres qui constituent environ 35 pour cent du salaire total.

Les fonctionnaires réclament environ 11 pour cent d'augmentation. Le gouvernement offre trois pour cent dès maintenant, et le reste à une date ultérieure.

Échos de la campagne

M. Roméo Lorrain, candidat de l'Union nationale dans Papineau et ministre des travaux publics, ne prononce que de courts discours au cours de sa campagne électorale. Comme sa santé est compromise, il a fait préparer un film en couleur sur les 47 municipalités de son comté et fait voir à ses électeurs les réalisations dont il est le responsable. M. Lorrain apparaît personnellement dans le film et fait plusieurs commentaires.

C'est mardi, le 14 juin, que M. René Lévesque, le candidat libéral de Montréal-Laurier, tiendra son premier grand ralliement public. Cette réunion, à laquelle plusieurs des candidats libéraux officiels de la région métropolitaine assisteront à titre d'invités d'honneur, aura ceci de particulier qu'il n'y aura qu'UN SEUL orateur, M. Lévesque lui-même. Cette décision de laisser tout le temps au candidat pour lui permettre d'exposer à fond ses idées et ses opinions sur la campagne électorale en cours et sur le programme du parti libéral a été prise après que de nombreuses demandes en ce sens eurent été reçues d'électeurs et d'adhérents du comté de Montréal-Laurier au comité central de M. Lévesque. Le meeting aura lieu, mardi soir, à la salle Marie-Anne, dans la paroisse Saint-Joseph-de-la-Croix, au 6645, boulevard Saint-Laurent.

Cet après-midi, le premier ministre Barrette adressera la parole à St-Hyacinthe au cours d'une manifestation politique. Si la température le permet, le meeting aura lieu en plein air, au parc Dessaulles. Dimanche, le premier ministre sera à Valleyfield où il adressera la parole au cours d'une manifestation extérieure, dans le parc Sauvé de cette ville. Lundi soir, M. Barrette sera à Shawinigan où il adressera la parole dans l'arena de cette ville.

Des membres du PSD ont fait savoir au Devoir qu'ils ne sont pas d'accord avec les directives reçues du chef provincial. M. Michel Chartrand, qui a conseillé à ses partisans d'annuler leur vote en présence des candidats du parti libéral et de l'Union nationale. "Même si les partis en présence ne représentent pas l'idéal que nous voulons attendre, l'un ou l'autre des deux partis représente pour les travailleurs une satisfaction ou amélioration. Si nous sommes satisfaits, nous devons voter pour le candidat de l'Union nationale. Si nous croyons que le programme libéral constitue une amélioration, pour quelle raison devrions-nous nous abstenir de l'appuyer?"

Jeudi le ministre de la voirie, M. Antonio Talbot, a déclaré au cours d'une manifestation politique à Chicoutimi qu'il avait acheté 30 actions de la Corporation du gaz naturel et qu'il n'avait pu réaliser aucun profit jusqu'à ce jour pour la bonne raison qu'il était encore propriétaire de ses actions. D'ailleurs, a-t-il dit, quand je voudrais salir ma réputation, celle de ma famille et de mes enfants, je ne profiterais pas seulement de l'achat de 30 actions de la Corporation du gaz naturel à \$10 chacune, soit \$300 quand je manipule depuis des années un budget de plus de 100 millions de dollars par année, soit au moins un milliard depuis que je suis ministre de la voirie.

Certains syndicats sont en mesure de faire entendre leur poids pendant la campagne électorale. Ainsi, le Syndicat des travailleurs des industries chimiques, local 516, (C.T.C.) qui représente quelque 65 employés de la compagnie F. Baillargeon Ltée, de St-Constant, vient de demander le recours à l'arbitrage dans un différend qui l'oppose à cette entreprise dont le président est le candidat du parti libéral dans Laprairie. M. Bernard Boulanger, représentant du syndicat, a déclaré que les travailleurs ont accordé aux dirigeants du syndicat le pouvoir de déclencher une grève si nécessaire. Il a ajouté que la semaine de travail est actuellement de 50 heures par semaine et que les travailleurs ne font que demander une réduction de la semaine de travail à 45 heures avec la pleine compensation.

Le ministre de la voirie provinciale, M. Antonio Talbot, a fait écho, lors de la manifestation politique organisée à Chicoutimi, jeudi dernier, au fait que le président de la FTQ, M. Roger Provost a qualifié M. Jean Lesage "d'antisyndical" parce qu'il n'a pas dénoncé la politique antiouvrière de M. Jos Smallwood, de Terre-Neuve. Nous n'avons pas entendu le ministre actuel du travail et premier ministre de la province de Québec dénoncer la politique de M. Smallwood en matière de relations ouvrières. Il est à présumer que l'accusation de M. Provost s'adressait également à M. Barrette.

M. Antonio Barrette vient de quitter les rangs du parti de l'Union nationale. Dans une déclaration signée devant témoins, M. Barrette a déclaré qu'autrefois "l'Union nationale combattait les scandales" tandis qu'aujourd'hui elle est escamotée par les scandales. Il a donc décidé de travailler et de voter pour le candidat libéral dans son comté, M. Antonio Yanakis. Il faut ajouter que ce M. Antonio Barrette, un ouvrier comme son homonyme, est de Berthierville et se réclame du titre d'ancien organisateur de l'Union nationale.

Un épicier de Montréal a communiqué au Devoir hier que certains organisateurs de l'Union nationale font valoir que si M. Lesage prend le pouvoir le 22 juin, les épiciers à chaîne auront leur permis de vente de bière, ainsi que le déclarait à Québec, M. Francis Boudreau, candidat de l'Union nationale dans le comté de Saint-Sauveur. Ce dernier a dit que si Jean Lesage est élu, il accordera des permis de vente de bière aux épiciers à chaîne. "Hier, nous écrit un épicier, j'ai reçu une lettre anonyme signée par "un groupe d'épiciers indépendants" me signalant cette déclaration de M. Lesage et me mettant en garde contre son élection". Pour ma part, nous dit cet épicier, je n'ai vu rien de tel dans le programme du parti libéral et je n'ai pas entendu M. Lesage faire de telles affirmations.

Dans les deux camps, les publicistes agitent encore l'épouvantail du communisme. Mais comme ça ne prend plus beaucoup, on s'en tient à la personnalité du président du conseil des ministres de l'Union soviétique. Contre René Lévesque, dans Laurier, le truc de "l'ami de cœur" est déjà passablement usé. Les libéraux ont répondu déjà que l'UN avait fait d'importantes concessions, dans l'Ungava, à M. Cyrus Eaton, cet industriel pacifiste qui ne rate jamais l'occasion de dialoguer avec M. "K". Dans la "Chronique de Magog", ces jours derniers, une annonce sur deux colonnes nous apprend ceci: "Les bons amis de Nikita Khrouchchev sont les amis de l'Union nationale" et précise: "L'UN, par sa publicité mensongère en 1956, avançant que le marché du Québec était inondé d'œufs provenant de la Pologne. Moins de 2 ans plus tard, l'Union nationale faisait une importante concession de minéral de l'Ungava à Cyrus Eaton, riche industriel américain qui se plait à donner l'accablante à M. Khrouchchev au moment où celui-ci tente de démolir les alliés de l'Ouest par une propagande insidieuse. Qu'en pensez-vous? C'est le temps que ça change!"

Il est temps, en effet, que cette publicité-là change car, à première vue, elle paraît incompatible avec l'engagement que viennent de prendre MM. Lesage et Barrette auprès des Ligues du Sacré-Coeur. Incompatible aussi la publicité faite contre René Lévesque à la radio (CKAC-CKVL) et dans d'autres feuillets ("Nouvelles illustrées", un monsieur du Nord). Dans "Le Peuple" de Montmagny, un monsieur qui répond au nom de P. Gros d'Aillon, le réjouit de constater que l'agronome canadien Albert Pinel, après deux longs séjours en URSS, rapporte de ce pays l'impression très nette que ça ne va pas si bien qu'on le dit. Et il ajoute: "Comme nous sommes loin des thuriferaires de la cause soviétique dont Radio-Canada est farci. Comme nous sommes loin des inventions d'un René Lévesque, de ces statistiques fantaisistes, basées uniquement sur les chiffres officiels du gouvernement russe". Quels thuriferaires? Quelles statistiques fantaisistes?

Le scandale de l'Unvaga-V-

Une compagnie privée touche des redevances de \$3,182,000

Par Pierre VIGÉANT

Les compagnies qui ont entrepris de mettre en valeur le nickel du nord de l'Ungava ont apparemment été déçues. Les gisements mis à jour jusqu'ici n'avaient pas une grande valeur. En revanche, les compagnies qui ont obtenu des concessions pour exploiter le fer ont tout lieu d'être satisfaites. Si l'exploitation n'est pas commencée dans le nord, où se sont installées les compagnies du groupe Eaton et du groupe Rio Tinto, elle marche à plein dans le sud du Nouveau-Québec où la Hollinger North Shore Exploration Company ou plus exactement sa concessionnaire, l'Iron Ore Company of Canada, extrait un riche minéral par millions de tonnes depuis quelques années.

Les critiques de la loi extraordinaire de 1946 ont amplement reproché au gouvernement de l'Union nationale de ne pas avoir exigé une redevance sur chaque tonne de minéral qui serait extraite. M. Duplessis répondait en

raient la compagnie et des énormes capitaux qu'elle devait engager. Il était facile de répondre que si le gouvernement devait ménager la compagnie pendant la période de l'exploration il n'y avait pas de raison de le faire du moment qu'elle commençait à retirer des profits. Les événements ont démontré combien avaient raison ceux qui réclamaient une redevance.

Ce que notre gouvernement provincial n'a pas voulu faire, la compagnie ailleurement s'est chargée de la faire elle-même et à son profit, tellement c'était indiqué.

Ayant loué du gouvernement québécois des concessions minières, la Hollinger North Shore Exploration en a sous-loué une partie à l'Iron Ore Company of Canada qui est plus ou moins sa filiale et qui se charge de l'exploitation des gisements tout en s'occupant de recherches. Plus intéressé à que le gouvernement de Québec, la Hollinger North Shore Ex-

ploration exige une redevance de l'Iron Ore Company of Canada. Elle se réserve même le droit de vendre pour son propre compte une partie du minéral extrait. Les profits sont donc répartis entre les deux compagnies et cela peut réduire le montant de la taxe de 4% à 7% sur les profits qu'elles peuvent être appelées à payer en vertu de la loi provinciale des mines.

Le gouvernement de l'Union nationale a allégrement approuvé cet accord par un arrêté ministériel qui porte la date du 21 janvier 1953.

Le gouvernement de l'Union nationale a toujours refusé de faire connaître le montant des taxes payées par l'Iron Ore Company of Canada ou la Hollinger North Shore Exploration Company. On peut présumer qu'il n'est pas considérable parce que le revenu du ministère des mines n'a guère augmenté depuis l'exploitation intensive du minéral de fer est commencée. Une action intentée par le ministère du

revenu national à la Hollinger North Shore Exploration Company Limited est venue d'ailleurs nous révéler ce que représente pour une année la redevance que le gouvernement de Québec n'a pas voulu percevoir et que la compagnie percevait à sa place.

Le jugement de la Cour de l'Échiquier porte sur une somme de \$3,182,936.93 que la Hollinger North Shore a reçue de l'Iron Ore Company of Canada pour l'année 1956. Aux termes de l'entente, la royauté est fixée à 7% du prix du marché mais ne doit dépasser dans aucun cas 25 cents la tonne.

Cette redevance n'a pu qu'augmenter au cours des années 1957, 1958, 1959, 1960. Même si elles étaient demeurées stables pendant toute la période, en prenant la base de \$3,182,936.93, on en arrive à une somme de quelque \$15,000,000 pour la période. Cette redevance de \$15,000,000 ou davantage, ce n'est pas la province de Québec qui l'a touchée, c'est la

Hollinger North Shore Exploration. La province de Québec, elle, doit se contenter du loyer de \$100,000 par année pour la concession proprement dite et du permis d'exploration de \$6,000 par année.

Toute la politique minière du gouvernement de l'Union nationale dans l'Ungava n'aurait été qu'un vaste scandale. Scandale de l'incompétence et de l'inconscience d'abord. Le gouvernement ne connaissait en aucune façon la valeur des gisements qu'il concédait et il n'a fait aucun effort pour se renseigner en organisant l'exploration systématique du territoire par des équipes de géologues de notre ministère provincial des mines. Dans une interview au Northern Miner en date du 6 juin, M. Duplessis lui-même a dit que les ressources du Nouveau-Québec étaient une quantité absolument inconnue au moment où l'on avait accordé de larges concessions à la Hollinger et à la Labrador Mining. Scandale du favoritisme et du patronage. En interdisant

le piquetage, en restreignant ou supprimant la concurrence, le gouvernement de l'Union nationale a vraisemblablement empêché l'établissement de nombreuses entreprises qui se seraient disputées les concessions. Le royaume affirme à la Hollinger North Shore Exploration Company — qui l'a d'ailleurs sous-loué à l'Iron Ore Company of Canada, une compagnie américaine incorporée dans l'Etat du Delaware — renferme vraisemblablement assez de gisements de fer pour alimenter de nombreuses entreprises sidérurgiques pendant une période indéfinie. Trois grands consortiums internationaux — United States Steel, Rio Tinto et Cyrus Eaton — ont trouvé à s'établir pour mettre en valeur les "restants" de l'Iron Ore Company of Canada aux extrémités sud et nord de la fameuse fosse du Labrador qui constitue le plus grand dépôt de fer du monde entier.

En n'exigeant pas de redevances sur le minéral comme (Suite à la page 8)

L'UPAM offre huit sessions de culture et de récréation

L'UPAM — l'Université en plein air des Miquelots — tiendra quatre sessions régulières de culture et de récréation au cours du mois de juillet et quatre autres au cours du mois d'août à son camp, établi sur les hauteurs du Cap-aux-Corbeaux et donnant sur la vallée du Gouffre, près de Baie Saint-Paul.

Chaque session dure une semaine complète, débutant dans la journée du lundi et se terminant le dimanche après-midi. Les sessions du mois de juillet sont destinées aux jeunes filles tandis que celles du mois d'août s'adressent aux jeunes gens.

Pour avoir droit de séjour il suffit d'avoir 16 ans révolus, de verser \$20.00 et de suivre trois des six cours offerts. Ceux-ci s'intitulent: 1) pédagogie populaire; 2) culture ludique; 3) formation internationale; 4) problèmes de jeunesse; 5) paléontologie, et 6) mycologie.

Les cours ont lieu en plein air chaque fois que le permet la température et ils durent 40 minutes chacun. Il n'y a pas de professeurs prononçant une conférence, les étudiants prennent part, sous la direction d'un responsable, à un échange d'idées. Le thème en est proposé sur des feuillets, dont la série constitue la documentation qui reste aux étudiants.

De plus, le programme assure un partage égal entre les études et les activités récréatives: simple repos, camaraderie, jeux, nautiques, excursions, feux de camp, bricolage.

(suite à la page 16)

AVIS DE DECES

BEAUDOIN — A Hawkesbury, le 9 juin 1960 à l'âge de 68 ans, est décédé le docteur Louis-Philippe Beaudoin, époux en lres noces de Jacqueline Smith et en 2es de Thérèse Longpré, demeurant au numéro 18 est, de la rue Principale à Hawkesbury. Il était membre 4e degré des Chevaliers de Colomb, Conseil 2183 de Hawkesbury. Les funérailles auront lieu lundi le 13 juin. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 18 est rue Principale à 9h.50, pour se rendre à l'église St-Alphonse de Liguori où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COALLIER — A Montréal, le 10 juin 1960 à l'âge de 89 ans, est décédé Alphonse R. Coallier (ex-employé de la compagnie Dominion Oil Cloth), époux de feu Clémentine Galais, demeurant au numéro 5901, 5e avenue, à Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 13 juin. Le convoi funèbre partira des salons J.S. Vallée Ltée, 2548 rue Beaubien à 9h.45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR — A Lachine, le 8 juin 1960 à l'âge de 73 ans, est décédé, J. Alcius Francoeur, époux de Clara Lalonde, demeurant à 325, 36e avenue Lachine, autrefois de St-Polycarpe. Les funérailles auront lieu samedi le 11 juin. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., no 1345 rue Notre-Dame, à Lachine à 9h.45, pour se rendre à l'église St-André Hubert où le service sera célébré à 9h.50. Et de là au cimetière de Lachine, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT — A Joliette, le 10 juin 1960, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme J. Alexandre Guilbault, épouse de feu l'honorable juge J. Alexandre Guilbault de la Cour supérieure et mère de M. le juge Guy Guilbault de la Cour des sessions de la paix, et de Mlle Renée Guilbault. Les funérailles auront lieu lundi le 13 juin. Le convoi funèbre partira des salons Omer Landreville, 674 rue St-Louis à Joliette, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 10h.30. Ralliement à 439 rue St-Thomas, à 10h.15. Inhumation au cimetière de Joliette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DITES

Encore.



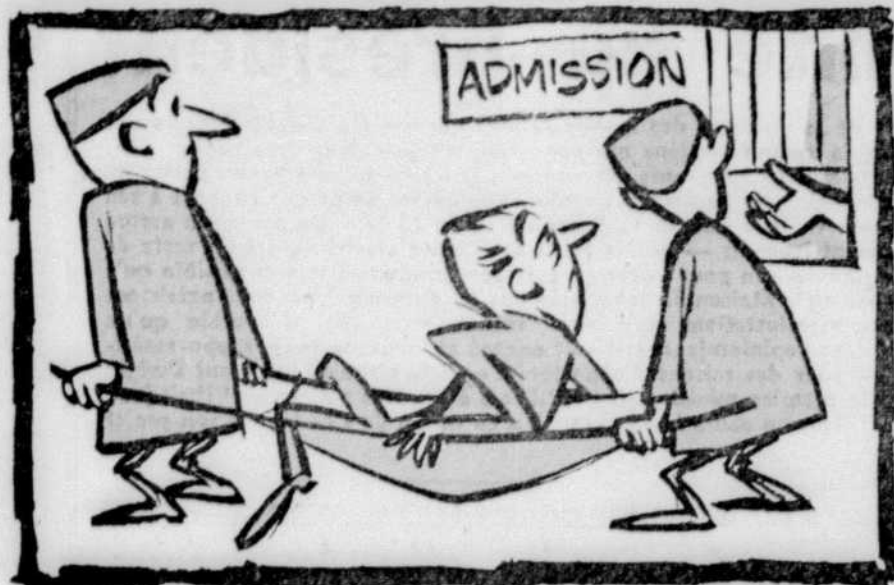
Pour le meilleur
RHUM BLANC
de la Jamaïque

LE SEUL CRYSTAL-TRANSPARENT

C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

HOSPITALISATION...

AUJOURD'HUI!



— "Combien gagnez-vous?"

DEMAIN?



— "De quoi souffrez-vous?"

QUÉBEC DONNE \$40 MILLIONS POUR SOIGNER... LES AUTRES!

- * Nous sommes trop *pauvres* pour nous payer une assurance-hospitalisation...mais assez *riches* pour la payer aux autres!
- * Le Québec contribue \$40 millions, chaque année, à l'assurance-hospitalisation des autres provinces!
- * Le gouvernement provincial offre, en seule période électorale, une "hospitalisation" honteuse: celle des *cartes roses*. Ceci nous aurait coûté \$19 millions en 1956.
- * Le gouvernement provincial rétablit, en 1960, une Commission d'étude sur l'assurance-hospitalisation. Pourquoi alors l'avoir abolie en 1945?

LA SOLUTION LIBÉRALE:

1. Considérer l'assurance-hospitalisation comme problème *familial* et responsabilité provinciale.
2. Récupérer nos \$40 millions donnés aux autres.
3. Établir *immédiatement* une assurance-hospitalisation provinciale pour tous.
4. Abolir l'exploitation électorale de la souffrance humaine.



C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!



Votons pour le Parti de la Sécurité:

LE PARTI
LIBÉRAL
DU QUÉBEC

(Parti libéral du Québec)



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction : Victor 4-3361
Sport : Victor 4-3362
Tirage : Victor 4-3363
Expédition : Victor 4-3365
Composition : Victor 4-3366

LETTER D'OTTAWA

Soustraire le travail sessionnel à la simple propagande politique

Par Clément BROWN

OTTAWA. — Les parlements n'ont pas été créés pour mousser les affaires des partis politiques; ils ont été établis, en principe tout au moins, pour légiférer pour le bien public. La simple propagande partisane ne se justifie donc, dans les parlements, que dans la mesure où elle peut éclairer les électeurs sur les problèmes discutés et les intentions des divers groupes.

La session fédérale

Il faut un parc au port de Montréal

OTTAWA. — Il faudrait aménager un parc le long du port de Montréal, a dit hier au Parlement M. J.-P. Deschêtalets, député libéral de Montréal-Rosemond. Le port, a-t-il ajouté, deviendrait ainsi une attraction touristique. M. Deschêtalets a souligné que les abords du port de la métropole sont d'une laideur repoussante. M. George Hees, ministre des transports, n'a pas commenté les paroles du député.

La peine de mort

OTTAWA. — M. John Diefenbaker a déclaré hier qu'il fera connaître lundi ses intentions sur la remise de la discussion du bill McGeer sur l'abolition de la peine de mort. On sait que le premier ministre avait consenti à accorder une autre journée de débat sur ce problème ou les délibérations sont "libres", c'est-à-dire indépendantes des lignes de parti.

Pas de voyage en Europe pour les députés...

OTTAWA. — Le comité de la défense des Communautés a annulé son projet de visite d'une semaine des locaux canadiens en Europe, à partir du 17 juin.

Cette décision avait été prise mercredi par un vote de 10 à 0 en présence de deux libéraux, MM. Paul Hellyer et de Toronto-Trinité, et Chesley W. Carter, de Burlington, qui s'étaient abstenus de voter.

Assurance-feu

OTTAWA. — Plusieurs sociétés d'assurance-feu et d'assurance-accident éprouvent de graves difficultés par suite de lourdes pertes encourues par leurs clients. En annonçant la nouvelle loi sur la banque et le commerce des Communautés, M. R. MacGregor, surintendant des assurances du gouvernement, a précisé que son service surveille de près ces sociétés et, dans certains cas, exige des rapports mensuels.

Le canal Welland

OTTAWA. — M. Lionel Chevrier, (libéral de Laurier), a instamment prié le ministre des transports, M. Hees, de saisir la Commission internationale des eaux limitrophes de ce qu'il a appelé le problème de la pollution des eaux du canal Cornwall. L'ancien ministre libéral des transports s'est dit d'avis que l'état des eaux de cette section appelle des mesures rapides.

La dette de la Commission d'assurance-chômage

OTTAWA. — Les emprunts temporaires fait par la commission d'assurance-chômage au trésor fédéral ont été récemment réduits, a déclaré M. Donald Fleming, ministre des Finances. Au 31 mai dernier, la dette de la commission à l'endroit du trésor fédéral était de \$37 millions. Au 9 juin, elle n'était plus que de \$25 millions.

Paiements de péréquation

OTTAWA. — M. Donald Fleming, ministre des Finances, a déclaré hier aux Communautés que le gouvernement n'a pas l'intention d'abandonner mais d'améliorer la politique des paiements de péréquation inaugurée par les libéraux.

L. MAYRAND

BIJOUTIER

12,356 Lachapelle

(en face du Parc Belmouty)

RI. 7-3865

(suite à la page 8)

"Le centre du cristal de France"

au PETIT VERSAILLES

Honni soit qui mal y pense

Murmurez-lui...

"Cristal de France"

(suite à la page 8)

D'un océan à l'autre

107 cas de poliomyélite dans le pays, dont 21 dans le Québec

OTTAWA. — Cinq nouveaux cas de poliomyélite ont été signalés la semaine dernière, ce qui porte à 107 le nombre total des cas en date du 4 juin, annonce le ministre fédéral de la Santé qui précise qu'à la date correspondante, l'an dernier, le nombre total des cas ne dépassait pas 39. Mais, de toutes les personnes éprouvées par cette maladie, sept seulement ont succombé, au regard de huit l'an dernier à pareille date. La province la plus durement touchée est la Colombie-Britannique où l'en dénombre 47 cas. On compte 21 cas dans le Québec, le même nombre que l'an dernier à pareille date.

Tuberculose : incidence à la baisse

OTTAWA. — Le Bureau fédéral de la Santé annonce que l'incidence de la tuberculose continue à décroître au Canada. En 1959, le nombre total des cas de tuberculose a marqué une baisse de 26 pour cent par rapport à 1957 et de 40 pour cent par rapport à 1950. Le taux de mortalité attribuable à la tuberculose s'établissait à 5,5 par 100.000 en 1959 au regard de 6 par 100.000 en 1958. En Angleterre et au Pays de Galles, le taux est de 10 par 100.000 (1958); en Irlande, il s'élevait à 21 (1958). Aux États-Unis, il était de 7 par 100.000 en 1958.

M. Menzies a quitté Ottawa, content

OTTAWA. — Le premier ministre de l'Australie, M. Menzies, est parti hier par avion à destination de Niagara Falls à la suite de ses deux jours d'entretiens avec le premier ministre Diefenbaker et d'autres représentants canadiens. L'avion du ministre des transports qui a pris à son bord M. Menzies et sa femme s'est posé à St-Catharines, en Ontario. M. et Mme Menzies se proposent de gagner Niagara Falls en automobile et de prendre plus tard l'avion à Buffalo en direction de New-York.

Mgr Alberti Giovannetti à Toronto

TORONTO. — S. E. Mgr Alberto Giovannetti, conseiller du secrétaire d'État, au Vatican, visitera Toronto pour une semaine, à compter du 16 juin. Mgr Giovannetti, auteur du premier ouvrage publié sur le pape Jean XXIII, intitulé "Nous avons un pape", rendra visite à son frère, Vito Giovannetti, de Toronto. Le 19 juin, il prononcera une causerie devant les membres de la colonie italienne de Toronto sur la vie du pape actuel et le 20 juin, il sera invité d'honneur à un banquet donné en son honneur par Sam Sorbara, de Toronto. Le 23 juin, il se rendra à New-York en avion pour une visite aux Nations Unies.

Nouvel aéroport à Havre-aux-Maisons

HAVRE-AUX-MAISONS. — Il y a 32 ans, un avion atterrit sur une plage, à Havre-aux-Maisons, et inaugura ainsi le service postal aérien aux Îles-de-la-Madeleine, dans le golfe Saint-Laurent. Peu de temps après, le service devait se poursuivre sans interruption, à quelques exceptions près. Et maintenant, les 12.000 insulaires peuvent utiliser un aéroport, niché dans le site pittoresque des vallons et des eaux du golfe. Le ministre des transports, M. Hees, l'a inauguré hier. Il a déclaré que le nouvel aéroport, qui possède deux pistes d'atterrissage de 3.000 pieds, ouvre une nouvelle porte au reste du Canal. Mgr Paul Bernier, évêque de Gaspé, a béni le nouvel aéroport.

Les suicides chez les Esquimaux

KINGSTON, Ont. — Une des autorités du Musée National a révélé que l'incidence des suicides chez les Esquimaux Arvilgjuarmiut du territoire de Keewatin est extraordinairement élevée parce que le groupe n'arrive presque pas à s'intégrer à la vie en société. M. Asen Ballico a déclaré aux membres de l'Association canadienne de science politique qu'il avait effectué plusieurs voyages dans ce territoire pour étudier le groupe à l'été de 1959 et à l'hiver de 1960 et qu'il avait découvert que l'incidence du suicide était 31 fois plus élevée là qu'aux États-Unis.

Les récoltes seront abondantes

Le beau temps et les pluies abondantes ont retardé les semailles du printemps dans plusieurs régions de la Colombie-Britannique jusqu'à Québec et même au Nouveau-Brunswick. Mais, à l'exception peut-être de l'Ontario, toutes les provinces peuvent s'attendre à des récoltes relativement bonnes. La Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve avec un temps remarquablement chaud et sec pour la saison, ont pu prendre de l'avance et, si les conditions demeurent aussi favorables, les récoltes seront très satisfaisantes. Quoique la pluie ait retardé les semailles dans plusieurs régions des Prairies et de la Colombie-Britannique, les autorités des services agricoles de plusieurs provinces sont encouragées par le fait que le contenu d'humidité du sol est maintenant très élevé. Si le beau temps persiste les récoltes seront des plus impressionnantes.

103 logements seront construits à Ottawa

OTTAWA. — La Société centrale d'hypothèques et de logement a adjugé un contrat de \$782.000 à M. J. Lafontaine Construction Ltd pour la construction de 103 logements à l'extrémité ouest de la ville d'Ottawa. Le ministre des travaux publics a déclaré que les travaux commenceront immédiatement et devraient être achevés vers le 31 décembre.

Le pape félicite les Canadiens

OTTAWA. — Le pape félicite les Canadiens qui donnent leur sang à la Croix-Rouge et il les bénit.

Jean XXII a envoyé une lettre à ce sujet à Mgr Sebastian Baggio, délégué apostolique au Canada.

LA GASPESIE ET L'ELECTION DU 22 JUIN

Victoire presque assurée du candidat libéral dans le comté de Bonaventure

Par Pierre LAPORTE

PASPEBIAC. — Dans le comté de Bonaventure, certainement un des plus beaux de la province, la bataille électorale se fait entre deux candidats : M. Gérard Levesque, avocat et vendeur de véhicules automobiles, et M. Léon Poirier, représentant d'une société concurrente. Autres coïncidences, leurs deux établissements sont situés à Paspebiac et ils sont presque voisins.

M. Levesque et M. Poirier sont encore de tout jeunes hommes, ayant l'un et l'autre à peine trente-cinq ans. Ils sont deux amis. Toutes ces ressemblances n'empêchent qu'ils se font une dure lutte, car il existe entre eux une dissimilation essentielle : l'allégeance politique. L'un qui fut député de 1956 à 1960, représente le parti libéral. C'est M. Levesque. L'autre, tenu pour la première fois, sous les couleurs de l'Union nationale, la grande aventure politique.

Mercredi, jour de la mise en candidature, les deux ad-

versaires tenaient en même temps des assemblées politiques dans la même municipalité, New Carlisle, qui est le chef-lieu du comté. M. Levesque avait groupé ses gens au théâtre et M. Poirier, dans la grande salle d'une des écoles de l'endroit.

Les libéraux et les "Unionistes" avaient organisé des défites d'automobiles. Celui de M. Levesque s'est mis en route à Carleton, à une cinquantaine de milles de New Carlisle, et l'autre a démarré à Caplan, village qu'il faut traverser pour aller de Carleton au chef-lieu. On a craint que les deux défites ne se rencontrent, ou qu'on ne tente d'élever des barricades sommaires pour empêcher l'adversaire de passer. Rien ne s'est produit. Le défite Levesque a dû, à l'entrée de New Carlisle, passer entre deux haies de partisans de M. Poirier. On a brandi des photos de M. Levesque et M. Barrette, on a lancé quelques cris de dégoût et l'on a crié tout haut : "En somme rien de plus qu'une bonne blague politique."

C'était assez amusant, après les deux assemblées, d'entendre les partisans de l'un ou de l'autre groupe faire le compte des automobiles qui avaient participé aux défites. Il y en avait, paraît-il, 280 pour les libéraux et seulement 180 pour l'Union nationale. Ça, c'est le résultat obtenu par un libéral. Dans le camp adverse les chiffres sont à peu près inversés.

Au risque de passer pour un partisan de l'Union nationale, le danger me paraît quand même limité, je rapporte un incident amusant. Le chauffeur qui nous conduisait dans le défite Levesque avait pris la tête du peloton. Nous avons ainsi pu compter les voitures qui suivaient. Il y en avait alors une trentaine, "Trente", a dit le chauffeur, "il y en a au moins cent". Un peu plus loin, deux automobilistes attendaient pour se joindre au cortège. Un journaliste s'est écrié, "Tiens, regardez dix autres automobi-

les". Le chauffeur a pris le parti de rire de nous. La vérité c'est que le défite s'est prodigieusement allongé en cours de route et qu'il y avait un très grand nombre de voitures à l'arrivée à New Carlisle.

Un excellent candidat

Dans Bonaventure, les électeurs ont d'autres raisons de voter comme nous le semblait-il il le feront, pour le candidat libéral M. Levesque. Il fut candidat en 1956 et fut élu. Les circonstances, avouons-le, sont différentes cette année. La dernière fois, le candidat de l'Union nationale était M. Henri Jolicoeur, maintenant ministre de l'Énergie et des Pêches. Il avait été élu pour la première fois à l'époque des grands bouleversements politiques de 1955-56 et avait représenté le comté de Bonaventure presque sans interruption par la suite. M. Jolicoeur était un Québécois. Très actif dans le comté per-

(suite à la page 8)

L'affaire du chèque de \$3,200.

M. Honoré Pelletier réclame \$25,000 ou l'emprisonnement du ministre Jos-D. Bégin

QUÉBEC. — Le ministre de la colonisation, organisateur en chef de l'Union nationale, l'hon. J.-D. Bégin, a reçu hier de M. Honoré Pelletier, de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, une action en dommages au montant de \$25.000 pour avoir accusé le demandeur d'avoir assermenté un document faux.

Cette action en dommages découle de la déclaration faite le 28 mai dernier par M. Pelletier dans laquelle il disait avoir reçu de M. Bégin un chèque de \$3.200, qui fut payé par Automotive Products, de Montréal, en retour d'un document dans lequel M. Pelletier déclarait adhérer à l'Union nationale. La déclaration assermentée de M. Pelletier fut qualifiée de "fausseté et de mensonge" par M. Bégin dans un document que le ministre avait remis à la presse le 7 juin. Le demandeur réclame la somme de \$25.000 en dommages et la contrainte par corps.

La déclaration de M. Pelletier, enregistrée au greffe de la Cour supérieure de Québec par les avocats du demandeur, MM. Gérard Levesque et Jean-Marie Houle, est libellée comme suit : Province de Québec, district de Québec, dans la Cour supérieure, novembre, en vue de l'Union catholique des cultivateurs et de ce fait j'ai joui de l'estime et de la considération de ses concitoyens dans le domaine agricole tant sur le plan local que provincial.

2.— Le demandeur est un père de famille de neuf enfants et grand-père de plusieurs petits-enfants et j'ai de la considération de ses concitoyens dans le domaine agricole tant sur le plan local que provincial.

3.— Le demandeur, ancien conseiller municipal toujours élu par acclamation, ancien gérant de la caisse populaire de sa paroisse, depuis dix ans, membre de la commission scolaire de sa paroisse et activement mêlé à toutes les activités paroissiales dans son milieu d'une estime générale est reconnu comme un conseiller de jugement sûr.

4.— Devant sa probité reconnue, son honnêteté proverbiale et son attachement aux œuvres diocésaines dont il est un des piliers de la fédération des œuvres du diocèse de Saint-Anne-de-la-Pocatière, le demandeur s'est vu confier la tâche d'être le porte-parole d'un parti provincial lors de l'élection de 1956.

5.— Le 23 mai 1960, le demandeur a été élu à la présidence du conseil exécutif de cette centrale syndicale. L'organisme, a-t-il dit, a pris acte de l'indifférence avec laquelle la CLQ a reçu la demande qui lui a été faite à deux reprises par la fédération, de cesser immédiatement l'importation des vins et des brandies sud-africains.

M. Provost a souligné qu'il ne vient d'exercer des pressions économiques sur le gouvernement "raciste" de l'Union sud-africaine, bien loin de renoncer à sa politique d'apartheid, il est en train de renforcer sa position par une politique accélérée d'immigration blanche, de manière, a-t-il dit, à "perpétuer indéfiniment l'état d'infériorité abjecte dans laquelle il maintient la population noire".

Le président de la FTQ a rappelé que le boycott est demandé par les Africains eux-mêmes, dont les leaders en exil à Londres visitent les ambassades des pays démocratiques en vue d'obtenir des sanctions économiques contre l'Union sud-africaine. Il a souligné que l'ensemble du mouvement syndical démocratique, par la voie de la Confédération internationale des syndicats libres et du Congrès du tra-

vaillant du Canada, a demandé le boycott de tous les produits sud-africains, parmi lesquels les vins et les brandies constituent un important article d'importation.

M. Provost a invité les autres associations populaires préoccupées par le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine, à s'allier à la FTQ pour exiger de la Commission des li-queurs la cessation immédiate de ses achats en Afrique du sud.

Leur bulletin soit utilisé par quelque machine électorale, ce qui aurait pour effet de vicier encore davantage notre régime démocratique".

M. Provost a rappelé que la seule politique officielle de la FTQ et du Congrès du travail du Canada, c'est actuellement de travailler à la formation d'un nouveau parti démocratique qui permette à l'électeur de faire un choix véritablement libre et conscient.

"Dans de telles circonstances, a-t-il dit, nous engageons néanmoins nos membres à se rendre consciencieusement aux bureaux de scrutin, le 22 juin, et à utiliser leur bulletin de vote selon leur conscience. Nous leur rappelons que s'ils ne s'acquittent pas ainsi de leurs responsabilités de citoyens, ils s'exposent à ce que

leur bulletin soit utilisé par quelque machine électorale, ce qui aurait pour effet de vicier encore davantage notre régime démocratique".

M. Provost a rappelé que la seule politique officielle de la FTQ et du Congrès du travail du Canada, c'est actuellement de travailler à la formation d'un nouveau parti démocratique qui permette à l'électeur de faire un choix véritablement libre et conscient.

"Dans de telles circonstances, a-t-il dit, nous engageons néanmoins nos membres à se rendre consciencieusement aux bureaux de scrutin, le 22 juin, et à utiliser leur bulletin de vote selon leur conscience. Nous leur rappelons que s'ils ne s'acquittent pas ainsi de leurs responsabilités de citoyens, ils s'exposent à ce que

leur bulletin soit utilisé par quelque machine électorale, ce qui aurait pour effet de vicier encore davantage notre régime démocratique".

M. Provost a rappelé que la seule politique officielle de la FTQ et du Congrès du travail du Canada, c'est actuellement de travailler à la formation d'un nouveau parti démocratique qui permette à l'électeur de faire un choix véritablement libre et conscient.

"Dans de telles circonstances, a-t-il dit, nous engageons néanmoins nos membres à se rendre consciencieusement aux bureaux de scrutin, le 22 juin, et à utiliser leur bulletin de vote selon leur conscience. Nous leur rappelons que s'ils ne s'acquittent pas ainsi de leurs responsabilités de citoyens, ils s'exposent à ce que

leur bulletin soit utilisé par quelque machine électorale, ce qui aurait pour effet de vicier encore davantage notre régime démocratique".

M. Provost a rappelé que la seule politique officielle de la FTQ et du Congrès du travail du Canada, c'est actuellement de travailler à la formation d'un nouveau parti démocratique qui permette à l'électeur de faire un choix véritablement libre et conscient.

"Dans de telles circonstances, a-t-il dit, nous engageons néanmoins nos membres à se rendre consciencieusement aux bureaux de scrutin, le 22 juin, et à utiliser leur bulletin de vote selon leur conscience. Nous leur rappelons que s'ils ne s'acquittent pas ainsi de leurs responsabilités de citoyens, ils s'exposent à ce que

leur bulletin soit utilisé par quelque machine électorale, ce qui aurait pour effet de vicier encore davantage notre régime démocratique".

leur bulletin soit utilisé par quelque machine électorale, ce qui aurait pour effet de vicier encore davantage notre régime démocratique".

M. Provost a rappelé que la seule politique officielle de la FTQ et du Congrès du travail du Canada, c'est actuellement de travailler à la formation d'un nouveau parti démocratique qui permette à l'électeur de faire un choix véritablement libre et conscient.

"Dans de telles circonstances, a-t-il dit, nous engageons néanmoins nos membres à se rendre consciencieusement aux bureaux de scrutin, le 22 juin, et à utiliser leur bulletin de vote selon leur conscience. Nous leur rappelons que s'ils ne s'acquittent pas ainsi de leurs responsabilités de citoyens, ils s'exposent à ce que

leur bulletin soit utilisé par quelque machine électorale, ce qui aurait pour effet de vicier encore davantage notre régime démocratique".

M. Provost a rappelé que la seule politique officielle de la FTQ et du Congrès du travail du Canada, c'est actuellement de travailler à la formation d'un nouveau parti démocratique qui permette à l'électeur de faire un choix véritablement libre et conscient.

"Dans de telles circonstances, a-t-il dit, nous engageons néanmoins nos membres à se rendre consciencieusement aux bureaux de scrutin, le 22 juin, et à utiliser leur bulletin de vote selon leur conscience. Nous leur rappelons que s'ils ne s'acquittent pas ainsi de leurs responsabilités de citoyens, ils s'exposent à ce que

leur bulletin soit utilisé par quelque machine électorale, ce qui aurait pour effet de vicier encore davantage notre régime démocratique".

M. Provost a rappelé que la seule politique officielle de la FTQ et du Congrès du travail du Canada, c'est actuellement de travailler à la formation d'un nouveau parti démocratique qui permette à l'électeur de faire un choix véritablement libre et conscient.

"Dans de telles circonstances, a-t-il dit, nous engageons néanmoins nos membres à se rendre consciencieusement aux bureaux de scrutin, le 22 juin, et à utiliser leur bulletin de vote selon leur conscience. Nous leur rappelons que s'ils ne s'acquittent pas ainsi de leurs responsabilités de citoyens, ils s'exposent à ce que

leur bulletin soit utilisé par quelque machine électorale, ce qui aurait pour effet de vicier encore davantage notre régime démocratique".

M. Provost a rappelé que la seule politique officielle de la FTQ et du Congrès du travail du Canada, c'est actuellement de travailler à la formation d'un nouveau parti démocratique qui permette à l'électeur de faire un choix véritablement libre et conscient.

"Dans de telles circonstances, a-t-il dit, nous engageons néanmoins nos membres à se rendre consciencieusement aux bureaux de scrutin, le 22 juin, et à utiliser leur bulletin de vote selon leur conscience. Nous leur rappelons que s'ils ne s'acquittent pas ainsi de leurs responsabilités de citoyens, ils s'exposent à ce que

leur bulletin soit utilisé par quelque machine électorale, ce qui aurait pour effet de vicier encore davantage notre régime démocratique".

M. Provost a rappelé que la seule politique officielle de la FTQ et du Congrès du travail du Canada, c'est actuellement de travailler à la formation d'un nouveau parti démocratique qui permette à l'électeur de faire un choix véritablement libre et conscient.

"Dans de telles circonstances, a-t-il dit, nous engageons néanmoins nos membres à se rendre consciencieusement aux bureaux de scrutin, le 22 juin, et à utiliser leur bulletin de vote selon leur conscience. Nous leur rappelons que s'ils ne s'acquittent pas ainsi de leurs responsabilités de citoyens, ils s'exposent à ce que

C'est l'temps qu'ça change dans le **Parti Libéral**

et qu'il sache que la Province de Québec

1 - ne veut pas

d'un apprenti dans la politique provinciale.

("La principale qualité que doit posséder le chef d'un parti dans le Québec, c'est une grande expérience de la politique provinciale." — René Hamel)

2 - ne veut pas

de centralisateur d'Ottawa pour la diriger.

3 - ne veut pas

d'immigration inconsidérée, cause de chômage: (1,533,000 immigrants de 1948 à 1958.)

4 - ne veut pas

d'administration déficitaire dans QUÉBEC.

(Dette d'Ottawa, au temps de Lesage, accrue de \$2000. millions en 10 ans)

5 - ne veut pas

de gaspillage comme dans la construction de L'IMPRIMERIE DE HULL (\$12 millions)

6 - ne veut pas

de gaspillage comme dans la fabrication de L'AVION CF-100 REJETÉ (\$200 millions)

7 - ne veut pas

de gaspillage comme dans la construction de la LIGNE MID-CANADA (\$30 millions)

8 - ne veut pas

de gaspillage comme dans la construction du MUSÉE "GRAHAM BELL" (\$375,000.)

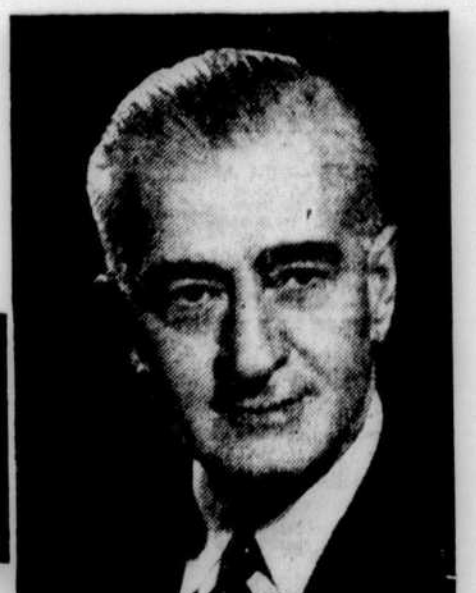
**En attendant qu'ça change dans le Parti Libéral,
le peuple voudra continuer sa marche...**

VERS LES SOMMETS

avec

BARRETTE

et l'Union Nationale



Zone européenne de la coupe Davis

La Belgique, éliminée — La France, en avant 2-0

LONDRES. — La Grande-Bretagne a éliminé la Belgique et la France a pris une avance de 2-0 sur le Danemark, hier, dans les rondes de quart de finale de la coupe Davis, zone européenne. Dans l'autre rencontre de quart de finale, l'Italie et le Chili se sont partagés les honneurs des deux premiers simples, tout comme la Suède et l'Allemagne de l'Ouest.

La Gde-Bretagne est devenue la première équipe européenne à atteindre les rondes de semi-finale en éliminant hier le double aux Belges, à Scarborough, en Angleterre. Bob Wilson et Mike Davis ont formé équipe pour vaincre Jackie Brichant et Eric Drossart, 6-1, 6-3 et 6-4, donnant ainsi une avance insurmontable de 2-0 à leur pays.

La France a, pour sa part, causé une certaine surprise en éliminant les deux premiers simples aux Danois. Pierre Darmon a défait Kurt Nielsen par 6-1, 6-2 et 6-3. Et Robert Haillet a vaincu Jorgen Ulrich, 10-8, 6-2, 2-6 et 6-3.

Luis Ayala, le joueur n° 1 du Chili a permis à son pays de disputer les honneurs des deux premiers doubles avec l'équipe italienne, championne de la zone européenne, l'an dernier. Ayala a défait Orlando Sirola par 6-4,

Tompson est maintenant favori à 6 contre 5

Bally Ache, retiré du Belmont

NEW-YORK. — Le favori Bally Ache a été retiré hier du stake Belmont pour une bourse de \$125,000, à la suite d'une blessure à une cheville. La défaillance du vainqueur du Preakness réduit à sept le nombre de partants dans la troisième épreuve de la triple couronne américaine.

La blessure à Bally Ache, récemment acheté au prix de \$125,000, laisse Tompson à C.V. Whitney, favori à 6 contre 5. Tompson était favori pour remporter le derby du Kentucky, le 7 mai dernier, mais dut se contenter de la quatrième position, alors que Venetian Way battait Bally Ache par trois longueurs et demie. Venetian Way devait cependant décevoir au Preakness terminant cinquième alors que Bally Ache remportait facilement l'épreuve.

Venetian Way participera au Belmont. Les autres partants sont Tooth and Nail, de l'écurie Cain Hoy, Nagea, à Howard Keck, Disperse, du Ranch King, John William, de l'écurie Merrick et Celtic Ash, de la Ferme Green Dunes. Avec les sept partants inscrits dans le Belmont, la bourse a été portée à un chiffre record de \$150,000, avec une récompense de \$96,785, au vainqueur si c'est un cheval autre que Tompson et Tooth and Nail. Ces deux derniers toucheront \$91,835, s'ils l'emportent.

La course sera télévisée et radiodiffusée sur le réseau de CBS, à compter de 3 heures 30. Tooth and Nail, propriété du capitaine Harry F. Guggenheim, est favori à trois contre un et Venetian Way, à quatre contre un. Toutefois, lorsque la foule se sera amassée dans l'estrade, il est possible que ces cotes soient inversées. La raison: Eddie Arearo, six fois vainqueur du stake Belmont, montera Venetian Way. Bill Hartack, qui a conduit Venetian Way en Sime place dans le Preakness, sera sur Celtic Ash, qui s'est classé troisième dans le Preakness. Willie Shoemaker, qui triomphait il y a un an avec Sword Dancer et il y a trois ans avec Gallant Fox, conduira Tompson.

Victoria Park, favori dans le Queen's Plate cet après-midi

TORONTO. — Victoria Park sera le plus gros favori depuis 1934, lors de la 108e reprise annuelle du Queen's Plate cet après-midi à la nouvelle piste Woodbine de Toronto.

Les observateurs s'attendent en effet à ce que Victoria Park rapporte \$2,10, pour \$2, au mutuel, s'il gagne. Les paris "place" et "show" rapporteront pas plus que \$2,05 pour \$2, il y aura aussi pari-quinté sur cette course.

Sept autres chevaux feront la lutte à Victoria Park dans cette importante classique d'une bourse de \$69,000. Hidden Treasure partira de la première position; Bulpamir aura la deuxième position au départ, Victoria Park la troisième; Quintain, la quatrième; Garden Greek, la cinquième; Men at Play la sixième; Champagne Velvet la septième et Toronto Boy la huitième. Bulpamir est la seule pouliche du peloton.

Le millionnaire E.P. Taylor de Toronto, deviendra le premier propriétaire de coureurs canadiens à gagner plus de \$200,000 avec le même cheval, si Victoria Park gagne aujourd'hui. En effet, le propriétaire du cheval victorieux touchera \$43,000 ce qui porterait les gains de Victoria Park depuis le début de sa carrière à plus de \$200,000.

Le propriétaire du cheval qui finira deuxième touchera \$12,500 le troisième \$7,500, et le quatrième environ \$5,000.

Le signal du départ sera donné à 5h30p.m. HAE et le Queen's Plate sera télédiffusé sur le réseau national de la Société Radio-Canada.

AU DINER DES GOUVERNEURS DU CENTRE DE L'IMMACULEE



Le huitième dîner de gala des gouverneurs du Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception a connu un éclatant succès. Cette grande soirée de bienfaisance qui groupait au Windsor 350 convives était sous la présidence d'honneur de M. Roger Baulu. De gauche à droite: M. Gérard Fortin, président du Service des loisirs, Mme G. Fortin, M. Roger Baulu, Mme Edgar Mailhot, présidente du Comité du dîner, M. Edgar Mailhot, vice-président, le révérend père Paul Mayer, s.j., curé.

Bill Jurgens a été congédié

ROSTON. — Billy Jurgens a été congédié, hier, du poste de gérant des Red Sox de Boston.

Les Sox ont fait cette déclaration seulement quelques minutes avant le début de la joute entre les Sox de Chicago.

Jurgens a été relevé de ses fonctions de gérant il y a seulement deux jours. A cette époque, la direction des Sox a déclaré que Jurgens devait prendre un repos sur les ordres du médecin.

Jurgens, présentement à sa demeure de Arlington, Va., semble être abattu à la suite de la leçon de son équipe actuellement en dernière place de la ligue Américaine.

Del Baker, vétérinaire instructeur des Sox, avait alors été nommé gérant intérimaire.

Sir Winston Pick, favori dans l'invitation, ce soir

Les amateurs tiendront la vedette en fin de semaine à la piste Blue Bonnets. En effet 15 des vingt courses à l'affiche pour ce soir et demain après-midi sont consacrées de plus les deux attractions principales verront les meilleurs amateurs du circuit se disputer les honneurs.

Sir Winston Pick est favori pour gagner la course invitation de \$4,000 qui sera le clou du programme de ce soir tandis que le jeune Even's Jet domine la liste de huit amateurs de la classe A qui s'affronteront pour une bourse de \$3,000 demain.

Rien que Sir Winston Pick ait causé un désappointement dimanche dernier, il demeure le premier choix à 2-1 dans les cotes du matin car le handicap de la piste est d'avoir que Roger White a joué de malchance dans cette dernière course et qu'il ne s'y laissera pas prendre une autre fois.

Il n'en reste pas moins vrai que l'étonnant Hal Frost à Mme Gertrude Brock de Sillery a fourni une superbe performance. Son temps de 2:02.3 a de fait égalé le plus rapide de la saison déjà réussi par Champ Volo antérieurement. Il est deuxième choix à 3-1 et plusieurs de ses admirateurs le croient capable de vaincre ses rivaux une autre fois.

Tandis que ces deux coureurs sont les plus hautement considérés il ne faudrait pas ignorer les autres partants, tout particulièrement Margie Eden à Mme Jeanne Caldwell, justement considérée comme l'une des meilleures joueuses du pays. Robert Lee Frost, Bay State Pat et Flicka's Ensign sont tous des marchands de rapidité susceptibles de causer une surprise. Le vétérinaire Bay State Pat serait tout particulièrement redoutable advenant une piste boueuse.

Dans la neuvième course, se soir, Archie Mon est cotée à 2-1 pour vaincre sept autres trotteurs de la classe B-2 tandis que Vernon's Star à Roland Lacroix de Ste-Marie de Beauce, vainqueur en 2:04.3 à Québec et deuxième par un nez à Succes Yankee dans un temps identique dans sa dernière course locale, s'avère un redoutable rival de même que Doc Johnson qui a la dernière en 2:04.2.

Effectivement cette course pose un véritable défi aux handicappers car il se trouve parmi les autres partants de rapides coureurs capables de triompher. Ce sont Dares Direct, Timely Story, Checkout et Carolyn Grattan.

Les amateurs se souviendront que ce coureur conduit par Benoit Côté a mené le bal à une très vive allure dimanche dernier avant de faiblir dans le dernier quart. Il avait couvert le demi-mille en 1:01 et les trois

quarts en 1:31.4. Il semble que cette performance ait été la pierre d'achoppement de Sir Winston Pick.

Vernon's Star à Roland Lacroix de Ste-Marie de Beauce, vainqueur en 2:04.3 à Québec et deuxième par un nez à Succes Yankee dans un temps identique dans sa dernière course locale, s'avère un redoutable rival de même que Doc Johnson qui a la dernière en 2:04.2.

Effectivement cette course pose un véritable défi aux handicappers car il se trouve parmi les autres partants de rapides coureurs capables de triompher. Ce sont Dares Direct, Timely Story, Checkout et Carolyn Grattan.

Stake "Guy H"

Les meilleurs amateurs de trois ans s'affronteront mardi

LES INSCRITS DE SAMEDI

PREMIERE COURSE — C-3 AMBLE — \$900.00			
1 Dynamite Miss	P. Casey	Sembie la meilleure	5-2
2 Sun-Ma Harry	J. J.	Dangereux avec pôle	7-2
3 Virginia Diamond	R. Ponton	Dans la lutte	7-2
4 Shirley Brooke	A. Bourque	A bonne chance	7-2
5 Special Guest	H. White	Pas à dédaigner	7-1
6 Scott Brewer	W. Bourque	Peut s'améliorer	9-1
7 Will & Roy	R. MacMackin	Peu impressionnant	8-1
8 Pistol Boy	M. Turcotte	Ne figure pas	10-1
DEUXIEME COURSE — D TROT — \$500.00			
1 The Darts	J. Vlandre	Devrait gagner	7-1
2 True Key	J. Hayes	Peut l'emporter	7-2
3 Leland Hanover	K. Carmichael	Est en forme	9-2
4 Honorable Chelms	L. Bourque	Peut être coché	5-1
5 Demon Scott	C. Galarith	Effort nécessaire	5-1
6 Remondie	R. Hughes	Devra s'améliorer	8-1
7 Myrie & Volo	W. Arlene	Trop éloigné	8-1
8 C.P. Rose	()	Peu recommandable	10-1
TROISIEME COURSE — C-3 AMBLE — \$900.00			
1 Raymond Ben	R. Simier	Belle occasion	3-1
2 Glendale Jerry	F. Church	Toujours combatif	4-1
3 Lakadae Jary	W. Harkley	Dans l'attente	4-1
4 Royal Time	E. Abate	Une possibilité	5-1
5 Annie West	V. Couger	Peut être coché	7-1
6 G.C. Van	J. Larente	Préférable bon	8-1
7 Louis Guy Abbe	N. Parize	Devra s'améliorer	8-1
8 First Remus Jr	L. Hamilton	Chance minime	10-1
QUATRIEME COURSE — C-2 AMBLE — \$1,200.00			
1 Duglerville	A. Boucher	Le meilleur	3-1
2 Vlas Royal Amber	N. Phillips	Principale rival	9-2
3 Vlas Whiskers	R. Bueyere	A repris sa forme	7-2
4 Direct One	E. Lapointe	Bon handicap	9-1
5 Hula Bonin	()	Amélioration prévue	6-1
6 Joanna H	Her. Pilon	Peut faire mieux	7-1
7 Hilly Lybrook	P. Downe	Peu possible	7-1
8 Rups Up	R. Caldwell	Peu impressionnant	10-1
CINQUIEME COURSE — INVITATION AMBLE — \$4,000.00			
1 Vlas de Park	R. White	Le meilleur	2-1
2 Hal Frost	M. Douste	Mille en 2:02.3	7-1
3 Margie Eden	R. Caldwell	Devra s'améliorer	7-1
4 Robert Lee Frost	L. Larente	A de la rapidité	6-1
5 Bay State Pat	D. MacTavish	Préférable bon	8-1
6 Flicka's Ensign	W. Bourque	Ne sera pas lent	10-1
SIXIEME COURSE — C-1 AMBLE — \$1,500.00			
1 Andrew Patch	M. Turcotte	Chance indigne	3-1
2 P. Van	J. Jodoin	Bonne chance	4-1
3 Grey Rose Chief	R. Caldwell	Peut l'emporter	9-2
4 Alva Run	A. Boucher	Préférable bon	5-1
5 Victor Diplomat	R. Lapointe	2:02.3 à Rockingham	6-1
6 Vermont Knight	R. Bueyere	Couche pacifique	8-1
7 Oliver Twist	Dun MacTavish	Forme opposée	8-1
8 Araxana Oro Spike	M. McDonald	Pas cette fois	10-1
SEPTIEME COURSE — C-2 TROT — \$1,200.00			
1 J. Van	P. Parize	Notre préférence	3-1
2 The Brancroft	P. Redier	Toujours proche	7-2
3 Regal Air	A. Grise	A bonne chance	5-1
4 Belvin Song	Dun MacTavish	Peut l'emporter	5-1
5 Nelson	M. Williams	Peut faire mieux	7-1
6 Candy R	D. Palmer	Amélioration prévue	8-1
7 Skipper	T. Horton	Est constant	8-1
8 Hugo Hanover	J. Paquin	Trop éloigné	10-1
HUITIEME COURSE — C-1 AMBLE — \$1,500.00			
1 Indian Prince	W. Bourque	Sembie le meilleur	5-2
2 Hal's Peg & E	R. Bueyere	Bonne chance	7-2
3 Mighty Torrid	R. Ponton	Bonne possibilité	7-1
4 American Way	A. Rogers	Bonne possibilité	7-1
5 Honore Pick	C. Galarith	Amélioration prévue	8-1
6 Vivacious Hanover	C. Galarith	Pas à ignorer	8-1
7 Scotch Eagle	J. Vlandre	Effort nécessaire	8-1
8 Chief's Royal	Her. Pilon	Surprise possible	10-1
NEUVIEME COURSE — B-2 TROT — \$2,000.00			
1 Archie Mon	C. Lacroix	Belle occasion	3-1
2 Legal Express	Her. Pilon	Bon handicap	4-1
3 The Mighty Man	R. Ponton	Bon handicap	4-1
4 Marked Pick	C. Walters	Peut être coché	5-1
5 Duglerville	R. Bueyere	Peut faire mieux	7-1
6 Old Scrooge	P. Redier	Dernière excellente	8-1
7 Success Princess	G. McDonald	Chance minime	8-1
8 Times Lad	J. Gordon	Ne figure pas	10-1
DIXIEME COURSE — C-2 AMBLE — \$1,200.00			
1 John R. Direct	A. Rogers	Devrait gagner	3-1
2 P. Van	P. Miller	Dernière excellente	4-1
3 The Tippler	Dun MacTavish	Nouveau conducteur	9-2
4 Kiamath Song	R. Grandmaitre	Sera proche	5-1
5 Kaimuk Direct	C. Galarith	Amélioration prévue	6-1
6 Private Ike	R. Simier	A décevait	8-1
7 Miss Goldenmilk	R. Poirson	Qualité en 2:04	8-1
8 Royal Photograph	A. Gendron	Peu recommandable	10-1

LES INSCRITS DE DIMANCHE

PREMIERE COURSE — D AMBLE — \$500.00			
1 Vicky Todd	D. Boyce	Devrait gagner	3-1
2 Ho Let's Val	J. Jodoin	Dangereux avec pôle	3-1
3 Bell Tower	R. White	A bonne chance	4-1
4 Royal Match	B. Cole	Part possible	5-1
5 Reindeer Chick	R. Simier	Devra s'améliorer	8-1
6 Slave Girl	P. Redier	Peut surprendre	8-1
7 Lucky Hal C	J. Larente	Trop éloigné	10-1
8 Our Honor	J. Hayes		
DEUXIEME COURSE — C-3 AMBLE — \$900.00			
1 Shannon Wayne	P. Redier	Belle occasion	5-2
2 Courtenay Brook	P. Gaudet	Dangereux rival	5-2
3 Early Reaper	J. Larente	Bons efforts	7-2
4 Mighty Surprise	V. Couger	Surprise possible	4-1
5 Sunny Hill Fay	R. Trudel	Recent vainqueur	7-1
6 Indian Jester	R. Trudel	Amélioration prévue	8-1
7 Miss's Counsel	W. Madill	Peu impressionnant	8-1
8 Mr. Gibb	R. Grandmaitre	Ne figure pas	10-1
TROISIEME COURSE — C-3 AMBLE — \$900.00			
1 Irish Gander	P. Church	Sembie le meilleur	3-1
2 Indirect Boy	M. Turcotte	Peut l'emporter	4-1
3 Johnny Dollar	R. Grandmaitre	Dangereux avec pôle	5-1
4 The Boxer	W. Bourque	Du pour mieux	6-1
5 Lancelo Van	R. Bueyere	Bonne possibilité	7-1
6 Miss Madelga	R. Paine	Devra faire mieux	7-1
7 Reion	L. Bourque	Montre peu	8-1
8 Trigger Tsao	R. Ponton	Pas recommandable	10-1
QUATRIEME COURSE — C-1 TROT — \$1,500.00			
1 Bolla	M. Larente	Dernière excellente	5-2
2 Wilma L. Win	Dun MacTavish	Principale rival	9-2
3 My Son Don	R. Ponton	Maintenant en forme	9-2
4 John Tipton	J. Jodoin	Bon handicap	7-1
5 Licia Mayvra	F. P. K.	Peut sauter part	7-1
6 Uncle William	M. Turcotte	Pas à dédaigner	7-1
7 Willy Tass	J. Larente	Une possibilité	8-1
8 Theaters	J. Larente	Monte de classe	10-1
CINQUIEME COURSE — A AMBLE — \$3,000.00			
1 Vernon's Star	G. Lacroix	Notre préférence	2-1
2 Dares Direct	Del MacTavish	Peut l'emporter	3-1
3 Even's Jet	B. Cole	A de la rapidité	7-2
4 Swan Dive	R. Lacroix	Toujours combatif	6-1
5 Timely Story	R. Grandmaitre	Effort nécessaire	7-1
6 Doc Johnson	M. Jodoin	Part possible	7-1
7 Checkout	J. Wener	Opposition supérieure	10-1
8 Carolyn Grattan	R. Madill	Ne figure pas	10-1
SIXIEME COURSE — C-2 AMBLE — \$1,200.00			
1 Basset	B. Cole	Sembie le meilleur	2-1
2 Billy Springwood	Dun MacTavish	Peut regagner	7-2
3 Pipedream	R. White	Bon bonne forme	9-2
4 Irish Way	J. Jodoin	Peut être coché	5-1
5 Max Grattan	P. Redier	Amélioration prévue	6-1
6 Chockyette Lee	A. Young	Devra s'améliorer	7-1
7 Giala Win	P. Caldwell	Surprenant	8-1
8 Prince Edington	R. Trudel	Une autre fois	10-1
SEPTIEME COURSE — C-1 TROT — \$1,500.00			
1 Peave Ellen	J. Parize	Léger avantage	3-1
2 Paula Ed	Dun MacTavish	Peut l'emporter	4-1
3 Del Mac	P. Casey	Dangereux avec pôle	9-2
4 Sandra Jean	F. P. K.	Peut être coché	5-1
5 Smokey Song	W. Harkley	Part possible	7-1
6 Cinnamon Jack	F. Church	Peu impressionnant	8-1
7 Twinkle Comet	R. Madill	Devra s'améliorer	8-1
8 Effective St-Charles	J. Simon	Pas cette fois	10-1
HUITIEME COURSE — C-1 AMBLE — \$1,500.00			
1 Pinal	F. Parize	Devrait gagner	3-1
2 Congress Hal	M. Turcotte	Principale rival	4-1
3 Counsel Judd	R. White	Finlu avec force	9-2
4 Punch Herbert	B. Hughes	A de l'histoire	6-1
5 Golden War	R. Bueyere	Bon handicap	7-1
6 Malhorn Dism	L. Bourque	Devra s'améliorer	8-1
7 Agate	K. Waples	Effort nécessaire	8-1
8 Royal Brook	A. Boucher	Préférable bon	10-1
NEUVIEME COURSE — B-2 AMBLE — \$2,000.00			
1 Wicombio Way	M. Turcotte	Peut regagner	5-2
2 Success Don	F. Parize	Toujours dangereux	4-1
4 Meadow Bower	R. Bardie	A de la classe	4-1
5 Knapport Gypsy	R. Phillips	Peut être coché	4-1
6 Marked Pick	E. Bueyere	Stabilité positive	4-1
7 Wallace Way	L. Bourque	Part possible	8-1
8 Mr. Earl Tass	C. Walters	Monte de classe	8-1
9 Country Lad	J. Gordon	Pas cette fois	10-1
DIXIEME COURSE — C-3 AMBLE — \$900.00			
1 Bear Cat	M. Turcotte	Notre préférence	3-1
2 Leral Cander	R. P. K.	Dernière excellente	4-1
3 Kramite	Her. Pilon	A repris sa forme	9-2
4 Wattman	A. Boucher	Rapide au départ	5-1
5 Peaty Polly	Dun MacTavish	A bonne chance	7-1
6 Success Victor	P. Casey	Devra faire mieux	8-1
7 Counsel Pick	Dr. Chabou	Chance minime	8-1
8 Billy Prince	F. Basse	Peu recommandable	10-1

DU PAIN SUR LA PLANCHE POUR GORDON JUCKES

Le secrétariat de la C.A.H.A. na rien d'un banal bureau

Par Doug HARKNESS
de la Presse canadienne

Gordon Wainwright Jukes ne sera pas un simple commis de bureau à son nouveau poste de secrétaire-gérant de la Canadian Amateur Hockey Association. Cet éditeur d'un hebdomadaire de Melville, Sask., qui n'a que 45 ans, a monté rapidement dans les rangs du corps dirigeant du hockey amateur du Canada. "Avez bon joueur de hockey" dans sa jeunesse, il a pris part à sa première assemblée de la CAHA en 1953. Six ans plus tard, il en était le président. Jukes vient d'abandonner la présidence pour occuper le poste le plus critique au sein de la CAHA, quand on la désigne comme successeur de feu George Dudley, qui était depuis 15 ans le bar du hockey amateur au Canada. Dudley est décédé le 8 mai à Midland, Ont.

Les fonctions

Il est reconnu que les fonctions de secrétaire-gérant exigent un titulaire capable de prendre des décisions rapides et de s'en tenir à celles-ci. Le salaire de Jukes sera probablement de \$6,500.

Bob LeBel, un vétérinaire des cercles de hockey québécois, a refusé d'être candidat au poste laissé vacant par Dudley quand certains dirigeants ont exprimé leur objection à ce que le nouveau secrétaire-gérant soit maître de toute la situation. Ils décident alors que le nouveau titulaire devrait coopérer étroitement avec le conseil exécutif de la CAHA.

LeBel, ancien président de la CAHA, a

Rien ne va plus
à San Francisco

San Francisco — Les Giants de San Francisco ont commencé hier soir une série de quatre parties contre les Braves de Milwaukee et l'Infielders ne pas sans exister dans la ville de la côte du Pacifique, où, au printemps, on ne parlait que du formidable coup de bâton des joueurs de Bill Rigney.

A l'heure présente, personne ne cogne. Et le personnel de l'Infielders laisse beaucoup à désirer, lui qui parvenait à en chasser six adversaires quatre fois en cinq parties, il n'y a pas tellement longtemps.

La série entre les Giants et les Braves décidera du détenteur de la deuxième place du classement de la ligue Nationale. Certains observateurs, à candlestick d'après, se demandent encore comment il se fait que les Giants se soient maintenus aussi haut dans le classement, à la suite de leur performance des derniers temps.

Les Giants ont joué leurs 11 dernières parties sur leur terrain. Ils en ont gagné 5 et perdu 6. Quatre de leurs victoires ont été remportées par la marge d'un point.

Willie Mays, qui cogne pour une moyenne de .350, il y a quelques temps, a toutes les misères du monde à se maintenir dans les 300 avec sa moyenne de .305. Mays et Jim Davenport, paralysé temporairement par une ulcère d'estomac, sont les deux seuls Giants à cogner pour .300. La moyenne de Davenport est juste à la limite.

Mays a obtenu un coup sûr jeudi soir contre Cincinnati; c'était son premier dans ses 22 dernières apparitions au bâton. "J'ai déjà vu Willie dans une léthargie, a déclaré son gérant Rigney, mais jamais comme cela".

Jeudi, les Giants ont obtenu 5 coups sûrs, mercredi et mardi, 6. Samedi dernier, ils étaient limités à 3 et dimanche à 7. Ce jour-là, les Cardinals en ont encaissé 17 pour triompher 14-9. Rigney, dont le bat ultime est d'obtenir au moins 2 coups sûrs de suite, a remanié son alignement à plusieurs reprises mais sans succès.

Au début de la saison, la position était la suivante: Mays, Willie McCovey, Orlando Cepeda et Willie Kirkland... un quart de l'équipe nationale craignait comme la peste. Aujourd'hui, McCovey cogne pour .250, Cepeda .273 et Kirkland .298. Les receveurs Bob Schmidt et Hobie Landrih ont des moyennes respectables de .256 et .186. Landrih a compté un point durant toute la saison. Le deuxième but Don Blasingame cogne pour .227, l'arrêt-court Ed Bressoud, pour .243. Joe Amalfitano, qui bêche les trous, tantôt au troisième but, tantôt à l'arrêt-court, frappe pour .282.

Les joueurs sur le banc sont encore pires. André Rodgers, .258, Jim Marshall, .190, Dale Long, .111, et Dave Philley, .000 en dix apparitions. Chez les lanceurs, le gros désappointement est Johnny Antonelli dont le record est 3-3.

DANS LA LIGUE PROVINCIALE DE BASEBALL

Duel de lanceurs prévu entre
Forest et Riendeau au Laurier

Les Mousques de Joliette et le Cordon Bleu de Montréal, deux équipes de force égale, se rencontreront demain après-midi au parc Laurier à 2h30 p.m. L'instructeur de l'équipe de la maison J. René Ouellet, Gilles Trotter, compte beaucoup sur le puissant frappeur Patrick Lebeau pour triompher des Mousques. Lebeau est considéré comme un des meilleurs frappeurs du circuit. Cette saison, il a obtenu quatre coups sûrs en neuf prises officielles au bâton. Il est en tête des frappeurs du Cordon Bleu.

Pour triompher du Joliette, le Cordon Bleu devra tenir en res-

Les Cubs triomphent 6-1

CHICAGO. — Le robuste Mark Freeman, qui lui durant un temps, jouait étoile du club de baseball-panier de l'Etat de la Louisiane, a remporté hier sa première victoire dans les ligue majeures, en ayant quatre simples aux Philadelphes de Philadelphie, alors que les Cubs ont remporté une victoire de 6-1, à Chicago.

Le lanceur de 6 pieds et 6 pouces en était à son deuxième départ avec les Cubs, depuis qu'il a été acquit du club Richmond, le 19 mai dernier, dans une transaction impliquant Art Cicerelli des Yankees de New-York.

Freeman a retiré 7 frappeurs au bâton, a accordé 4 buts sur balles et a frappé un joueur de sa balle, pour vaincre les Philadelphes qui avaient triomphé dans quatre de leurs cinq dernières parties. Le lanceur de 225 livres a accordé des simples aux 2e, 3e, 4e et 6e manches. Les Philadelphes ont placé qu'un homme sur les buts après la 6e, soit à la suite d'un but sur balles à la 8e.

Ernie Banks a considérablement aidé la cause de Freeman, qui est âgé de 29 ans, en encaissant un circuit pour deux points à la troisième manche, son 15e de la saison. Banks a ainsi produit ses 43e et 44e points cette saison, pour mener dans ce domaine comme dans celui des circuits. Le lanceur perdant fut Jim Owens, qui a quitté le monticule à la 5e, pour faire place d'abord à Reuben Gomez puis à Umberto Robinson. Le record de Owens est maintenant de 3 victoires contre 6 défaites.

Les Cubs ont marqué un point dans la 1ère, sur un simple de Ritchie Ashburn et un double de Ed Bouchee. Mais les Philadelphes ont égalé le compte à la 3e, grâce à un but sur balles et un simple de Tony Taylor.

L'OMNIUM DE L'ONTARIO

Toby Lyons a pris les devants

RIDGEWAY. — Toby Lyons, de Jamestown, N.Y., a pris les devants hier au cours de l'Omniom de l'Ontario en réussissant un 69, soit trois coups sous la normale.

Lyons, un professionnel a maintenant un total de 142 après 36 trous, soit deux sous le "par" à mi-chemin de ce tournoi de 72 trous d'une valeur de \$5,000. Jeudi, lors de la ronde d'ouverture, il a réussi un 73. Hier, il a réussi des birdies au septième, 11e, 12e, 14e et 17e trous.

Gary Gowan, est quatre coups derrière le meneur avec 146 ayant joué un 70, deux coups sous la normale, hier. Il a réussi un "eagle" au 12e trou d'une distance de 518 verges.

Moe Norman, un professionnel de Toronto, l'un des favoris avant l'ouverture du tournoi, a joué un 75 pour un total de 149.

PHILADELPHIE	AB	P	CS	Pp
Die Grace, CC	3	0	0	0
Taylor, B	3	0	1	0
Post, CC	3	0	1	0
Quinn, B	3	0	1	0
R-Anerson	1	0	0	0
Robinson, T	1	0	0	0
Walters, CC	1	0	0	0
Harris, B	1	0	0	0
Nesman, B	1	0	0	0
A-Dalympa	1	0	0	0
Lepele, AC	1	0	0	0
Owens, L	1	0	0	0
Curry, CC	1	0	0	0
TOTAUX	30	1	4	1

CHICAGO	AB	P	CS	Pp
Ashburn, CC	3	3	3	0
Will, CC	4	1	1	0
Frank, AC	4	1	1	0
Bouchee, 15	4	0	0	0
Moray, CC	4	0	0	0
Thomas, CC	1	0	0	0
Kindall, 25	1	0	0	0
Hagan, R	4	0	1	0
TOTAUX	30	1	4	1

Paul Pender est
reste champion

La légende de Sugar Ray Robinson semble avoir pris fin hier alors que l'ancien vieux monarque de 40 ans a encaissé une autre défaite aux mains de Paul Pender, le champion reconnu par les Etats du Massachusetts et de New-York.

Robinson a tenté l'impossible pour mettre le champion hors de combat dans les premières rondes mais Pender, très intelligent, a laissé Robinson se fatiguer pour ensuite attaquer à compter de la 8e ronde.

Aucun des deux boxeurs n'est allé au plancher. Pender a accumulé un grand nombre de points avec de légers crochets de droite tandis que Robinson a vainement tenté tout le long du combat, de placer son moulinet de droite qui lui avait valu tant de victoires dans sa brillante carrière.

Baltimore 5
Kansas City 4

Kansas City 201 000 010-4 9 1
Baltimore 201 000 11x-5 13 2
L'arrêt-court P. D. Kutyra, 4-3, P. Stigman (2-4) CC; NY: Mantle (12).

New-York 4
Cleveland 3

Cleveland 100 110 000-3 10 1
New-York 003 000 01x-4 9 1
L'arrêt-court P. D. Kutyra, 4-3, P. Stigman (2-4) CC; NY: Mantle (12).

Baseball

HIER

Ligue Internationale
Montréal à La Havane, soir
Toronto à Miami, soir
Buffalo à Richmond, soir
Rochester à Columbus, soir
Ligue Nationale
Philadelphie à Chicago, soir
Pittsburgh à St-Louis, soir
Cincinnati à Los Angeles, soir
Milwaukee à San Francisco, soir
Ligue Américaine
Kansas City à Baltimore, soir
Cleveland à New-York, soir
Detroit à Washington, soir

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Montréal à La Havane, 2
Toronto à Miami, 2
Buffalo à Richmond, 2
Rochester à Columbus, 2
Ligue Nationale
Philadelphie à Chicago, 2
Pittsburgh à St-Louis, 2
Cincinnati à Los Angeles, 2
Milwaukee à San Francisco, 2
Ligue Américaine
Cleveland à New-York, 2
Kansas City à Baltimore, 2
Chicago à Boston, 2
Detroit à Washington, 2

DEMAIN

Ligue Internationale
Montréal à La Havane, 2
Toronto à Miami, 2
Buffalo à Richmond, 2
Rochester à Columbus, 2
Ligue Nationale
Philadelphie à Chicago, 2
Pittsburgh à St-Louis, 2
Cincinnati à Los Angeles, 2
Milwaukee à San Francisco, 2
Ligue Américaine
Cleveland à New-York, 2
Kansas City à Baltimore, 2
Chicago à Boston, 2
Detroit à Washington, 2

CLASSEMENT

(Parties d'hier soir non comprises)
LIGUE INTERNATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Toronto 31 11 738
Baltimore 22 11 681
Richmond 25 27 491
La Havane 22 23 489
Rochester 20 24 483
Columbus 27 27 449
Miami 20 29 406
Montreal 15 32 319

LIGUE NATIONALE

G. P. Moy. Diff.
Pittsburgh 31 17 646
San Francisco 30 20 600
Milwaukee 23 23 561
Cincinnati 23 25 500
St-Louis 22 26 458
Los Angeles 22 27 440
Chicago 19 25 432
Philadelphie 18 32 369

LIGUE AMERICAINE

G. P. Moy. Diff.
Cleveland 26 17 622
Baltimore 29 21 589
New-York 25 21 543
Detroit 24 21 533
Chicago 26 23 531
Washington 29 29 435
Kansas City 20 26 417
Boston 15 30 333

Les dix meilleurs

LIGUE AMERICAINE
P. AB PC CS Moy
Rumler, Bos. 44 172 26 97 380
Matis, N.-Y. 43 154 34 51 331
Bayer, St-Louis 43 201 34 51 331
Berra, N.-Y. 35 107 17 35 327
Gentile, Balt. 43 111 23 36 324
Allison, Wash. 46 127 27 46 319
Piersall, Cleve. 43 146 27 46 315
Smith, Chicago 49 184 24 57 310
Franklin, Cleve. 43 159 30 49 308
Minnick, Ch. 49 186 31 27 308

CIRCUITS

Hansen, Baltimore 58
Matis, New-York 55
Minnick, Chicago 55
Gentile, Baltimore 53
Skowron, New-York 53
LIGUE NATIONALE
P. AB PC CS Moy
Clemente, Pitts. 43 201 34 51 331
Curry, Phil. 37 112 13 38 329
Ashburn, Ch. 44 167 35 55 329
Adcock, Milw. 32 119 13 38 329
Skeeter, Pitts. 46 184 40 60 326
White, St-Louis 47 188 28 60 319
Barton, Milw. 39 170 27 54 318
Groat, Pitts. 48 209 29 65 318
Pinson, Cleve. 50 219 37 68 311
Mathers, Milw. 43 214 34 64 308

POINTS PRODUITS

Hansen, Baltimore 58
Matis, New-York 55
Minnick, Chicago 55
Gentile, Baltimore 53
Skowron, New-York 53
LIGUE NATIONALE
P. AB PC CS Moy
Clemente, Pitts. 43 201 34 51 331
Curry, Phil. 37 112 13 38 329
Ashburn, Ch. 44 167 35 55 329
Adcock, Milw. 32 119 13 38 329
Skeeter, Pitts. 46 184 40 60 326
White, St-Louis 47 188 28 60 319
Barton, Milw. 39 170 27 54 318
Groat, Pitts. 48 209 29 65 318
Pinson, Cleve. 50 219 37 68 311
Mathers, Milw. 43 214 34 64 308

Arnold Palmer, en avant
dans l'omniom Oklahoma

OKLAHOMA. — Arnold Palmer a roulé une ronde de 66 soit 5 sous le par, hier, pour prendre l'avance dans l'omniom d'Oklahoma, pour une bourse de \$30,000.

Palmer défient, après 36 trous, une avance d'un coup sur Gene Littler, qui a réussi l'extraordinaire ronde de 64, hier. Après la première journée, jeudi, Ernie Vossler et Bobby Goetz avaient pris la tête du peloton avec des rondes de 66.

La performance de Littler a été qualifiée de phénoménale par le vétéran Dutch Harrison, son partenaire de jeu. Littler a joué les six derniers trous avec 6 coups sous le par. Il a obtenu un "eagle" au 16ème trou, d'une longueur de 537 verges. Il a réussi un put de 70 pieds, d'en dehors des limites du vert. Il a cependant été handicapé par deux bogies, sur des trous de par 5.

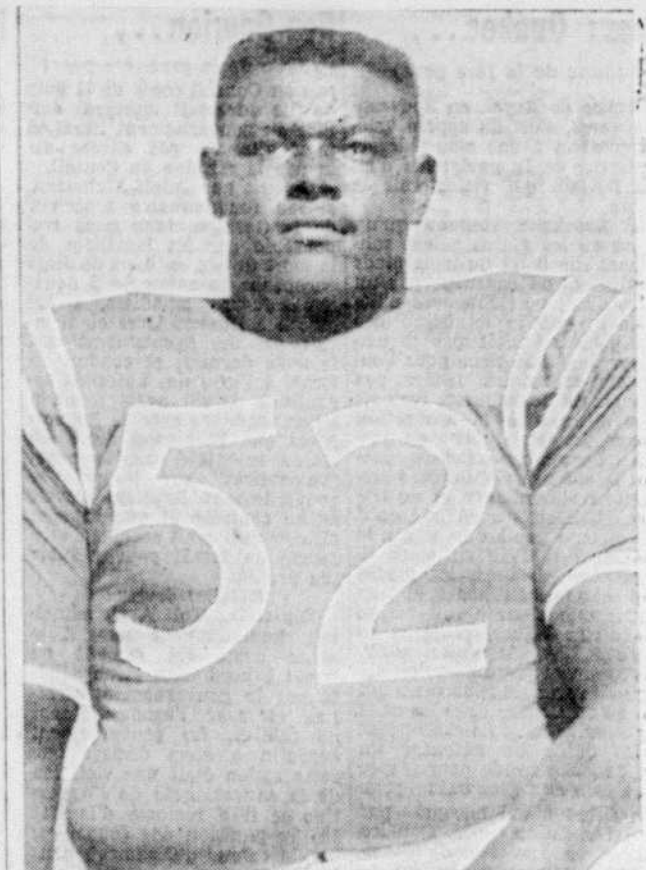
Les Américaines en avant
par 2-1 dans les matches
de la coupe Wightman

WIMBLEDON. — L'Américaine Darlene Hard a triomphé dans les simples et les doubles hier pour donner aux Etats-Unis une avance de 2-1 sur la Grande-Bretagne, dans la rencontre pour la possession de la coupe Wightman.

La jeune blonde de Californie a d'abord défait Mlle Christine Truman de Grande-Bretagne, 4-6, 6-3 et 6-4, puis a formé équipe avec Mlle Karen Hantze de San Diego pour vaincre Mlle Ann Haydon et Mlle Shirley Blommer Brasher en doubles.

Mlle Haydon, qui a 21 ans, n'a encore jamais perdu un match de simples de la coupe Wightman, s'est ralliée pour vaincre Mlle Hantze, 2-6, 11-9 et 6-1, dans le premier match de la journée.

Aujourd'hui, trois matches de simples et un match de doubles complèteront la série. Mlle Hard rencontrera Mlle Haydon tandis que Mlle Hantze affron-



Nouvelle acquisition des Alouettes

Le dernier joueur importé des Alouettes vient de la côte de l'Ouest; il s'agit de Sylvester Cooper, un plaqueur de Bakersfield, Californie. Cooper est âgé de 21 ans, il mesure 6 pieds et pèse 270 livres. Il a joué pour le collège Bakersfield en 1958 et se mérita le poste de plaqueur sur le club-étouilles de la Conférence métropolitaine. Il est natif de Bakersfield où il excellait au football dès ses débuts à l'école secondaire. Il se rapportera au camp des Alouettes le 2 juillet.

Les Royaux au bâton

ROYAUX AU BATON

	J	AB	P	CS	2B	3B	C	PPP	BV	Pct
COLEMAN, Cl.	16	49	12	16	2	2	1	4	1	.327
SCULL, Angel	46	162	23	51	7	2	1	11	2	.315
WINDHORN, G.	42	123	16	34	9	0	4	17	2	.276
SANDERS, Dick	33	66	6	18	4	0	2	14	0	.273
RISLEY, George	48	179	24	48	10	1	4	20	1	.269
SNYDER, Jerry	33	122	8	32	8	0	0	9	2	.262
ALTOBELLI, Joe	48	170	27	41	7	0	13	36	0	.241
GOLIAT, Mike	43	129	17	31	10	0	2	15	1	.240
GRABER, Rod	35	76	11	15	4	1	0	7	2	.197
CATTON, Bob	16	27	0	3	1	0	0	1	0	.111
SORACI, Charlie	3	11	0	1	0	0	0	0	0	.091
WEBSTER, Ray	1	3	0	0	0	0	0	0	0	.009

LANCEURS

	J	ML	CS	P	PM	B	R	PC	G	P	MPM
HUNTER, Willard	22	45	36	19	18	24	44	0	3	2	3.60
CHITTM, Nelson	12	30	36	18	13	9	11	1	0	1	3.50
BIRNER, Babe	15	73 ⁴⁵	68	38	35	16	30	3	2	8	4.28
KUNKEL, Bill	18	55	59	78	27	29	21	2	3	4	4.42
VALDES, René	18	64 ⁴⁵	66	34	32	20	37	4	3	6	4.45
GROB, Connie	8	28	37	16	14	8	10	0	2	1	4.50
PERRANDSKI, Ron	18	39 ⁴⁵	47	24	20	12	15	1	4	4.58	
LASORDA, Tom	9	34 ⁴⁵	62	38	31	20	15	0	1	4	8.12

L'équipe de la B. Lévis, à Pittsburgh

On sait que le 2e Tournoi International par équipes fut disputé sous l'égide du 20e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada de Petites Quilles, Inc., et qu'il s'est terminé dimanche dernier par une victoire de l'équipe de la Buanterie Lévis-Lée, qui totalisa 2828 pour les trois parties régulières.

40 clubs ont participé à l'élimination et à la dernière minute, le club du Restaurant Belle-Vue, de St-Louis de Courville élimina le Rest. P.E. Ross, de la Salle Limolou en roulant un triple de 2740 et finalement, dimanche après-midi dernier, le club de la Buanterie Lévis-Lée enregistra son record pour obtenir le droit de se rendre en finale, à Pittsburgh, incessamment. Le club de la Buanterie Lévis-Lée était dirigé par Armand Boisvert et les joueurs qui le composent sont Gaston Turgeon, René Chabot, Roland Gosselin, Bruno Savard, Guy Chantal et Lucien Dufour. Le commanditaire, de la Buanterie Lévis est M. Fernand Turgeon, ancien président du Tournoi Provincial.

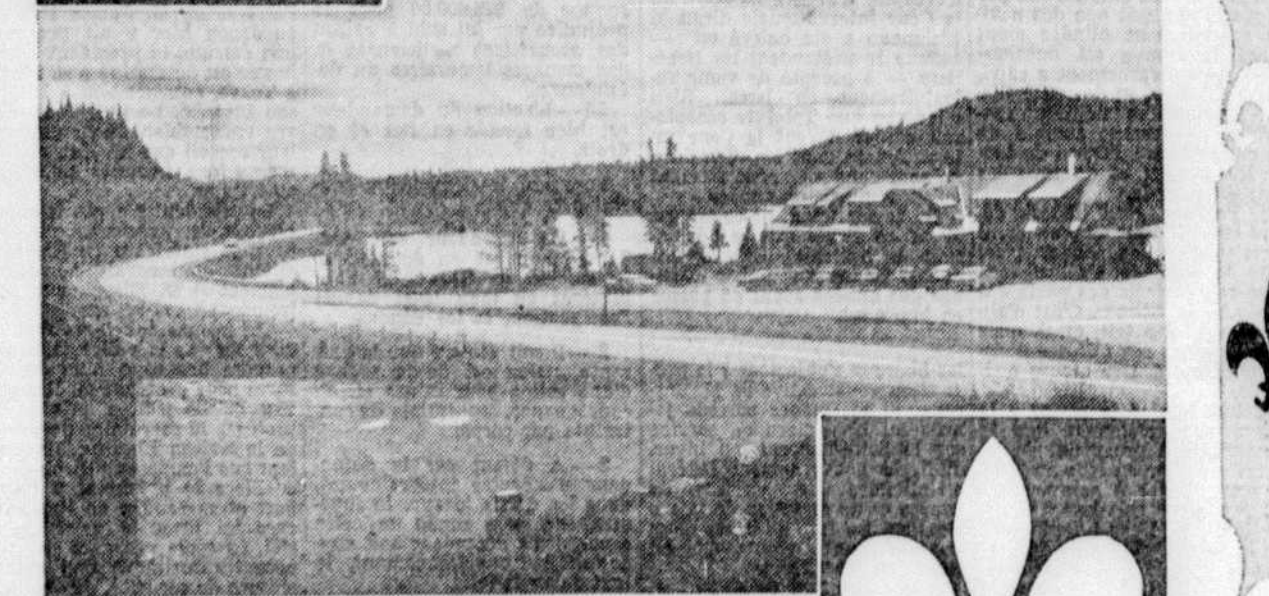
Au cours des activités de ce tournoi d'équipes, Jocelyn Hawey a obtenu le plus haut triple d'équipe avec des parties simples de 278, 245 et 221 pour le haut total de 744.

Les vainqueurs ont obtenu le droit de faire le voyage à Pittsburgh en avion, toutes dépenses payées par la Cie Brunswick-Balke-Collander, Co. Ltd. Ils ont reçu \$200.00 du 20e Tournoi Provincial et \$200.00 de la Buanterie Lévis-Lée et \$900.00 de la Cie Brunswick.



On reconnaît ci-dessus les nouveaux monarques de la province dans le domaine des petites quilles. Il s'agit de Mme Irène Louis-Seize, de Montréal, qui a obtenu une moyenne de 199.3 aux activités du 20e tournoi provincial et de l'est du Canada de petites quilles Inc., qui vient de se terminer à Québec. Le champion est Janvier Tétrault, de Saint-Jean d'Iberville, qui a obtenu une moyenne de 196.7 au même grand tournoi de la province. Les nouveaux champions de 1960 sont photographiés ci-dessus, en compagnie du président de la classique provinciale, M. Paul-Emile Lapointe, de Clifard, en banlieue de Québec.

1-Buanterie Lévis, Lée	2828	23-Salle Drolet, Anc. Lorette	2405
2-Rest. Belle-Vue, St-Louis	2740	24-Dominion Oldfield, Mt	2398
3-Rest. Coranet	2731	25-Crispo Suroco (3)	2397
4-Rest. Salle Limolou	2703	26-Restaurant Plaza	2397
5-Tenituerie Québec	2670	27-Pittsfield (1)	2397
6-Laurentian Lane, Mt (1)	2666	28-Salle Limolou (2)	2397
7-Crispo Suroco (2)	2643	29-Adelard Laberge Lée	2397
8-Sport Bowling, Mt (1)	2617	30-Salle Limolou (3)	2397
9-Rest. Chez Arnold	2597	31-Capitol Bowling, Sawin	2397
10-Rest. Salle Limolou (2)	2581	32-Tournoi National	2397
11-Station Suroco (2)	2581	33-Palais des Quilles, Mont	2397
12-Taverne Pat Mercier	2525	34-magay	2397
13-Sport Bowling, Mt (2)	2521	35-Sport Bowling, Mt (3)	2397
14-Lechne, Mt (1)	2514	36-Kimouli (2)	2397
15-Laurentian Lane, Mt (2)	2500	37-Quill-O-Rama, Thornd-M.	2397
16-Edgaré Aude	2483	38-Sept-les (2)	2397
17-Robert Julien	2484	39-Foyer Patro, R-du-Loup	2397
18-Humpty Dumpty	2474	40-Salle-Rose-du-Défilé	2397
19-Rimolou (1)	2464	41-Salle St-Laurent	2397
20-Lechne (2), Mt	2464	42-Elevateur à grains	2397
21-Laurentian Lane Mt (3)	2452	43-Club de courses sous	2397
22-Salle Limolou	2429	44-Oalerie sportive locale	2397

NOUS SOMMES FIERS de
nos
oeuvres

pour le confort des touristes

L'Union Nationale n'a rien ménagé pour assurer le confort des touristes québécois ou étrangers, particulièrement dans les régions pittoresques de nos parcs nationaux. Les automobilistes y trouvent des auberges accueillantes leur assurant nourriture et gîte. Les routes qui traversent ces parcs sont vastes, modernes et pittoresques. Elles ajoutent à l'agrément du voyageur.

A choisir:

RÉALISATIONS
ou
PROMESSES
électorales
irréalisables ?

VERS LES SOMMETS

avec
BARRETTE
et l'Union Nationale

Hees: Québec...

(Suite de la 1ère page)

et député de Royal, au Nouveau Brunswick, s'est dit opposé catégoriquement à une aide fédérale à la navigation d'hiver fluviale qui violenterait la nature.

M. Brooks a soutenu qu'un fleuve ou les glaces gèlent solidement sur deux ou trois pieds d'épaisseur ne constituent pas un cours d'eau véritablement navigable et que le ministère des transports ne doit pas y employer des brise-glaces pour l'ouvrir aux océaniques. Il n'est pas sûr si le ministre voulait faire allusion à la navigation d'hiver jusqu'à Québec ou jusqu'à Montréal. Toutefois, prenant la défense des intérêts maritimes de Saint-Jean et de Halifax, M. Brooks a déclaré qu'il ne s'agit pas à une aide à la navigation d'hiver en eaux libres, c'est-à-dire où les glaces ne sont pas en bancs et ne constituent pas une surface solidement ancrée aux deux rives du Saint-Laurent. Les Maritimes, dit-il, ne s'opposent pas à ce qu'on apporte de l'aide aux cabotiers qui font du commerce dans les eaux de l'estuaire mais ils s'insurgent contre l'idée de défoncer un chemin aux océaniques.

Le débat a été marqué par l'intervention de M. Maurice Johnson, conservateur de Chambly-Rouville, qui a soutenu la constitutionnalité du projet de M. Antonio Barrette de construire et de mettre en service un brise-glaces pour aider la navigation d'hiver jusqu'à Québec. M. Johnson a vu des opposés pendant aux vues exprimées par le ministre des affaires des anciens combattants, M. Brooks. Il a reproché aux libéraux de n'avoir jamais rien fait, quand ils étaient au pouvoir, pour favoriser la navigation d'hiver et même aujourd'hui de se prononcer catégoriquement pour une telle politique.

M. Maurice Bourget, libéral de Lévis, a déclaré, pour sa part, qu'il appartenait à Ottawa d'assurer la navigation d'hiver et à la seule des conservateurs de tenir leurs promesses passées, pour ne pas nuire à une autre partie du pays. On a dit, ensuite, qu'il n'était pas possible d'hiver jusqu'à Québec et qu'il était possible d'hiver jusqu'à Québec, 25 océaniques se sont rendus dans ce port. Les libéraux veulent que chaque partie du Canada ait sa part mais il serait illogique, dit-il, de s'opposer à ce que Québec, Trois-Rivières et même Montréal ne puissent pas profiter des avantages des aux développements de la technique.

À l'espérance, dit M. Bourget, que le gouvernement fédéral ne laisse pas la province de Québec construire un ou deux brise-glaces qui entraîneraient des coûts de quinze millions, ce nous ferait perdre les 25 millions que nous avons recueillis pour les universités.

Intervenant dans le débat, M. Lionel Chevrier, libéral de Laurier, a déclaré qu'il y a des divergences d'opinion entre M. Hees et M. Brooks. Il cite ce qu'il dit être une promesse de M. Hees de tout faire pour ouvrir le fleuve à la navigation d'hiver jusqu'à Québec inclusivement.

M. Douglas Fisher, PSD, déclare que, pour sa part, cette question de l'aide à la navigation doit être réglée selon le principe de l'efficacité économique et de l'intérêt national, au plus bas prix possible pour l'expédition et le commerce des marchandises. Il souhaite que l'on fasse enquête sur les mérites et démerites du projet.

M. Hees répliqua que le port de Québec a connu, l'hiver dernier, un important progrès dans ses opérations d'hiver. Nos brise-glaces sont intervenus, dit-il, pour porter secours à tout navire qui demandait de l'aide parce qu'il se trouvait emprisonné par les glaces. Le fait que des navires spécialement blindés aient utilisé le fleuve est encouragé. Le gouvernement a suivi, l'hiver dernier, et demeure disposé à suivre une "politique sensée" et qui tienne compte de ses obligations à l'égard de toutes les parties et de tous les ports du Canada.

M. Pearson, chef libéral, déclare que s'il était au pouvoir, il ferait tout en son pouvoir pour aider le port de Québec sans nuire aux intérêts des ports des provinces maritimes. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait, dit-il, mais il soulève des rires de scepticisme chez les conservateurs québécois.

M. Lucien Cerdin revient à la charge pour s'étonner que le gouvernement provincial de M. Barrette vienne en aide au fédéral pour l'aider à assumer ses responsabilités relatives à la navigation. M. Hees lui répondit que la responsabilité du fédéral est d'assurer la navigation mais pas nécessairement de mettre des navires en service. N'importe quelle compagnie privée et d'importe quelle province peut mettre un brise-glaces en service.

Le ministre cite alors des exemples. Le météore, dit-il, que

Ben-Gourion...

(Suite de la 1ère page)

mis au Conseil copie de la note qu'elle adressait mercredi dernier au gouvernement israélien mais elle n'a pas encore demandé la réunion du Conseil.

On sait que Adolf Eichmann, ancien fonctionnaire supérieur de la Gestapo, tenu pour responsable par les Israéliens de la mort de six millions de Juifs européens au cours de la deuxième guerre mondiale, a été enlevé à Buenos-Aires où il vivait, par des agents israéliens, le mois dernier, et conduit en Israël à l'insu des autorités argentines. Israël avait répondu à une première note de Buenos-Aires que Eichmann avait été enlevé et enlevé par des agents "volontaires" sur lesquels le gouvernement israélien n'avait aucun contrôle et que l'ancien officier nazi avait accepté d'être amené en Israël pour y subir son procès.

Résultat douteux

Toutefois, Tel-Aviv admettait implicitement que Eichmann avait été ramené en Israël à bord d'un avion affrété par le gouvernement israélien et avec l'encouragement de celui-ci. Le gouvernement argentin a alors déclaré que cette action était une violation de la souveraineté de l'Argentine et il a réclamé d'Israël:

1- La punition des coupables; 2- Le retour d'Eichmann dans les huit jours.

Les délégués de plusieurs Etats à l'ONU ont exprimé leur doute hier que Buenos-Aires puisse démontrer que le conflit israélo-argentin au sujet de Eichmann comporte une menace pour la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité ne peut en effet étudier une requête que si elle porte sur un problème de nature à menacer la paix et la sécurité.

À la Haye?

En Allemagne occidentale, la direction du parti socialiste a déclaré que Eichmann devrait être conduit en Allemagne afin d'être jugé puisque c'est dans ce pays qu'il a perpétré ses crimes ou qu'il a ordonné les massacres massifs de Juifs. Le gouvernement de Bonn avait dit, plus tôt, qu'il n'allait pas réclamer l'extradition d'Eichmann sachant parfaitement que les Israéliens refuseraient les demandes criminelles contre le demandeur.

12- Cette répétition de l'accusation de parjure fut également l'objet de publication dans la voie des journaux.

13- Au surplus, les accusations du demandeur s'accompagnent de menaces de procédures criminelles contre le demandeur.

14- Le demandeur persiste à déclarer qu'il n'a pas et ne peut pas déclarer publiquement que la déclaration assermentée par le demandeur était fautive et mensongère.

15- En affirmant que les propos du demandeur sont faux, le demandeur commet un grave délit car il sait que les faits relatés par le demandeur correspondent exactement à la réalité.

16- Un chèque de \$3,200.00 fut bel et bien remis au demandeur par le défendeur, dans les circonstances énoncées par le demandeur, et les protestations ou menaces du demandeur ne changeront rien à la réalité des faits qui sont à la connaissance du défendeur ou de ses préposés.

17- Les affirmations diffamatoires et malicieuses et menaces du demandeur, leur communication au public et la publicité qui en a été faite, à la demande du défendeur ont eu pour effet d'affecter le demandeur dans ses affaires commerciales et sociales et de nuire à sa réputation. Les faits sont de nature à lui causer une humiliation profonde et à affecter considérablement sa réputation; il en subit un préjudice moral dont le défendeur est responsable.

18- Le demandeur avait jusqu'à ces derniers temps joui d'une excellente réputation et il est pour lui de toute nécessité que sa parole soit respectée et ne soit mise en doute.

19- Le demandeur a droit de réclamer du défendeur une somme de \$25,000.00 pour le préjudice par lui subi à raison des accusations malicieuses et des menaces téméraires du défendeur.

20- L'action du demandeur est bien fondée en fait et en droit.

Pourquoi le demandeur conclut à ce que:

1- Le défendeur soit condamné à payer au demandeur la somme de \$25,000.00 avec l'intérêt au taux légal depuis l'assignation, et les dépens;

2- Il soit déclaré que la présente action est de la nature d'une action pour injure et, en conséquence, susceptible de contrainte par corps;

3- À défaut par le défendeur d'exécuter intégralement, dans les délais légaux, le jugement qui sera rendu en cette cause, ledit défendeur soit condamné à l'emprisonnement, le tout selon la loi.

Québec, le 10 juin 1960.

Signé:

Gerard Lévesque,
Jean-Marie Houle,
procureurs du demandeur.

M. Honoré Pelletier...

(Suite de la page 3)

bles, à titre de commissions, si je prouvais ma bonne volonté.

En sortant de cette dernière entrevue, j'ai rencontré, dans un bureau adjacent, MM. Jos. Gignac et Philippe Johidon qui m'ont remis en plus 8 billets de \$100.00 pour ajouter au chèque que je venais de recevoir et pour faire un total de \$3,800.00.

J'avais entendu dire depuis longtemps que l'Union nationale et son organisateur en chef se livraient à cette pratique honteuse de corruption et d'achats de consciences mais je n'avais jamais pu croire qu'un ministre de la Couronne puisse aller aussi loin dans ce domaine.

Lorsqu'on m'a approché pour rencontrer M. Bégin, j'ai consenti afin de vérifier si c'était bien vrai et j'en donne les preuves aujourd'hui.

6- La dite déclaration avait été signée par le demandeur sous la foi du serment;

7- La déclaration assermentée du demandeur est produite avec la présente action comme exhibit P-1;

8- Le 6 juin, cette déclaration du demandeur fut portée à la connaissance du public en général;

9- Le lendemain, soit le 7 juin, à Québec, le défendeur Bégin affirmait publiquement que la déclaration assermentée par le demandeur était fautive et mensongère;

10- Cette affirmation du défendeur fut prononcée par le défendeur lui-même à la télévision (Québec) et elle fut, après communication du défendeur, reproduite dans les journaux en général;

11- Lors d'une assemblée politique subséquente tenue à St-Rose, comté de Dorchester, le défendeur répéta son accusation de parjure contre le demandeur;

12- Cette répétition de l'accusation de parjure fut également l'objet de publication dans la voie des journaux;

13- Au surplus, les accusations du demandeur s'accompagnent de menaces de procédures criminelles contre le demandeur;

14- Le demandeur persiste à déclarer qu'il n'a pas et ne peut pas déclarer publiquement que la déclaration assermentée par le demandeur était fautive et mensongère;

15- En affirmant que les propos du demandeur sont faux, le défendeur commet un grave délit car il sait que les faits relatés par le demandeur correspondent exactement à la réalité;

16- Un chèque de \$3,200.00 fut bel et bien remis au demandeur par le défendeur, dans les circonstances énoncées par le demandeur, et les protestations ou menaces du demandeur ne changeront rien à la réalité des faits qui sont à la connaissance du défendeur ou de ses préposés;

17- Les affirmations diffamatoires et malicieuses et menaces du demandeur, leur communication au public et la publicité qui en a été faite, à la demande du défendeur ont eu pour effet d'affecter le demandeur dans ses affaires commerciales et sociales et de nuire à sa réputation. Les faits sont de nature à lui causer une humiliation profonde et à affecter considérablement sa réputation; il en subit un préjudice moral dont le défendeur est responsable;

18- Le demandeur avait jusqu'à ces derniers temps joui d'une excellente réputation et il est pour lui de toute nécessité que sa parole soit respectée et ne soit mise en doute;

19- Le demandeur a droit de réclamer du défendeur une somme de \$25,000.00 pour le préjudice par lui subi à raison des accusations malicieuses et des menaces téméraires du défendeur;

20- L'action du demandeur est bien fondée en fait et en droit.

Pourquoi le demandeur conclut à ce que:

1- Le défendeur soit condamné à payer au demandeur la somme de \$25,000.00 avec l'intérêt au taux légal depuis l'assignation, et les dépens;

2- Il soit déclaré que la présente action est de la nature d'une action pour injure et, en conséquence, susceptible de contrainte par corps;

3- À défaut par le défendeur d'exécuter intégralement, dans les délais légaux, le jugement qui sera rendu en cette cause, ledit défendeur soit condamné à l'emprisonnement, le tout selon la loi.

Québec, le 10 juin 1960.

Signé:

Gerard Lévesque,
Jean-Marie Houle,
procureurs du demandeur.

Ike: visite...

(Suite de la première page)

gerty a pu constater à ses dépens, hier, l'ampleur de l'opposition de la nation au voyage d'Ike en Amérique et de son hostilité à la visite du président américain à ce moment.

Il a ajouté que les manifestations d'hier étaient la conséquence normale des efforts des E.U. pour appuyer le cabinet de Kishi dont il dit qu'il sombrerait dans l'impopularité et qu'il était sur le point de tomber. Le gouvernement, a conclu Edda, doit à tout prix suggérer à Washington de reporter à une date ultérieure la visite du président.

La police de Tokio

En dépit des assurances prodiguées par les autorités japonaises, les milieux américains de Tokio l'avaient vu venir. Ils ne sont pas pleinement confiants dans l'aptitude de la police japonaise de réprimer les manifestations. Celles d'hier étaient prévues; elles avaient été ouvertement annoncées par les chefs de file de l'opposition de gauche. Néanmoins, la police japonaise a été prise au dépourvu, entièrement débordée et n'a pu dégager la voiture de Hagerty qu'une heure et vingt minutes après le début des incidents, le laissant pendant tout ce temps à la merci de milliers de manifestants qui l'insultaient, abimaient la voiture et auraient pu lui faire un mauvais parti s'ils l'avaient voulu.

Par courtoisie, Hagerty n'a pas manifesté ouvertement ses sentiments mais ses collaborateurs ont dit privément qu'il était indigné et révolté par l'inefficacité de la police japonaise. Et il se demande si cette police, même largement renforcée, sera en mesure d'épargner de pareilles insultes au président Eisenhower.

Les manifestants auraient pu aisément blesser ou tuer le haut-fonctionnaire américain s'ils n'avaient été retenus par des forces de police. Ils ont été dispersés d'une heure, il fut à leur merci. Déjà, les autorités japonaises ont modifié le programme de séjour du président américain. La longueur de l'itinéraire a été réduite dans les rues de Tokio, les sorties publiques ne commenceront que le 12 juin au lieu du 19.

15 agents spéciaux seront détachés le long du chemin du président et l'empereur voyageant en voiture fermée et non découverte comme d'habitude, etc.

Les manifestants

La foule de quelque 10,000 manifestants qui avait bloqué la sortie de l'aéroport de Hanaïnaï paraisait déchaînée mais avait évidemment reçu ordre de ne pas faire de violence contre les personnes. M. Hagerty devait reconnaître, en partant de l'aéroport, le chemin qui suivra le 19 le président depuis l'aéroport jusqu'au palais impérial. Mais Hagerty n'a pu donner suite à son projet: après 30 minutes d'attente, au milieu d'une foule hurlante, dans sa voiture aux fenêtres brisées, au pare-choc arraché, etc., il n'a dit le salut qu'à un hélicoptère qui put finalement se poser. Hagerty, l'ambassadeur des E.U. au Japon et un autre haut-fonctionnaire y montèrent et l'appareil gagna un hélicoptère volant dans les nuages. Il fut dans le cœur de la ville. Là, les trois hommes durent entrer par une porte dérobée car devant l'ambassade des milliers d'autres manifestants hurlaient des slogans anti-américains et tentaient d'enfoncer les grilles du parc. Dans l'entrée de l'ambassade, le garde à pied japonais, avait disposé une mitrailleuse.

Ike ne peut reculer

WASHINGTON. — Bien que l'arrivée de M. James Hagerty au Japon hier y ait provoqué une émeute, le président Eisenhower est déterminé à se rendre à Tokyo, annoncé-on à la Maison Blanche. Le président recuse d'abandonner son voyage. Il a même déclaré qu'il ne reculerait pas. M. Hagerty, estimant des hommes politiques américains.

Le président n'a pas le choix, ajoutent-ils, précisant que le prestige américain en Extrême-Orient diminuerait considérablement si M. Eisenhower consentait de reculer.

Ces mêmes politiques font remarquer que la police japonaise prendra beaucoup plus de mesures pour protéger M. Eisenhower qu'elle n'a pris pour protéger le secrétaire de presse de la Maison Blanche. Ils ajoutent que l'empereur Hirohito accueillera le président à l'aéroport et se rendra en limousine avec lui jusqu'au palais impérial. La seule présence de l'empereur constituerait une grande mesure de sécurité, disent-ils.

D'autre part, il y a des législateurs qui croient que M. Eisenhower devrait retarder son voyage au Japon. Le sénateur Hubert H. Humphrey, démocrate du Minnesota, est au nombre d'entre eux.

Une compagnie...

(Suite de la 1ère page)

il aurait été normal, le gouvernement de l'Union nationale a privé la province de toute participation sérieuse à la mise en valeur des gisements de fer.

Nous avons appris par un jugement de la Cour de l'Échiquier que les redevances versées par l'Iron Ore Company of Canada à la Hollinger North Shore Exploration Company se sont élevées à \$3,100,000 pour la première année d'exploitation. Elles peuvent s'augmenter au fur et à mesure que la production elle-même augmentera. Combien notre gouvernement ne toucherait-il pas de redevances s'il y avait six, huit ou dix grandes entreprises minières installées dans ce vaste territoire?

Le gouvernement de l'Alberta a financé le développement de la province et presque complètement aboli la dette publique en se réservant une participation à la mise en valeur de ses vastes dépôts de pétrole et de gaz naturel. Le gouvernement du Québec ne s'est rien réservé de la mise en valeur des vastes dépôts de fer de l'Ungava qui auraient pu faire de la prospérité de la province tout entière. Sans parler des gisements de nickel, de cuivre, d'amiant, Les seuls bénéficiaires apparents de ces concessions ont été les favoris du régime, tels M. Murray Watts, et sans doute la cause électorale de l'Union nationale.

Le Québec a raté une occasion unique de devenir véritablement la première des provinces de la Confédération. Notre patrimoine de l'Ungava est déjà fortement entamé, mais il faut y avoir moyen de sauver encore quelque chose. Il faudrait une grande enquête sur toutes les concessions accordées depuis 1946 accompagnées d'une exploration méthodique du territoire. Le scandale est manifeste, mais il faudrait aller dans les détails pour renverser notre politique minière avant que notre fabuleux patrimoine de l'Ungava soit irrémédiablement dilapidé. Le scandale, c'est que les Québécois demeurent pauvres quand la Providence leur a prodigué les richesses.

Victoire...

(Suite de la page 3)

dant les périodes électorales, il disparaissait ensuite presque complètement. L'été, il passait à quelques semaines dans Bonaventure, mais préférait ostensiblement sa quiétude aux électeurs. Il faisait figure de grand seigneur qui rendait visite à ses administrés.

En 1956, la coupe déborda. M. Jolicoeur fit une campagne électorale dont il gardera sûrement le souvenir jusqu'à sa mort. À New Richmond il fut empêché de parler par la foule hostile. Il tenta vainement de calmer les gens et prit finalement le parti de déguerpier. Des orateurs improvisés s'emparèrent alors du microphone et transformèrent en assemblée d'opposition cette réunion convoquée par le candidat ministériel.

M. Jolicoeur fut battu. Son remplaçant, M. Levesque, est un authentique Gaspésien. A Québec il créa une excellente impression tant par l'intérêt des idées qu'il exprimait que par le calme qu'il savait garder au cours des débats même les plus vigoureux.

Cette année, il est candidat à la réélection. Sa popularité nous paraît très grande.

"Convention" Paquetée

Comme dans trop d'autres comités de la province, le candidat de l'Union nationale, dont on dit beaucoup de bien, s'est mis en route avec le handicap d'avoir été le choix de ce que notre vocabulaire électoral qualifie de "convention paquetée".

M. Noël Duguay, de Paspébiac, fut candidat lors du congrès politique pour le choix du représentant de l'Union nationale. Dégouté, dit-il, de ce qui s'est passé, il a offert ses services au candidat libéral. Je l'ai rencontré à New Carlisle. Il a expliqué que MM. Bellemare et Bégin avaient tout causé d'ennui et que le choix de M. Lévesque était fait avant

Decision...

(Suite de la première page)

naul des six et l'Association européenne de libre-échange, qui comprend sept Etats. Ce comité tiendra sa première réunion le 7 juillet. Il fera rapport au comité général des 21 lors de la prochaine rencontre de celui-ci à Paris le 15 septembre.

Le comité général continuera pour sa part à étudier les problèmes à long terme intéressant les rapports entre les deux groupes et à rechercher les moyens d'une association entre les "six" et les "sept" ainsi qu'entre ces deux groupes et d'autres nations.

Lettre au "Devoir"...

(Suite de la page 4)

sieurs candidats et de certaines organisations dans cette campagne électorale.

Je veux bien croire que nous ne vivons pas dans une province comme les autres. Il devrait donc y avoir moyen que l'on dénonce le scandale de l'immoralité politique. Non pas en termes vagues; mais, de façon directe et courageuse. Ce serait là un moyen d'éclairer la conscience de chacun, de gêner les profiteurs et les incompetents et d'affermir la foi de ceux qui croient encore à la démocratie, à l'ordre et au bien commun.

Lucien RIOUX

Lettre au "Devoir"...

(Suite de la page 4)

jeux de loi lui permettent si souvent d'exposer ses points de vue, sans compter les discussions sur le discours du trône et sur le budget, que personne ne souffrirait de la réduction du temps alloué à certains items qui reviennent périodiquement.

On parle couramment de faire siéger les Chambres à l'année longue, avec des vacances pré-déterminées. Notre conviction, c'est que six mois de sessions suffisent encore, à la condition que l'on fasse du temps un emploi scrupuleux et méticuleux.

Etats-Unis: récolte-record de blé prévue en 1960, les stocks de surplus atteindraient 1,600,000,000 de boisseaux à la fin de l'année

WASHINGTON. — Le ministère de l'Agriculture a annoncé hier qu'il prévoit une récolte-record de blé en 1960: la récolte sera en effet de l'ordre de 1,271,310,000 boisseaux comparativement à 1,128,151,000 boisseaux l'an dernier et à une moyenne annuelle de 1,082,071,000 boisseaux pendant la période 1949-1958. On sait que les Etats-Unis ont déjà en stock un surplus de blé de quelque 1,320,000,000 de boisseaux, que le gouvernement a achetés au cours des dernières années dans le cadre du programme de soutien des prix agricoles et dont il paie l'entreposage. Les autorités du ministère de l'Agriculture estiment que la demande ne dépassera pas un milliard de boisseaux pour la récolte de 1960 avec le résultat que les stocks de surplus de blé devraient atteindre dans quelques mois 1,600,000,000 de boisseaux.

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT A LOUER
4 pièces chauffées, dans Duplex moderne, près Outremont, garage, 2 salles de bain, cuisine "open" et réfrigérateur inclus. R\$ 1-4982 et pas de repense R\$ 9-1828. 13-6-60

ARGENT DEMANDE
Compagnie limitée recherche un associé avec capital pour fin d'expansion. Case 38, Le Devoir. 13-6-60

ASSURANCES
ASSURANCE - AUTO
12 versements, sans intérêt. Tel: 1-4-5558, soit DU 7-5557. JNO

ATELIER DE MECANIQUE
45 ans
Lefebvre Frères Limitée
Atelier mécanique connu
existera et continuera
UN. 1-7471

COTTAGE A VENDRE
Outremont, près parc, écoles. Externat classique, 6 pièces, sous-sol fini, 200 garage, terrain. Téléphonez du lundi au vendredi. CR. 4-9227. 14-6-60

COTTAGE A VENDRE OU A LOUER
11e Bizard, près eau, moderne, RA. 9-8526 après 5 heures. JNO

CHALET A LOUER
A Contrecoeur, commodités modernes, magnifique plage, beau terrain, 3 chambres à coucher, \$50 par semaine. Juin et juillet, R\$ 4-5085.

CLUB DE LA REUSSITE
Enfin voici le correspondant, le correspondant que vous cherchez. Grâce à notre méthode psychophysique, nous vous mettons en relations avec la personne qui vous convient le mieux. Envoyez enveloppe timbrée, réponse assurée. 1000, Ave. Maplewood, Montréal 13-6-60

EMPLOIS
Bon salaire. Tous commerces. Canada. Etats-Unis. Amérique du Sud. Filles. Plusieurs compagnies. Partez les passagers. Ecrire Département J.N. National, 1076 Road, Newark, N.J. U.S.A.

HOMMES DEMANDES
Avez-vous des projets d'avenir?
Ayez un but dans la vie! Enrolé - vous dans un des régiments d'élite de l'infanterie canadienne. On a recommandé à accepter les demandes d'engagement dans les régiments suivants:
The Regiment of Canadian Guards
The Royal Canadian Regiment
The Royal 22e Regiment
Si vous réunissez les nombreuses conditions exigées, vous aurez l'avantage de vous faire une excellente carrière d'avenir qui vous fournira l'occasion de faire preuve d'initiative, de voyager, de voir du nouveau et de faire une vie extrêmement intéressante.
Renseignez-vous sans tarder au centre de recrutement de l'armée dont voici l'adresse:
772 rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec
Téléphone: AV. 8-8133
Veuillez m'envoyer tous les renseignements nécessaires sur les carrières qu'offre le Corps d'infanterie.
J'aimerais avoir une entrevue
Cher moi
Au centre de recrutement
Nom
Adresse
Ville ou village
Province
Téléphone
Age
Dernière année d'étude
13-6-60
Positions actuellement libres, aux Etats-Unis, Amérique du Sud, Europe. Jusqu'à \$15000 dépenses de voyage. Ecrire à Employment Information Center, Chambre C-42, 470, rue Stuart, Boston 18, U.S.A. 13-6-60

HOMMES DEMANDES
Un organisme producteur de films, dont les studios se trouvent à Montréal, a besoin d'un
ASSISTANT-CAMERAMAN
Bilingue
On accordera la préférence aux candidats qui ont déjà travaillé dans un studio cinématographique. Cependant, on étudiera aussi les demandes des amateurs qui ont fait de 8 mm. ou du 16 mm. et qui voudraient faire carrière au cinéma. Salaires suivant aptitudes. Faire demande par lettre en spécifiant son âge, ses aptitudes, ses goûts, son expérience en photographie et en cinématographie, à Case 38, Le Devoir. 13-6-60

INSTITUTEURS DEMANDES
Instituteurs diplômés, demandes pour cours élémentaire. S'adresser au directeur de l'école du Sacre-Cœur, 150 rue René-Philippe, Ville de Lévesque. Tel: OR. 1-8551.

INSTITUTEUR ET INSTITUTEUR DE DEMANDES
Instituteur et institutrice diplômés demandes pour classes mixtes. Institutrice pour 1ère à 6e année. Institutrice pour 10e à 12e année. S'adresser à la Commission scolaire de la Vallée, P.Q. 13-6-60

LOGEMENTS A LOUER
A St-Lambert, grand 4 pièces, moderne, chauffée, bas et terrasse. OR. 1-2487. 13-6-60
A Ville d'Anjou, 3 pièces, non chauffées, 2e étage, dans triplex. Rue St-Denis, 2 étages au nord de Sherbrooke. \$60.00 — CL. 9-8065. 13-6-60
Dans Outremont, près Université, Collège Brabour, 7 pièces, garage chauffé. \$115. — RE. 3-2102. 13-6-60
A Laval, 5 et 7 pièces, chauffées, 2e étage, dans triplex, tout confort. 1000. — CL. 9-8065. 13-6-60
A Laval, 5 et 7 pièces, chauffées, 2e étage, dans triplex, tout confort. 1000. — CL. 9-8065. 13-6-60

MAGASIN A LOUER
Bonne affaire, idéal petit commerce. 3400, rue Dandurand, RA. 2-1911. 13-6-60

PROPRIETE A VENDRE
ROSSIET — 5555, nord de Sherbrooke, 2-1/2, neuve, semi-détachée, cave, garage, système. Prix: \$20-000. Commission \$5,000. Constr. CR. 9-8065. 13-6-60
Dans l'immuable-Concept, 4001-55-55, Des Rivières, 3 étages, 3-1/2 pièces, 2 garages, en briques, fenêtres aluminium, \$18,000. 69,000. Constr. Par d'argent. Bonne affaire. A. 4-4132. 14-6-60

SANTE
Masseur physio-thérapeute, gradué d'Europe. Rhumatisme, névralgie, ostéite, cellulite, déformation. — Tel: DU. 8-8112. 13-6-60

SALLES A LOUER
Salles climatisées pouvant accueillir 50 personnes, à louer, à la journée, de 9 à 5 heures, pour interviews, réunions de vendeurs, répétitions d'artistes, etc. Composer VI. 2-86-60. 13-6-60

TERRAIN A VENDRE
St-Hubert, 100 x 100 — proximité St-Jovite, 2 étages, écoles, Aubaine. Soir PO. 7-2101. 13-6-60

TRANSPORT CAMIONNAGE
ROUSSELLE Transport. Déménagement, livraisons, camionnage et longue distance. Spécialité: pianos, poêle, réfrigérateurs. DI. 7-3786. J.N.O. 7-3569 Montréal.

TARIF
Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" - VI. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à 4 heures la veille de la publication.)
ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 75c. pour 3 lignes (15 mots).
Compter 3 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre supérieur à un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 2 lignes.
GROS CARACTÈRES. — Une ligne en caractères gothiques 12 points (26 lettres ou espaces) équivalant à 2 lignes.
Natalités, services, services funéraires, grands-messes, remariages pour condoléances, etc. 2 cents le mot minimum \$1.00.



L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE A PROGRESSÉ DEPUIS 1944 — SOUS L'UNION NATIONALE — AU GRAND AVANTAGE DES FILS DE CULTIVATEURS DU QUÉBEC.

14 nouvelles ÉCOLES d'AGRICULTURE
(sous les LIBÉRAUX: 2 écoles)

VERS LES SOMMETS avec BARRETE et l'UNION NATIONALE

PUBLIÉ PAR L'ORGANISATION DE L'UNION NATIONALE

On verra des productions d'une dizaine de pays au premier festival international du film à Montréal

Du 12 au 18 août, sous la présidence d'honneur de monsieur Norman McLaren, un FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM se déroulera dans la métropole canadienne. Ce festival constituera une des plus importantes manifestations de la saison 1960 des Festivals de Montréal dont il marquera le 25^e anniversaire. C'est ce qu'annonçait, lors d'une conférence de presse tenue le 9 juin 1960 à l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal, monsieur Robert Letendre, président de la Société des Festivals de Montréal. Dans l'assistance, on remarquait en particulier monsieur W. G. Lester, président de "United Amusement Corp. Ltd."

Parmi les pays qui participeront cet été à ce festival, on peut citer la France, l'Angleterre, l'Italie, les États-Unis d'Amérique, le Canada, le Mexique, l'Inde, la Pologne, l'Israël et le Japon. On ne projettera que des films d'une très haute tenue artistique, inédits et inscrits dans le plus récent répertoire du cinéma mondial. La qualité des films constituera le premier critère du choix et on accordera aux courts métrages un intérêt spécial.

Première mondiale

Pour se convaincre du bon goût qui a présidé au choix des œuvres, il suffit de consulter la liste proposée.

D'abord, on montrera, en première mondiale, un nouveau film de McLaren intitulé "Lines". Ce film sera présenté plus tard à un festival européen.

Le comité d'organisation s'est assuré de pouvoir présenter "Nazarin" de Buznik (Mexique); "La Forteresse brisée" de Kurosawa (Japon); "World of Apu" de Ray (Inde); "Nuit et Brouillard" (France); d'Alain Resnais, auteur de "Hiroshima, mon amour" et plusieurs courts métrages tels que "Deux hommes dans une gare" (Pologne); "Blue Jeans" (France); "Les papillons ne vivent pas ici" (Tchécoslovaquie); "Glass" (Hollande); "Les Raquetteurs" (Office national du film); et "We shall never die" (Israël).

Parmi les longs métrages, on espère qu'il y aura également "Déjeuner sur l'herbe" de Renoir; "Pickpocket" de Breton; "La Terra trema" de Visconti et "General della Rovere" de Rossellini ainsi que le film britannique "The Entertainer" de Tony Richardson.

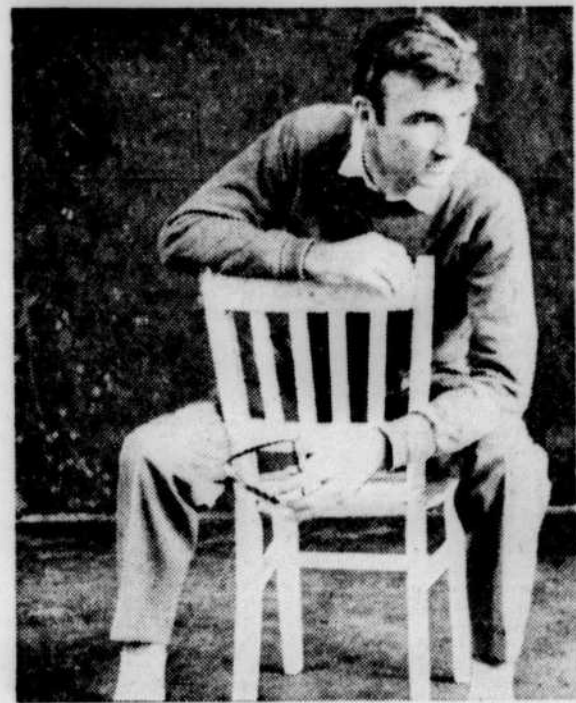
La séance d'ouverture du premier Festival international du film de Montréal aura lieu vendredi le 12 août, à 9 heures du soir, au cinéma Loews, le plus grand cinéma de Montréal. Les autres représentations se tiendront les jours suivants, à 3 heures de l'après-midi, à 6 heures et à 9 heures du soir. A chacune de ces heures, un programme diffé-

rent sera présenté et au moins un nouveau long métrage sera projeté chaque jour.

Le Festival international du film de Montréal a été reconnu comme festival international par la Fédération internationale des associations de producteurs de films, lors de la dernière session de cet organisme tenue à Cannes. Monsieur Pierre Juneau, directeur exécutif de l'Office national du film, assume les fonctions de président du comité responsable de ce festival.

Le comité d'organisation se compose de Fernand Cadieux, secrétaire; Guy Côté, fondateur de la Fédération canadienne des ciné-clubs; Jean-François Pelletier; Jean Lamoureux et Germain Cadieux, secrétaire exécutif.

La brillante carrière de Norman McLaren



"Le cinéma n'est pas un spectacle, mais une écriture". Cette phrase de Robert Bresson, le cinéaste Norman McLaren l'aura dépassée, faisant de l'écriture un spectacle.

Norman McLaren naquit à Stirling, en Écosse. Déjà, durant ses études au Glasgow School of Fine Arts, il tourne plusieurs bandes expérimentales dont une peinte à la main, directement sur la pellicule. En 1937, à l'invitation de Grierson, il entre au G.P.O. Film Unit, travaille avec Cavalcanti, tourne deux documentaires et fait des expériences sur le son synthétique dessiné. On le retrouve ensuite à New-York, puis à l'Office national du film du Canada, où il réalise une série de courts chefs-d'œuvre, utilisant souvent un procédé consistant à dessiner directement sur la pellicule. CAPRICE EN COULEUR, film de 9 minutes tournée en 1949, lui vaut un premier prix à la Biennale de Venise. Cette même année, à la demande de l'Unesco, Norman McLaren va en Chine enseigner ses méthodes visuelles élémentaires. En 1953, son film VOISINS remporte un "Oscar" du Motion Picture Academy à Hollywood, et McLaren part aux Indes, de nouveau en mission pour l'Unesco. En 1955, son film BLINKITY BLANK gagne le Grand prix du court métrage au Festival de Cannes; en 1956, RYTHMETIC est primé au Festival du film de Berlin; en 1957, IL ÉTAIT UNE CHAISE obtient à Venise le Grand prix du court métrage, et en 1958, LE MERLE est primé au Festival mondial du film de Bruxelles.

AU CONGRES DES BIBLIOTHECAIRES

On célébrera le 60^e anniversaire des associations de bibliothèques au Canada

Au banquet de l'Association canadienne des bibliothèques, le 18 juin, à l'hôtel Reine Elisabeth, on célébrera deux événements importants. Le 60^e anniversaire des associations de bibliothèques au Canada coïncide, en effet, avec la mise en œuvre de la loi sur les bibliothèques dans la province de Québec.

Une organisation a été mise sur pied. Bien comprise et bien utilisée, elle permettra de fournir à la province de Québec des bibliothèques modernes.

La loi de février 1960 établit un service de bibliothèques publiques qui dépend du secrétariat de la province.

L'administration de ce service est confiée au directeur des bibliothèques publiques et à une commission de six membres choisis pour leur compétence et leur dévouement à la cause des bibliothèques dans la province.

Les commissaires ont été nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, pour une période de six ans, sans rémunération.

Monsieur Gérard Martin a été choisi par le gouvernement de la province pour occuper le poste de directeur des bibliothèques publiques. Les commissaires sont les suivants: présidente, Mlle Hélène Grenier, directrice des bibliothèques de la Commission des écoles catholiques de Mont-

réal; vice-président, M. Louis Bisson de Hull; M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire à la Législature de la province de Québec; le professeur Harry Avison, directeur des cours d'extension de l'Université McGill; M. André Nadeau, secrétaire de l'Association des municipalités de la province de Québec; M. Pierre Matte, conservateur de la bibliothèque municipale de Shawinigan.

Pour la première année, finissant en avril 1961, un budget de \$200.000, a été mis à la disposition du service des bibliothèques publiques. Cet organisme doit aider de ses conseils les municipalités, qui désirent organiser des bibliothèques, et recommander l'aide financière à ces municipalités.

Services indispensables

Il est généralement reconnu que seule, la coopération peut permettre aux petites municipalités de fournir des services de bibliothèque satisfaisants.

Ces services exigent que l'on fournisse un vaste choix de livres sur tous les sujets sus-

ceptibles d'intéresser des lecteurs de tous âges; que l'on ajoute à la collection des nouveautés, ainsi que des revues, des disques, des films; que l'on assure aux bibliothèques l'aide des bibliothécaires professionnels pour organiser ces collections, les mettre à la disposition des lecteurs et aider ceux-ci, qu'ils soient adultes ou enfants, afin qu'ils utilisent pleinement les ressources des bibliothèques.

Une petite municipalité ne peut supporter seule le fardeau financier de tels services, même avec l'aide de la province. Cependant plusieurs municipalités peuvent mettre leurs ressources en commun en y ajoutant les octrois provinciaux. Les sommes considérables ainsi obtenues permettent de fournir de bons services de bibliothèque, même à la plus petite de ces localités.

Ce genre d'organisation, qu'on appelle bibliothèques régionales, dessert des groupes de municipalités ou même, plusieurs comtés réunis. Les

ressources financières sont fournies par les fonds publics locaux. Les bibliothèques régionales reçoivent l'aide provinciale sous forme de subventions et de services professionnels.

Le gouvernement de la province s'est intéressé au développement des bibliothèques. C'est maintenant au tour des municipalités de faire leur part pour que les ressources offertes soient pleinement utilisées.

L'Orchestre symphonique de Montréal a fait connaître cette semaine les programmes de ses concerts doubles d'abonnement de la 27^e saison qui ira d'octobre à mai. Pour la troisième saison consécutive, Igor Markevitch en sera le chef attitré. Les chefs invités seront Josef Krips et Thomas Schippers qui prendront charge de trois concerts doubles chacun, tout comme M. Markevitch. Le grand chef français, Charles Munch reviendra pour un concert. Deux chefs feront leurs débuts montréalais au cours de la saison: Leopold Ludwig, premier chef de l'Opéra de Hambourg, et Werner Torkanowsky, jeune musicien israélien dont la réputation ne cesse de grandir aux États-Unis et en Europe. Il a dirigé l'Orchestre de San Francisco, au New York City Opera ainsi que la tournée mondiale des Ballets U.S.A. de Jerome Robbins.

D'éminents solistes ont été engagés: quatre pianistes — John Browning, Jean Casadesu, Leon Fleisher et Nicole Henriot-Schweitzer; trois violonistes: Christian Ferras, Jaime Laredo et Isaac Stern; deux chanteuses: Leontyne Price, du Metropolitan Opera et de La Scala de Milan et Nell Rankin, contralto du Metropolitan. Deux membres de l'orchestre, Wolfgang Kander, flûte, et Marie Isosch, harpe, joueront le concerto de Mozart au deuxième concert de la saison.

Le répertoire de la saison comprendra plusieurs œuvres encore jamais jouées par l'orchestre, notamment le concerto pour orchestre d'Hindemith; le concerto pour violon de Sibelius; "Knoxville: Summer of 1915" de Samuel Barber pour soprano et orchestre; "La bataille des Huns" de Liszt, le poème symphonique "Ein Heldenleben" (Une vie de héros) de Richard Strauss; les "Dances symphoniques" de Rachmaninoff; la suite "Turandot" de Busoni; la Symphonie no 5 de Bruckner "Kindertotenlieder" de Gustav Mahler, la Symphonie no 3 de Prokofiev et "Paganiniana" de Casella.

La musique canadienne aura sa place aux concerts de l'orchestre. De Claude Champagne, on entendra "Altitude", son œuvre la plus récente pour grand orchestre, chœurs et Ondes Martenot. Pour la quatrième année consécutive, le Comité des jeunes a organisé un concours de composition dont le gagnant se verra commander une œuvre pour orchestre qui sera jouée en mars, sous la direction d'Igor Markevitch.

Voici les programmes détaillés de ces concerts d'abonnement avec les chefs et solistes:

18-19 octobre: Igor Markevitch au pupitre. Christian Ferras, violoniste. Symphonie no 34 (Mozart); Concerto en sol mineur (Brahms); Boléro (Ravel).

1^{er} et 2 novembre: Igor Markevitch, Wolfgang Kander, flûte; Marie Isosch, harpe. Ouverture "Le barbare de Seville" (Rossini); Concerto en sol mineur pour flûte et harpe (Mozart); Concerto pour orchestre, Op. 38 (Hindemith); Symphonie no 3 "Eroica" (Beethoven).

15 et 16 novembre: Josef Krips au pupitre. Leon Fleisher, pianiste. "Eine Kleine Nachtmusik" (Mozart); Concerto no 3 en do mineur (Beethoven); Symphonie no 2 (Brahms).

29 et 30 novembre: Leopold Ludwig, au pupitre. Isaac Stern, violoniste, qui jouera le Concerto en ré mineur de Sibelius. Le reste du programme sera bientôt annoncé.

13 et 14 décembre: Thomas Schippers au pupitre. Leontyne Price, soprano. Ouverture "Don Giovanni" (Mozart); Symphonie no 89 (Haydn); "Knoxville: Summer of 1915" pour soprano et orchestre (Samuel Barber); "Ritorno vincitor" et "O patria mia" de "Aida" (Verdi); Grand air de "Hélène d'Égypte" (Richard Strauss); La bataille des Huns (Liszt).

31 janvier et 1^{er} février: Charles Munch au pupitre et Nicole Henriot-Schweitzer, pianiste. Ouverture "Leonore no 3" (Beethoven); Symphonie no 4 (Beethoven); Concerto en sol (Ravel); "Daphnis et Chloé", suite no 2 (Ravel).

14 et 15 février: Joseph Krips au pupitre. Concerto Grosso (Haendel); "Ein Heldenleben" (Strauss); Symphonie no 5 (Beethoven).

28 février et 1^{er} mars: Thomas Schippers au pupitre et Jean Casadesu, pianiste. Symphonie no 4 (Schubert); Concerto no 2 (Saint-Saëns); "Dances symphoniques" (Rachmaninoff).

14 et 15 mars: Igor Markevitch au pupitre et Jaime Laredo, violoniste. Suite "Turandot" (Busoni); Création de l'œuvre commandée à un compositeur canadien par le Comité des jeunes; Concerto en mi mineur (Mendelssohn); Symphonie no 4 (Dvorak).

28 et 29 mars: Josef Krips au pupitre et Nell Rankin, contralto. Symphonie no 5 (Bruckner); "Kindertotenlieder" (Mahler); Prélude "Die Meistersinger" (Wagner).

11 et 12 avril: Werner Torkanowsky au pupitre. Musique pour les Feux d'artifice royaux (Haendel-Harty); Symphonie no 3 (Prokofiev); "Altitude" (Claude Champagne); Suite de "Rosenkavalier" (Strauss).

25 et 26 avril: Thomas Schippers au pupitre et John Browning, pianiste. "Paganiniana" (Casella); Concerto no 3 (Prokofiev); Symphonie no 4 (Brahms).

Comme d'habitude, les concerts auront lieu à l'auditorium le Plateau le mardi et le mercredi, à 8h. 20 du soir.



YVETTE BRIND'AMOUR
APRÈS 25 ANS DE RELACHE

Le Stella va rouvrir ses portes au théâtre sous les auspices du Rideau Vert

L'est de Montréal sera doté d'un nouveau théâtre à l'ouverture de la prochaine saison. C'est au Stella, dans une salle entièrement renouée, que s'allumeront les feux de la rampe, le 15 septembre prochain.

La tâche de ressusciter le théâtre dans cette salle a été confiée à la troupe du "Rideau Vert" dirigée par Yvette Brind'Amour. Pour bien montrer le sérieux de l'entreprise, cette compagnie a signé un contrat de dix ans, avec le propriétaire du Stella, M. Charles-Oscar Auclair, sous les yeux des journalistes réunis en conférence de presse.

Me Guilbault, qui présidait, a souligné le fait que le Rideau Vert se propose de donner surtout du théâtre de boulevard, ou ce qu'il a appelé du théâtre de "détente" sur la scène du Stella. La première œuvre à l'affiche sera la pièce de Somerset Maugham, "Adorable Julia", dont l'adaptation française est due à Marc-Gilbert Sauvageon.

Toutes les places au même prix. La salle complètera environ 400 fauteuils, ce qui permettra à tous les spectateurs de bien voir et de bien entendre.

Les organisateurs entendent innover de plusieurs manières, afin de rendre le théâtre accessible à tous les publics. On compte en effet sur une population environnante (celle du Plateau Mont-Royal) d'environ 135.000 personnes pour remplir la salle tous les soirs.

D'abord, toutes les places seront au même prix qui a été fixé à \$1,75, soit à peine plus que pour un film. Tous les sièges seront identifiés, et il suffira pour retenir une bonne place de la réserver assez longtemps à l'avance.

Pas de frais supplémentaires. En outre, le fait d'aller au théâtre n'occasionnera pas de débours supplémentaires: le programme de la soirée sera

donné et le vestiaire sera gratuit, ce qui exclut même les pourboires.

Le Stella sera relié à l'immeuble voisin où l'on installera les guichets, le foyer, les salles de toilette, le vestiaire et des loges.

Le spectacle commencera rigoureusement à l'heure indiquée.

Spectacles nombreux et réguliers

Il y aura spectacle tous les soirs de la semaine et le dimanche, il y aura même une matinée. Une nouvelle pièce prendra l'affiche le 15 de chaque mois. Quel que soit le succès d'une pièce, les représentations n'en seront jamais prolongées.

Afin de s'assurer les concours des comédiens les plus aptes à jouer les divers rôles, le Rideau Vert fera appel à des comédiens qui ne font pas nécessairement partie de la compagnie.

La saison régulière sera partagée en huit périodes qui s'étendront du 15 septembre au 15 mai, ce qui ne veut pas dire que le Stella fermera ses portes après cette date. Toutefois, les organisateurs se réservent le droit d'annoncer en temps et lieu en quoi complètera l'activité du Stella du 15 mai au 15 septembre.

A la conférence de presse, on remarquait plusieurs personnalités du théâtre, de la télévision et de la radio. Les personnes qui ont pris la parole ont souligné l'importance de cette nouvelle entreprise qui marquera une nouvelle étape dans le développement du théâtre qui a duré 25 ans.

LE PRIX CHAMPLAIN

L'œuvre primée est un roman acadien: "Pointe-aux-Corues"

La gagnante du prix Champlain 1960 est une religieuse acadienne de la Congrégation du Notre-Dame du Sacre-Coeur, la R. M. Marie Grégoire. L'œuvre primée est un roman acadien intitulé "Pointe-aux-Corues" et publié par les Éditions Fides sous le nom de famille de l'auteur: Antonine Maillet.

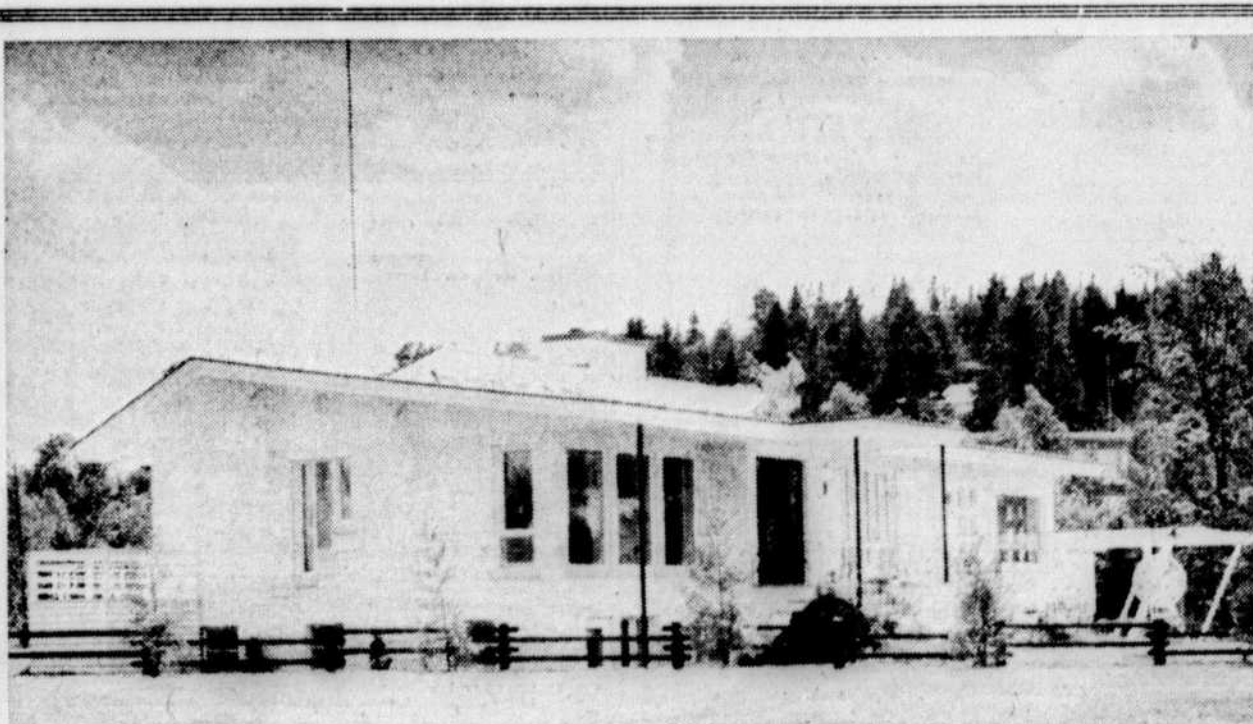
Ce prix littéraire d'une valeur de cinq cents dollars a été fondé par le Conseil de la vie française, il y a trois ans. Il est attribué à un auteur Canadien français, hors du Québec ou à un Franco-Américain. Il peut aussi être décerné à un auteur québécois à condition que l'œuvre primée porte sur les Canadiens français, hors du Québec. Les gagnants du prix ont été:

M. le chanoine Lionel Groulx, la R. P. Lorenzo Cadieux, s.j., un Franco-Ontarien, M. Rosalie Dion - Lévesque, un Franco-Américain. Cette année, il va, pour la première fois, à l'Acadie. La remise du prix se fera en septembre, à Québec, lors de la session annuelle du Conseil de la vie française.

Le concours est maintenant ouvert pour le prix Champlain 1961. On peut y soumettre des ouvrages ne datant pas de plus de cinq ans, imprimés ou simplement dactylographiés, double espace format 8 1/2" x 11". Il faudra envoyer quatre exemplaires de l'œuvre avant le premier janvier 1961, au secrétaire du Conseil de la vie française, 75, rue D'Auteuil, à Québec.



Marlon Brando, vedette du film "The Fugitive Kid", en quatrième semaine au Loews.



Cet été le Centre d'art de Ste-Adèle s'installera dans sa propre maison

Pour la première fois cet été, après onze ans d'existence, le Centre d'art de Ste-Adèle sera logé dans son propre immeuble.

La nouvelle directrice du Centre, Nina Diaconesco, entend donner à ce foyer de culture un nouvel essor. En faisant part aux journalistes de ses nombreux projets pour la saison, elle soulignait notamment la création d'une maternelle sous la direction d'un personnel diplômé, ce qui permettra aux mères qui désireront le faire de suivre un ou plusieurs des nombreux cours du Centre d'art.

Les cours commenceront le 4 juillet et se termineront à la dernière semaine d'août.

Ludmila Chiriacoff et Claire Brind'Amour enseigneront le ballet; Nina Diaconesco, l'art dramatique; Guy Viau et Marie Langlois, la peinture aux adultes et aux enfants; Félix Clausier, la sculpture sur bois; Claude Théberge et Marcel Gendreau, la céramique; Micheline de Passille-Sylvestre et Yves Sylvestre, la fabrication des émaux; Edna Ottolenghi, l'espagnol et Anne de Nemerse, la musique.

THEATRE D'ÉTÉ

Au cours des mois de juillet et août, le théâtre Club des Arts, rattaché au Centre, présentera sous la direction

de Nina Diaconesco six comédies en français et en anglais.

La première à l'affiche de ce petit théâtre d'environ 200 places sera "La Lune est bleue" dont les interprètes seront Marcel Cabay, Lise Lasalle, Georges Carrière, Roland Lepage et Nina Diaconesco.

On y accueillera également des troupes de Montréal qui présenteront probablement "Champagne Complex", "Le Séducteur" et "Monsieur Masure".

L'activité du Centre d'art débutera le 25 juin avec "Auto-élegance" au mont Gabriel. Cette inauguration sera suivie du cocktail de l'exposition permanente le 2 juillet. Le théâtre débutera le 8 juin et au cours de l'été, il y aura la Foire des arts et le bal de clôture.

A la fin de la saison, il y aura une exposition des meilleures œuvres réalisées par les élèves des cours d'arts plastiques.

Pour tout renseignement au sujet des inscriptions aux cours ou pour le théâtre, on peut écrire au Centre d'art, à Ste-Adèle, ou à 3534 rue Drummond, app. 65, ou téléphoner à V. 3-6300.



Gordon Atkinson et Sharon Acker, deux des principaux interprètes de "Philadelphia Story", une comédie légère retenue à l'affiche du Mountain Playhouse pour une deuxième semaine.

LE THEATRE A PARIS

Jeunes compagnies et vieux chefs-d'œuvre

Par Pierre de GRANDPRE

La représentation, par le Théâtre de la Cité-Villeurbaine, de l'adaptation qu'Arthur Adamov a faite des "Ames mortes" de Gogol, aura été, après les grandes premières de l'automne dernier, la surprise et l'événement marquant de la présente saison dramatique. Je l'ai déjà laissé entendre en deux lignes en parlant du théâtre populaire parisien tâtonnant à la recherche d'une formule; j'ai eu l'impression, dès mon premier contact avec cette troupe de province, qu'elle détenait en elle les ressources pour atteindre sans effort à cette formule, que l'on cherche parfois ailleurs fort laborieusement.

Mais je sens bien que ce serait trop et trop peu que de m'en tenir, au sujet de la compagnie théâtrale que dirige Roger Planchon et à laquelle le Théâtre de France a ouvert ses portes, à cette brève et péremptoire affirmation. Il me faut donc revenir sur le sujet et j'en profiterai pour parler du travail d'autres jeunes compagnies. S'il est vrai, comme l'a écrit Molière, que la grande loi au théâtre soit de plaire, il s'ensuit qu'en matière d'appréciation dramatique, la règle d'or est de bien penser, sans illusions, la qualité du plaisir éprouvé. Cela est plus rare et plus difficile que l'on pourrait se l'imaginer. Il arrive souvent à ceux qui sont les plus nourris de culture et de savoir, c'est-à-dire quelquefois des partis-pris, d'aller plus volontiers à leurs propres raisons qu'à celles d'autrui. La critique hâtive et hargneuse se rue aux explications, mais leur mécanisme délicat se détraque à la plus légère erreur. Garder toujours bien en vue, sans cesser de corriger, l'appréhension, la mesure exacte du plaisir de qualité éprouvé au théâtre, ne partir que de là, c'est la seule méthode connue pour porter sur un spectacle un jugement qui vaille. Quant à la valeur, dans l'absolu, de tout jugement d'art, en reconnaître la subjectivité signifie se rendre compte qu'il est tributaire de la valeur, à peu près invariable pour chacun de nous, du "résonnateur" que nous sommes tous devant la puissance et confuse rumeur des œuvres.

Le spectacle des "Ames mortes" a commencé par me dé-

contenancer, puis il m'a persuadé, impressionné, ravi. "Le Canard sauvage", tel que présenté au théâtre Récamiar par la Comédie de l'Est, — n'a cessé de me décevoir et de m'apparaître criblé de fausses notes, étalant sans pudeur toutes les grosses ficelles de symboles éventés. La représentation d'"Hamlet" par le Youth Theatre britannique, au Théâtre des Nations, en arrivait à froier à certains moments le ridicule et se haussait en ses meilleures parties que de quelques degrés au-dessus du niveau du théâtre d'amateur. Le livre sans ménagements ces impressions véritablement étonnantes. Ce qui est grave et périlleux, en critique, c'est le sentiment de l'esprit qui arrive à justifier tous les mauvais agissements de départ. Connaissant trop bien telles ou telles justifications ingénieuses des œuvres et trop adroit à les manier, tel de leur jargon en oubliant d'interroger ses propres et naïves réactions. Cela semble à peine croyable, la lecture la plus superficielle des journaux nous enseigne que cela est pourtant de pratique courante. De là vient qu'un spectateur pris au hasard dans la foule, ignorant des intentions, est fort souvent meilleur juge que certains critiques patentés, même s'il est à peu près certainment moins bon explicateur de son point de vue. Mais trêve de considérations introspectives et théoriques... Averti ou non de la bonne volonté à s'exprimer du "Youth Theatre" de reproduire les conditions scéniques du théâtre elizabéthain, sachant ou ne sachant pas que les rôles de la reine ou d'Opélie, dans cet "Hamlet", étaient interprétés par des garçons, admettant ou refusant ces règles du jeu, le spectateur apte à atteindre la vérité de ses impressions au-delà des demi-vérités de convention que l'on cherche à lui imposer, ne peut guère avoir retenu de cette représentation que le souvenir d'un Hamlet électrique, scolaire, pesamment matériel, dont la folie ne ressemble en rien à une échappée vers le rêve. Est-il besoin de commentaires? Une erreur au théâtre, ressemble à une catastrophe ferroviaire ou

celle-ci, avant de s'expliquer, cela se sent... Il y aurait, de même, mille choses à dire pour défendre "Le Canard Sauvage" d'Insen et l'interprétation, d'un réalisme quasi parodique, qu'en donne la Comédie de l'Est. Les plaisanteries du temps de Sarcy, les spectateurs cartésiens ironisant sottement sur les brumes du génie nordique, et trouvant le drame, ici, "trop froid pour eux", sont une chose aujourd'hui à peine concevable. Tout a si bien changé depuis l'époque d'Antoine ou celle de Lugné-Poe, que ce seraient bien plutôt la clarté, l'insistance et la gaucherie des symboles qui choqueraient. Mais la peur d'adopter le sens de l'incompréhension première — peut-être dissimuler que "Le Canard sauvage" ne livre pas le meilleur du génie insensé, que la démarche en est bien lourde, prévisible, incertaine et honteuse. C'est du moins l'impression que j'ai, à la Comédie de l'Est, l'interprétation du rôle ambigu de Grégoire Werle. Le personnage est aussi complexe et difficile à saisir que l'Alceste du "Misanthrope". Il crée des catastrophes en mettant "les droits de la vérité au-dessus de tout". Mais il est d'un idéalisme borné et redoutable, car il n'aperçoit pas que quinze années de dévouement dans le mariage, de la part de l'épouse de l'ami à qui il entend ouvrir les yeux, ont complètement transformé la petite vérité qu'il décline et veut substituer aux "illusions", dans lesquelles vit cet ami. En outre il surestime la valeur de son idéalisme, et se livre à une "apologie du mensonge", elle est une thèse satirique contre les périls d'un idéalisme privé de sagesse. Sujet pour lequel l'auteur de "L'Ennemi du peuple" devait se sentir un peu orgueilleux. C'est un thème qui peut encore parler à l'homme moderne. Mais il faudrait, dans le rôle de Grégoire, un fantaisiste à la fois impressionnant et borné tel que sait en créer au théâtre un Michel Bouquet, non pas un pauvre héros de vieux garçon à perruque rousse, engeonée dans une sorte de veste de chasse aussi mal taillée que son moralisme, que nous présente Yves Bureau avec un réalisme tout en détails extérieurs. Seule l'inconséquence du personnage central de Hjalmar est rendue avec justesse par M. Hubert Gignoux, le chef de la troupe. Tout le reste n'est que réalisme.

Me extérieur et ne sert guère à approfondir la psychologie des personnages secondaires. Mais l'on serait injuste en ne reconnaissant pas que le soufflet du génie insensé, qu'en donne la Comédie de l'Est, les plaisanteries du temps de Sarcy, les spectateurs cartésiens ironisant sottement sur les brumes du génie nordique, et trouvant le drame, ici, "trop froid pour eux", sont une chose aujourd'hui à peine concevable. Tout a si bien changé depuis l'époque d'Antoine ou celle de Lugné-Poe, que ce seraient bien plutôt la clarté, l'insistance et la gaucherie des symboles qui choqueraient. Mais la peur d'adopter le sens de l'incompréhension première — peut-être dissimuler que "Le Canard sauvage" ne livre pas le meilleur du génie insensé, que la démarche en est bien lourde, prévisible, incertaine et honteuse. C'est du moins l'impression que j'ai, à la Comédie de l'Est, l'interprétation du rôle ambigu de Grégoire Werle. Le personnage est aussi complexe et difficile à saisir que l'Alceste du "Misanthrope". Il crée des catastrophes en mettant "les droits de la vérité au-dessus de tout". Mais il est d'un idéalisme borné et redoutable, car il n'aperçoit pas que quinze années de dévouement dans le mariage, de la part de l'épouse de l'ami à qui il entend ouvrir les yeux, ont complètement transformé la petite vérité qu'il décline et veut substituer aux "illusions", dans lesquelles vit cet ami. En outre il surestime la valeur de son idéalisme, et se livre à une "apologie du mensonge", elle est une thèse satirique contre les périls d'un idéalisme privé de sagesse. Sujet pour lequel l'auteur de "L'Ennemi du peuple" devait se sentir un peu orgueilleux. C'est un thème qui peut encore parler à l'homme moderne. Mais il faudrait, dans le rôle de Grégoire, un fantaisiste à la fois impressionnant et borné tel que sait en créer au théâtre un Michel Bouquet, non pas un pauvre héros de vieux garçon à perruque rousse, engeonée dans une sorte de veste de chasse aussi mal taillée que son moralisme, que nous présente Yves Bureau avec un réalisme tout en détails extérieurs. Seule l'inconséquence du personnage central de Hjalmar est rendue avec justesse par M. Hubert Gignoux, le chef de la troupe. Tout le reste n'est que réalisme.

Il y aura des réussites, il y aura des échecs; mais l'amatour de théâtre, à Paris, pourra se délecter d'observer le travail qu'accomplissent les centres dramatiques, à travers toute la France. Nous avons parlé aujourd'hui de la Comédie de l'Est, du théâtre de la Cité-Villeurbaine. Demain, ce sera le Grenier de Toulouse qui fera voir à l'œuvre, ou le Centre de l'Est (à Strasbourg), ou la Comédie de Saint-Etienne, ou la Comédie de Provence, ou le Centre dramatique du Nord, qui vient tout juste de naître à Tourcoing, avec le printemps.

Horaires des cinémas

ALOUETTE: Ben-Hur — Matinée: 12.30 — Soir: 8.30
Tous les soirs — 8.30

BIJOU: Le vent se lève — 12.30 — 4.15 — 8.45
Les louves — 1.30 — 5.45 — 9.45

CAPITOL: Five Branded Women — 10.15 — 12.35 — 2.55 — 5.05 — 7.25 — 9.45

ELYSEE: Volez aux films (samedi et dimanche) — 1.05 — 2.45 — 4.15 — 6.05 — 8.15 — 10.05 (sur semaine) 6.00 — 8.15 — 10.05

La Comédie Canadienne: Les Mistons — 12.45 — 2.55 — 4.55 — 7.05 — 9.15
Les 400 coups — 1.10 — 3.20 — 5.30 — 7.40 — 9.50

LOEW'S: Fugitive Kind — 10.15 — 12.35 — 2.55 — 4.55 — 7.15 — 9.35

ORPHEUM: Rue des Prairies — 10.45 — 1.00 — 3.10 — 5.20 — 7.40 — 9.55

PALACE: The Big Fisherman — 9.15 — 12.05 — 3.00 — 5.55 — 8.50

PIGALLE: Vacances à Ichia — 1.00 — 3.10 — 5.20 — 7.30 — 9.40
Pernand cow boy — 1.02 — 3.12 — 5.22 — 7.32 — 9.42

PLAZA: Les Époux terribles — 1.35 — 3.45 — 5.55 — 8.05 — 10.15

PRINCEPS: Thème Murdermuse — 10.10 — 12.20 — 3.30 — 5.45 — 7.55 — 10.05

ST-DENIS: Les jeunes — 12.30 — 4.38 — 8.16
Le vent se lève — 2.03 — 6.01 — 9.31

TELEVISION

SAMEDI 11 JUIN	11.00-Téléjournal 11.15-Nouvelles sportives 11.30-Rendez-vous avec...	5.30-Hunchbaker Hound 5.45-Clubman 6.30-Mélie 6.45-CBC TV News 6.55-Sports 7.00-Téléjournal 7.05-Parade Patrol 8.00-R.C.A.P. 8.30-Live a Borrowed 9.00-Happy 9.15-Clubman 10.00-First Person 10.05-Explorations 11.15-Viewpoint 11.25-Sports 11.30-Long métrage "The Prince and the Pauper"
CBFT — Canal 2	CBMT — Canal 4	CBFT — Canal 5
11.30-Musique 12.30-Golf 1.30-Frédéric Lorrain 2.30-Camp vacances 3.30-Images en tête 4.30-Les étoiles du midi 5.00-La roman de la science 5.30-Le monde du sport 6.00-Clubman 6.15-Je vis ou tu vis 6.25-Nouvelles sportives 7.30-Camp 65 7.40-Histoire à suivre 7.50-Le pavillon brûle 7.55-Téléjournal 7.59-Cineffluence 8.00-"L'agapados du réve" 8.45-Les affaires de l'école 8.50-Le parti libéral 8.55-Clubman 9.00-Images en tête 9.10-"Dernière faveur" 9.15-Frères Jacques 9.40-Live chiton 10.15-Téléjournal 10.20-Nouvelles sportives 11.30-Éclaircieur 11.40-Secret de confession 11.50-Clubman "Pâques sanglantes"	11.30-Montreal Matinee 12.00-L'été 12.30-Open House 1.30-P.M. Party 1.45-Clubman 2.00-Adams and Eve 4.00-Fibber McGee and the Lamp 4.30-Let's Look 4.45-Mr. X in Canada 5.00-Clubman 5.30-Quick Draw 6.00-Clubman 6.10-Love Lucy 6.30-Mélie 6.45-CBC TV News 6.55-Sports 7.00-Tabloid 7.15-Don Mosser 8.00-Danny Thomas 8.30-Clubman 8.35-Riverbent 9.20-Musique 65 9.30-Clubman 9.40-The Bull Above 11.00-CBC TV News 11.15-Viewpoint 11.25-Clubman 11.40-Long métrage "Impassé" MARDI 14 JUIN 11.00-Téléjournal 11.15-Musique 11.30-Montreal Matinee 11.45-Clubman 11.55-Adams et Eve 12.00-Long métrage "Les Aventuriers du Paradis" 1.00-Bobino 4.30-La bolle à surprise 4.40-La Vie ou la mort 5.30-CF-RECK 6.00-Clubman 6.10-Nouvelles sportives 6.15-Ce soir 6.45-Clubman 7.00-Histoire à suivre 7.10-"Le pavillon brûle" 7.15-Éclaircieur 7.20-Long métrage "Jeunes mariés" 7.45-Par la trou de la cloche 8.00-Scotland Yard 8.30-Joy de vivre 8.45-Clubman 9.30-Pais et merveilles 10.00-Long métrage "Conscience" 10.30-Errol Flynn 11.00-Téléjournal 11.15-Nouvelles sportives 11.25-Clubman 11.30-Long métrage "L'homme à l'arme" 11.45-Clubman "Le bon génie"	11.30-Montreal Matinee 12.00-Time Out 12.30-Open House 1.30-Film Playhouse 1.45-The Millionaire 2.00-Clubman 2.15-Just Man 2.30-Clubman's News 2.45-This Living World 3.00-Clubman 3.10-Bachelor Father 3.30-Mélie 3.45-CBC TV News 6.55-Sports 7.00-Clubman 7.10-The Nation's Business 7.45-Clubman 8.00-The Deputy 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-Clubman 1.10-Clubman 1.20-Clubman 1.30-Clubman 1.40-Clubman 1.50-Clubman 2.00-Clubman 2.10-Clubman 2.20-Clubman 2.30-Clubman 2.40-Clubman 2.50-Clubman 3.00-Clubman 3.10-Clubman 3.20-Clubman 3.30-Clubman 3.40-Clubman 3.50-Clubman 4.00-Clubman 4.10-Clubman 4.20-Clubman 4.30-Clubman 4.40-Clubman 4.50-Clubman 5.00-Clubman 5.10-Clubman 5.20-Clubman 5.30-Clubman 5.40-Clubman 5.50-Clubman 6.00-Clubman 6.10-Clubman 6.20-Clubman 6.30-Clubman 6.40-Clubman 6.50-Clubman 7.00-Clubman 7.10-Clubman 7.20-Clubman 7.30-Clubman 7.40-Clubman 7.50-Clubman 8.00-Clubman 8.10-Clubman 8.20-Clubman 8.30-Clubman 8.40-Clubman 8.50-Clubman 9.00-Clubman 9.10-Clubman 9.20-Clubman 9.30-Clubman 9.40-Clubman 9.50-Clubman 10.00-Clubman 10.10-Clubman 10.20-Clubman 10.30-Clubman 10.40-Clubman 10.50-Clubman 11.00-Clubman 11.10-Clubman 11.20-Clubman 11.30-Clubman 11.40-Clubman 11.50-Clubman 12.00-Clubman 12.10-Clubman 12.20-Clubman 12.30-Clubman 12.40-Clubman 12.50-Clubman 1.00-

Désarmement : rejet d'une proposition soviétique

Washington refuse d'abandonner ses bases à l'étranger tant que la tension Est-Ouest subsistera

GENEVE. — Les chances d'un accord même partiel sur le désarmement ne sont pas meilleures aujourd'hui qu'elles l'étaient lorsque la conférence des délégués des dix nations a commencé ses travaux en mars dernier. Et, hier, les Etats-Unis ont dit catégoriquement à l'Union soviétique qu'ils n'abandonneront pas leurs bases militaires à l'étranger aussi longtemps que ces bases paraissent nécessaires à la protection du monde libre.

Le chef de la délégation américaine, M. P. E. Eaton a fait cette déclaration en présentant la réponse de Washington à la nouvelle version du projet soviétique de désarmement. Cette nouvelle version prévoit un désarmement en trois étapes dont la première consisterait dans la destruction des engins porteurs d'armes nucléaires et de leurs bases de départ ainsi que dans la suppression des bases militaires qu'un pays quelconque peut maintenir en terre étrangère.

Ton conciliant

Eaton a repoussé l'affirmation du chef de la délégation soviétique Valerian Zorine, selon laquelle la suppression des bases militaires à l'étranger dans la première phase du désarmement ne comporterait aucun avantage pour l'un quelconque des deux "blocs". Mais le porte-parole de Washington a ajouté qu'il y a dans la nouvelle version du plan soviétique des

"éléments réconfortants et positifs" et cette déclaration a évidemment plu au ministre soviétique.

Après la séance des "dix", des porte-parole occidentaux ont déclaré que Zorine avait réagi d'une façon ferme et modérée au discours de Eaton et avait exprimé sa satisfaction de ce que le délégué américain ait admis que le nouveau plan soviétique comportait des éléments intéressants. "Discours inhabituel du délégué soviétique, ont dit ces porte-parole, discours où la modération et la cordialité ont prévalu".

L'ouest reste sur ses positions

Le représentant de Moscou a notamment offert de discuter la possibilité d'inclure des éléments de désarmement "classique" dans la première phase du programme soviétique de désarmement. "Nous sommes disposés à examiner sans retard toute proposition concernant des mesures de réduction des armements classiques et des effectifs... Si ce sont des propositions raisonnables, il ne sera pas difficile d'en venir à un accord... Nous attendons des propositions concrètes de votre part".

La technologie, source d'hallucinations

TORONTO. — Le Dr Oswald Hall a déclaré aux membres de l'Association des manufacturiers canadiens que les progrès technologiques peuvent faire de notre société moderne un cauchemar où abonderont des hallucinations de divorce, d'alcoolisme, d'usage de stupéfiants et de maladies mentales.

Le sociologue de l'Université de Toronto a prédit, à l'issue de la réunion annuelle de deux jours, que les industriels pouvaient changer le moule dans lequel ils avaient coulé le consommateur.

"Vous avez donné au consommateur sa forme actuelle, a-t-il dit, et il vous est possible de la modifier".

Le Dr Hall a soutenu qu'il revenait aux industriels de changer l'attitude du consommateur devant son appareil de télévision, un père de famille qui déguste sa bière favorite, et une maîtresse de maison tout emballée par un détergent nouveau et révolutionnaire.

M. P.-E. Senécal élu directeur de la M. F. O. A.

Lors d'une assemblée générale tenue à New-York, au cours de son 54ème congrès annuel, Municipal Finance Officers Association of the United States and Canada, dont le siège est à Chicago, a élu monsieur Paul-Emile Senécal, C.A., directeur de cette association qui groupe au-delà de 3,000 membres. Monsieur Senécal est premier assistant directeur des finances de la cité de Montréal.

DEVANT LA REPRISE DE LA GUERRE FROIDE, LE SENAT AMERICAIN RECLAME

\$1 milliard de plus pour la défense et la mise au point rapide d'un satellite-espion

WASHINGTON. — Les Etats-Unis entendent bien faire diligence pour remplacer par des engins plus perfectionnés les avions de "reconnaissance" U-2 dont l'utilisation au-dessus de l'URSS et des pays alliés à celle-ci est désormais impossible.

Décès du Dr Louis-P. Beaudoin

Le 9 juin, est décédé le Dr Louis-Philippe Beaudoin, de Hawkesbury. Né le 12 décembre 1891 à East Broughton, P. Q., le défunt était le fils de feu Louis Beaudoin et de dame Emilie Côté, décédée. En 1919 il reçut son doctorat de l'Université Laval de Montréal et la même année il fut admis au Conseil médical du Canada. En 1929, il fut admis en chirurgie dans un hôpital de New-York et vint s'établir à Hawkesbury où il habitait depuis 41 ans. Le Dr Beaudoin a fait ses études primaires à Sherbrooke.

Il laisse deux fils, Louis Beaudoin de Manawan, P. Q., et Michel, étudiant au collège de Rigaud, et 5 filles: Thérèse (Mme Louis Drouin), de Québec et Mlle Andrée, Louise, Renée et Claude, de Hawkesbury. Il laisse également six sœurs, Mme Vve Mozart Roy, de Hawkesbury, Mme G. Rapin, de New-York, Mlle J.-A. Beaudoin, de Hawkesbury, Mme Aurèle Marceau, de Victoriaville et les RR. SS. Ste. Badet, et de Soeur Colette des Soeurs Grises de Québec.

La dépouille mortelle repose à sa résidence au numéro 18 est de la rue Principale à Hawkesbury. Le service funéraire sera célébré lundi le 13 juin à 10 heures à l'église Saint-Alphonse-de-Liguori.

Hier, la commission sénatoriale des crédits a approuvé les mesures destinées à hâter la mise au point du nouveau satellite "Samos", satellite-espion qui sera muni d'appareils photographiques d'une portée et d'une précision sans précédent. On estime qu'il faudra trois ans avant que les "Samos" soient produits en série.

L'inquiétude causée dans les milieux politiques américains par l'avortement de la conférence "au sommet" et la reprise de la guerre froide s'est également traduite par la décision de la commission relative à la création de 12 escadilles de missiles anti-aériens Bomarc B, de même que dans l'approbation de dépenses supplémentaires pour divers postes du budget de la défense.

Les diverses décisions de la commission se traduisent par une augmentation de plus d'un milliard de dollars du budget de la défense; le budget atteindra ainsi une somme de \$40,385,000,000 comparativement à la somme de \$39,300,000,000 proposée par le président Eisenhower dans son message au Congrès, en janvier. Ce projet de budget présidentiel avait été approuvé par la Chambre des représentants.

Le nouveau projet de budget pour la défense sera présenté au Sénat la semaine prochaine. La commission a par ailleurs fondé un grand espoir sur les résultats qu'obtiendra le satellite-espion.

et s'il y est adopté — comme on le prévoit — sera ensuite soumis à la Chambre des représentants, où les observateurs s'attendent à une rude bataille. Un comité conjoint Sénat-Chambre des représentants sera alors formé pour rechercher une formule de compromis.

Le sénateur W. Magnuson, démocrate, l'un des principaux partisans du Bomarc a prédit que la principale discussion portera sur le choix fondamental à effectuer entre les chasseurs supersoniques ou les missiles pour assurer la défense du continent. La Chambre avait auparavant supprimé les crédits prévus pour le Bomarc et décidé de remplacer ce missile par des escadilles de chasseurs F-106.

Espoirs placés dans "Samos"

Le sénateur a ajouté que le fait que les Etats-Unis aient accepté de fournir au Canada deux escadilles de missiles Bomarc avait été un facteur important de la décision prise par la commission sénatoriale.

Les scientifiques soutiennent que le "Samos" pourra photographier chaque mille carré de la surface terrestre et communiquer à des postes au sol des photos précises sur l'emplacement des bases de missiles ainsi que sur les concentrations importantes de troupes et d'armements.

Le satellite sera équipé de caméras dont les unes pourront photographier les rampes de lancement par le menu détail tandis que d'autres photographieront d'un coup de vastes étendues. Le lancement d'un "Samos" expérimental doit avoir lieu en septembre.

VOYAGES

LES CHEVALIERS DU SAINT-SEPULCRE

AVION: 15 juillet au 8 août

TOUT \$1268. COMPRIS

Lisbonne — Fatima — Rome — Le Vatican — L'Egypte — La Terre-Sainte ou pays de Jésus — Athènes — Vienne — Munich — Oberammergau — Paris.

LES ANCIENS NORMALIENS

BATEAU: 3 juillet au 3 sept.

TOUT \$1097. COMPRIS

L'Angleterre — La Belgique — L'Allemagne — L'Autriche — L'Italie — San Marino — Le Vatican — Monaco — La France — L'Espagne.

Pour toutes informations, s'adresser à: G. BELLEFLEUR, 3973, rue Mentana — LA. 3-2583

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 498334

(Procédure sommaire)
SHAW STEAMSHIP CO. L. M. LTD., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Montréal, district de Montréal.

Demanderesse

vs
C. RAY SMITH, de Florence, Caroline du Sud, un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeur

— et —
L.-P. CAISSE, ex-qualité de registraire de la Cour d'Amirauté,

Il est ordonné au défendeur, C. RAY SMITH, de comparaître dans le mois.

Montréal, le 8 juin 1960.
FRANÇOIS CARON, J.C.S., Lacoste, Lacoste, Savoie & Laniel.

Procureurs de la demanderesse.

Pourquoi payer deux fois le prix?

3.00 par personne PAR JOUR 2 par chambre 4.50

Budget spécial Chambres luxueuses
Chambres économiques, eau courante Bain privé et radio
Stationnement gratuit Baignade gratuite

• Ascenseur • Salle de jeu • TV
• Promenade • Piscine neuve
• Nouveau restaurant

Téléphone dans chaque chambre
Avec l'argent que vous épargnez au Commodore vous pouvez visiter le Steeple Chase, faire une promenade sur l'océan et en chaise sur roues et manger du steak et non des hamburgers

COMMODORE - CLINTON
715, ave. Pacific, près Place Charles
Atlantic City, N.J.
Téléphone: 4-8942
(Une rue de la plage)

Entrée à M. P. BERNARD pour dépliant gratuit en couleurs

Les vacances de vos rêves

"CAMPING"

Par groupes de 12 en "station wagon" super luxe

MEXIQUE: 29 juillet au 1er sept. \$325.00
Ouest CANADIEN: 1 au 25 juillet \$275.00
GASPE: à toutes les semaines \$ 60.00 à compter du 2 juillet

LES ETUDIANTS DU CANADA FRANÇAIS

s.s. Robert Aumont

TEL.: CL. 5-6139 — 2472 Lacordaire, Montréal

Visitez L'EUROPE en Auto!
Les plus économiques: CITROEN 2 CV DYNA-PANHARD
Les plus confortables: CITROEN ID-19 et DS-19
Livraison outre-mer. Rachat garanti en dollars. Plan de financer MAINTENANT disponible! Arrangements faits à Montréal. Pour complète satisfaction transigez directement avec les distributeurs exclusifs pour Citroën et Panhard.

Distributeurs exclusifs: Citroën & Panhard
MONTREAL - RE. 9-4781
7144 Côte des Neiges

Partez à la conquête de TOUS LES COINS DE L'EUROPE EN AUTOMOBILE!
Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION de n'importe quelle marque de voiture neuve ou d'occasion, de votre choix!

SIMCA — RENAULT — CITROEN
PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD

MILLAGE ILLIMITÉ — ASSURANCE ET PERMIS INTERNATIONAUX — LIVRAISON EN EUROPE AVEC GARANTIE DE RACHAT EN DOLLARS

Service Européen de Tourisme Automobile Engr.
MONTREAL: 1111 rue Drummond — TEL. UN. 1-8200 & UN. 1-2965
1219, rue St-Denis — TEL. AV. 8-4902

VOYAGE D'ETE AU MEXIQUE

Départ samedi, 9 juillet, par Air France; retour, 30 juillet

TROIS SEMAINES MAGNIFIQUES dans l'un des plus beaux pays du monde

Mexico-Acapulco-Taxco, mais aussi un circuit hors des sentiers battus pour la découverte du vrai Mexique. Montagnes, plages (Atlantique et Pacifique), Ville d'art. Direction: M. G. RAMBEAULT, professeur au Collège Stanislas.

\$572. tout compris, de Montréal à Montréal, avec hôtels de 1re classe (toutes chambres avec bain privé).

Inscriptions avant le 20 juin — Dépliant sur demande

VOYAGES
ANDRE MALAVOY Inc.
1225 ouest, rue DORCHESTER MONTREAL UN. 1-2485

Avions et bateaux sont complets

pour l'Europe jusqu'au 15 juillet. Parlez plus tard et consultez les VOYAGES MALAVOY, spécialistes de l'Europe. Services gratuits à condition que les billets soient émis par nous.

IL RESTE ENCORE DEUX PLACES

sur un voyage d'été en groupe — départ 24 juin, 2 mois: \$990.

INSCRIVEZ-VOUS
AUX VOYAGES D'ARRIERE - SAISON
(la plus belle)

• 3 semaines à Rome (Jeux Olympiques), Nice et Paris sous la direction de Michel Normandin.

• Voyage d'automne, dirigé par A. Malavoy et Raoul Cloutier. — 47 jours en Europe: France, Italie, Yougoslavie, Autriche, Allemagne, Belgique — 28 août-15 octobre.

Brochures détaillées sur demandes:

VOYAGES
ANDRE MALAVOY Inc.
1225 ouest, rue DORCHESTER MONTREAL UN. 1-2485-86

POUR VOUS LA COULER DOUCE EN ITALIE

SANS INQUIETUDE AU SUJET DE VOTRE ARGENT

En voyage, ne risquez pas de perdre votre argent

AYEZ DES
CHEQUES DE VOYAGEURS DE L'AMERICAN EXPRESS

EN VENTE DANS LES BANQUES ET AUX GUICHETS DES GARES CNR

POUR
ALLER
EN
FRANCE...
VOYAGEZ
À LA
FRANÇAISE



Quand vous traversez l'Atlantique, n'attendez pas d'être en France pour savourer l'authentique cuisine française et déguster les meilleurs vins de France... pour pouvoir parler français tout à votre aise... pour jouir de l'accueil particulièrement chaleureux que la France réserve à ses visiteurs canadiens. Choisissez l'un des élégants paquebots "Liberté" ou "Flandre". Sur la TRANSAT, vous vous sentirez vraiment "chez vous".

Liberté et Flandre — Départs fréquents de New-York pour le Havre.

Reservez sans tarder! Tant de gens préfèrent la Transat que vous risquez une déception en ne réservant pas en plus tôt. Taxis convenant à tous les budgets de voyage. Plan de crédit "Bon Voyage" exclusif à la TRANSAT.

Consultez votre agent de voyages — Son personnel expérimenté vous conseillera sagement. Si vous le désirez, il se chargera de toute l'organisation de votre voyage. Et ses services ne vous coûtent rien!

Cie Générale Transatlantique
1255, Carré Philippe, Montréal
Envoyez-moi vos brochures sur "Liberté" et "Flandre" et vos tarifs en classe touristique, cabine, première, etc.
Départ vers le (date) _____
Retour vers le (date) _____
Mon agent de voyages est: _____
Indiquez-moi les noms d'agences de voyages.

NOM _____
ADRESSE _____
(EN LETTRES MAJUSCULES, S.V.P.)



Utilisez du béton fait de CIMENT CANADA

Une propriété digne de ce nom vaut la peine d'être embellie — et pour cela, il n'est pas de matériau plus durable et offrant plus de possibilités que le béton. Il est aussi moins coûteux que vous ne le croyez!

Vous pouvez utiliser du béton déjà préparé, ou le préparer sur place vous-même, pour faire des entrées de garage, des patios, des allées, des piscines, etc. Vous disposez d'un choix très vaste d'éléments en béton précoülés tels que marches, dalles ou blocs, en vente chez votre fournisseur de matériaux de construction.

Demandez, dès aujourd'hui, nos brochures gratuites (ci-dessous) qui vous apprendront comment embellir et donner de la plus-value à votre propriété!

CANADA CEMENT COMPANY, LIMITED

CANADA CEMENT COMPANY, LIMITED,
Immeuble Canada Cement,
Square Phillips, Montréal, P.Q.

Envoyez-m'en vos brochures gratuites "Le béton embellit votre propriété" et "Entrées de garages, trottoirs et perrons en béton".

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

CC-48-P

LE DEVOIR,

Courrier religieux

"Ni ange, ni bête"

QUESTION : Il me semble qu'il y a chez les jeunes gens beaucoup de misère morale à cause d'une mauvaise compréhension du mot "amour". On emploie ce terme un peu comme "passe-partout" pour effectuer indifféremment les œuvres du mal comme les œuvres du bien. Et pourtant saint Jean nous dit que c'est là le nom même de Dieu. Dieu est Amour. N'y aurait-il pas lieu de révaloriser ce terme, de le distinguer radicalement de ce qui signifie l'attrait naturel, sensible, sensuel et sexuel, de purifier l'enseignement sur ce sujet afin de faire cesser un peu partout la témérité sacrilège de se servir du nom de Dieu "Amour" pour couvrir toutes les abominations ?

M. P.

Reponse : Dans l'article d'aujourd'hui, nous voulons apporter une doctrine précise qui exprime certaines réflexions suscitées par cette lettre de notre correspondant et par le sujet qu'il nous propose, celui de l'amour. Nous voulons simplement exprimer un point de vue sur cette question, laissant à nos lecteurs le soin de le prolonger, de le compléter ou de le critiquer.

Rien de plus vague que l'emploi du verbe aimer dans notre langue. On nous a dit, au catéchisme, qu'il fallait aimer Dieu, le prochain et soi-même. Mais on aime aussi son chien et son chat. Les Canadiens aiment le hockey, les Américains, le golf. On aime aussi ses vieilles habitudes, ses vieux souliers, sa vieille pipe. Les uns préfèrent une nourriture recherchée, mais nombreux sont encore ceux qui aiment le lard et la soupe aux pois. En français, le verbe "aimer" s'emploie donc à l'égard d'un peu près tous les objets sur lesquels se portent nos affections, et qu'ils qu'ils soient les motifs. Notre correspondant a donc parfaitement raison de dire qu'il peut exister, de ce fait, beaucoup de confusion dans les esprits et que ce terme peut servir à couvrir tout ce que l'on voudrait. Est-ce à dire qu'il faudrait limiter l'emploi de ce terme au seul amour que Dieu a pour nous, à la seule charité ? Il ne semble pas. Fait à l'image de Dieu, l'homme aime véritablement. Et lorsqu'il aime, ce ne sont pas seulement ses facultés supérieures qui sont engagées, son intelligence et sa volonté, c'est tout son être, son corps et son âme. Aussi le mot amour, chez l'homme, ne peut pas exclure absolument l'attrait sensible, sensuel et même sexuel. Sommes-nous des lors condamnés à la confusion verbale ? Ce n'est pas impossible. Le langage ne se laisse pas former à volonté comme une mécanique. On pourrait souhaiter que des termes différents expriment l'amour qu'il y a en Dieu et entre nous et Dieu, l'amour que nous portons naturellement à nos semblables et celui qui nous relie aux choses. Des termes pourraient encore distinguer l'amour qui est don désintéressé de ce qui est recherche égoïste de ses intérêts et de son plaisir. Mais puisque cette création de termes ne semble pas être pour "demain", aussi bien en prendre son parti, refuser de se laisser tromper par le langage et chercher à

mieux comprendre la réalité qu'il signifie. En ce sens, on a raison de dire qu'il serait fort précieux de "purifier" l'enseignement sur ce sujet, afin de faire cesser un peu partout la témérité sacrilège de se servir du nom de Dieu "Amour" pour couvrir toutes les abominations. Mais au fait, qu'est-ce que l'amour ?

Qu'est-ce que l'amour ?

"Et nous, nous avons reconnu l'amour que Dieu a pour nous, et nous y avons cru. Dieu est amour; celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui" (1 Jn 4, 16). "En ceci consiste son amour: ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est Lui qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils en victime de propitiation pour nos péchés" (1 Jn 4, 10). Dans cette première épître, saint Jean écrit à des chrétiens d'Asie. Dans les passages cités, il touche à l'herésie de Célestine niant l'incarnation du Fils de Dieu. Dieu nous aime véritablement, il nous aime le premier, spontanément, alors même que nous étions pécheurs. Suprême marque d'amour, il nous a donné son Fils unique, la Parole, à la mort pour nos péchés. Comment dire alors que Dieu n'a pas aimé tout ce qui est ? Tout aimant et aimable, le nom qui convient à Dieu n'est-il pas celui de "Amour" ? Comme on le voit, la perspective de Jean est concrète, expérimentale, vivante. Il n'a pas écrit en vue de donner des définitions, mais en fonction de circonstances bien particulières. Si nous y réfléchissons, cependant, nous voyons que le sens de ces expressions leur richesse débordent ces richesses. Nous y percevons les caractéristiques du véritable amour. Dieu nous a donné ce qu'il a, ce qu'il est; il s'est donné lui-même par le Verbe. Il n'a pas cherché son bien, mais le nôtre. Il nous a justifiés pour que nous l'aimions et partagions son bonheur. L'amour est don de soi et de ce que l'on possède, à un autre, en vue de son bien, pour un bonheur commun. Plus profondément, encore, nous pourrions chercher le sens de l'amour dans la Trinité elle-même. Nous y retrouvons ces mêmes caractéristiques de don et d'acceptation réciproques de personnes, d'union éternelle des vœux.

Amour humain

Ces caractères de l'amour, nous les rencontrons dans l'amour humain. Mais ici, comme l'extension de ce terme est vaste et comme la compréhension de la réalité qu'il signifie est complexe. Ce terme signifie la charité: l'amour de Dieu et du prochain. En vertu d'une puissance que Dieu a mis dans nos cœurs, nous pouvons aimer Dieu lui-même et aimer le prochain, en Dieu pour l'amour de Dieu. Ce terme signifie aussi l'amour que l'homme a pour ses semblables, et plus particulièrement, l'amour que l'homme a pour la femme et la femme pour l'homme. Entre ces deux formes d'amour, charité et amour naturel, il y a une distance infinie et en même temps intime union. Distance infinie, puisque, comme disait Pascal, nous sommes en présence de deux "ordres". Intime union, puisque c'est de l'amour humain que Dieu s'est servi pour instituer un sacrement: le mariage. Mais c'est ici qu'il y a lieu d'éviter tout écart et de voir plus particulièrement ce qu'est l'amour humain.

"L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur vient que qu'il veut faire l'ange fait la bête" (Pascal). L'amour humain est d'abord spirituel. Il est le choix, le don et l'acceptation réciproques de deux personnes. Comme tout amour il doit comporter abnégation de soi, respect et dévouement pour un autre, recherche du bonheur de l'autre. Comme tout amour, il se veut unique, exclusif, éternel. Mais l'homme n'est ni ange ni bête. Il ne peut pas avoir un amour absolument spirituel, gratuit, désintéressé, ne comportant aucun attrait et aucune récompense sensible. Son amour est incarné, il s'exprime dans et par la chair. C'est même par là que son amour acquiert toute sa fécondité. Si nous y réfléchissons bien, ne voyons-nous pas que ces manifestations sensibles sont un parfait symbole des mouvements de l'âme. Dans les conditions normales, mouvements de l'âme et manifestations sensibles ne constituent qu'un amour. Mais ces manifestations sensibles ont leur dynamique propre, leur violence propre, elles peuvent perdre leur signification véritable, et c'est alors qu'elles risquent de dégrader l'amour. Il n'y a plus alors qu'attrait sensuel ou sexuel, recherche de satisfactions égoïstes et passagères, simple contact d'épidermes, comme diraient certains littérateurs modernes. Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'une certaine loi du langage fait que ce sont ces manifestations sensibles qui accaparent le terme "amour". Et c'est ce qui explique la confusion et les aberrations dont nous parle notre correspondant. C'est ici que la nécessité d'une véritable éducation trouve sa place. L'homme n'est ni ange ni bête. Son effort d'intelligence ne consisterait-il pas précisément à le comprendre et à le faire comprendre...

L'Equipe.

AU COURS DE L'ANNEE 1960-61

L'A.C.C. fera porter ses efforts sur la profession et la pénitence

Les dirigeants de l'Action catholique canadienne ont lancé en fin d'après-midi, hier, les deux volumes qui soutiendront le programme d'action et le programme religieux de cet organisme au cours de l'année 1960-61. Ces programmes, qui seront mis de l'avant à compter de septembre, porteront sur la profession et la pénitence.

Ces volumes, qui sont tirés à 4.000 exemplaires, s'intitulent: "Profession, service de l'homme" et "Pénitence et engagement". Le secrétaire national de l'A.C.C., M. Claude Ryan, a expliqué, au cours de la réception tenue au Cercle universitaire, à Montréal, que ces volumes s'adressent à tous les dirigeants de mouvements d'action catholique et d'apostolat laïc du pays, mais aussi à tous ceux qui, sans s'occuper directement de ces mouvements, "communiquent quand même à leurs préoccupations d'une façon ou d'une autre". "Profession, service de l'homme" invite les laïcs à rendre l'Eglise présente aux réalités de la vie professionnelle, le terme "profession" recouvrant ici toute la gamme des travaux exigés par des hommes pour satisfaire à leur subsistance et à leur bien-être.

Le volume, qui est rédigé en collaboration, comprend trois parties. D'abord, des faits. Trois spécialistes, en l'occurrence M. Patrick Allen, M. Richard Joly et M. l'abbé Gérard Dion, étudient tour à tour les nouvelles tendances des professions, l'orientation, les associations professionnelles dans notre milieu.

Suivent des réflexions doctrinales et des éléments de spiritualité. Cette partie qui a été d'abord préparée au secrétariat national de l'A.C.C. a été confiée à M. l'abbé Philéas Rousseau et à M. l'abbé Charles Rousseau. Ils y étudient la communauté professionnelle au point de vue naturel, l'apport de l'Eglise à la vie professionnelle, et les vertus professionnelles telles que proposées dans l'enseignement de Pie XII.

Enfin, la troisième partie, qui comprend surtout des perspectives d'action pour le laïc d'aujourd'hui, a été rédigée par M. Claude Ryan lui-même. Les trois chapitres de cette partie "sont de nature à susciter chez les laïcs une prise de conscience de leurs responsabilités vis-à-vis leur occupation professionnelle et à les aider à y mener une action spirituelle efficace".

Le second volume lancé par l'A.C.C. veut soutenir et appuyer le programme religieux de cet organisme de coordination. Ce programme, qui veut amener une "insertion plus totale et plus directe de chaque chrétien dans le mystère de l'Eglise", dans l'Eglise comme telle, portera, pour l'année 1960-61 sur le sacrement de pénitence et l'esprit de pénitence, lesquels constituent "un élément essentiel de la spiritualité de tout laïc qui veut rayonner son christianisme dans les réalités temporelles". "Pénitence et engagement dans le monde" contient donc "à la fois des orientations doctrinales, des considérations pédagogiques sur la vie spirituelle et des observations sur les besoins et attentes du laïc d'aujourd'hui".

Il a été rédigé en collabora-

L'UPAM offre...

(Suite de la page 2)

Les participants aux sessions de l'UPAM disposent de dix chalets, à raison de quatre personnes par chalet, d'une chapelle pour le service religieux, d'un réfectoire, d'une salle commune pour réunions, d'une piscine, de terrains pour le jeu et des services quotidiens de correspondance et de communication.

Pour inscriptions ou plus amples renseignements, on est prié de s'adresser à: Les Miquelots, 334, d'Artillerie, Québec, P.Q.

En ce dimanche de la Sainte Trinité nous renouvelons les promesses de notre baptême. RR. 84. Les tertiaires ont droit à l'absolution générale.

B) OFFICES DE L'EGLISE
Fête de la Sainte Trinité (BLANC) DOUBLE de 1ère classe.
— Messe "Benedicta": Gloria et Credo, préface de la Sainte Trinité; or, du dimanche. A l'aspersion de l'eau bénite, on chante l'antienne "Asperges".
Il y a, après, avec mémoire du dimanche.

Désarroi...

(Suite de la page 15)

ce grand ensemble franco-africain.

Des hommes qui comme Houphouët-Boigny avaient engagé leur prestige dans la création de la Communauté ont ressenti comme un désarroi l'acceptation de la requête de Dakar et de Tananarive. Pour eux, la Communauté n'était plus des lors qu'une réédition du Commonwealth et ne présentait plus qu'un intérêt secondaire. D'où cette situation apparemment paradoxale: les hommes qui avaient le plus mis sur la Communauté et sur l'union franco-africaine adoptent aujourd'hui une position beaucoup plus radicale que les hommes du Mali pour qui la Communauté lère version n'était qu'une étape. S'il est possible, une fois cette crise surmontée, de refaire une Communauté qui serait une association d'Etats pleinement indépendants, coopérant dans les domaines économiques, culturels, militaires, politiques. Cela est possible mais nullement certain. Et peut-être Leopold Senghor a-t-il raison quand il déclare: "Si on m'avait écouté (au moment de la préparation de la constitution de 1958), on aurait proposé aux Africains une

vaste Confédération d'Etats indépendants. Ainsi, on aurait évité les crises actuelles et la Guinée serait encore avec nous". Contrairement à ce qu'avait espéré le président de Gaulle, il n'a pas été possible d'exorciser par la Communauté, "le démon de l'indépendance". Ou alors, il aurait fallu s'en tenir aux textes, laisser partir le Mali, Madagascar, d'autres encore et accepter que la Communauté fut finalement réduite, côté africain, à trois ou quatre Etats, ceux du Conseil de l'Entente essentiellement.

Vers un regroupement ?

Du moins, cette crise va-t-elle favoriser, peut-être, le regroupement des pays africains de langue française: il n'est pas interdit de prévoir une vaste Confédération qui engloberait l'ancienne AOF, y compris la Guinée, l'ancienne AEF, le Togo et le Cameroun, Madagascar, voire le Congo belge et le Ruanda-Urundi. Politiquement et culturellement, cela aurait à la fois pour l'Afrique et pour le rayonnement français une portée extraordinaire. Ce qu'il ne faudrait pas en tout cas, ce serait que Paris s'enferme dans une attitude

d'amertume (si compréhensible soit cette amertume) et joue "le repliement sur l'exagone". Bien sûr, la France peut vivre parfaitement, prospérer, intensifier son expansion industrielle, son rayonnement technique et scientifique, sans la Communauté ou toute autre forme d'association; elle peut même vivre matériellement mieux dans ces conditions, libérée du coût énorme de l'assistance économique, culturelle et technique aux Etats africains. Mais la France ne peut accepter le destin de la Hollande: elle a trop engagé d'elle-même dans la terre africaine pour s'en retirer. Son véritable rayonnement comme le maintien des positions culturelles françaises dans le monde exigent qu'elle trouve sans cesse des formules nouvelles pour assurer des liens fraternels entre elle et les Etats qui jadis furent dans sa mouvance politique.

Parmi les grandes questions qui se posent aujourd'hui en Afrique noire, la nature des liens entre la France et les anciens territoires d'outre-mer apparaît comme l'une des plus importantes. De la réponse qui y sera apportée, beaucoup dépend... J.M.L.

RADIO - SACRE - COEUR

CET APRES-MIDI, causerie du P. Jean-Paul Labelle, s.j., sur les "Vacances des enfants".
LUNDI, MARDI et MERCREDI, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger dans sa première causerie nous invite lui-même à mettre plus de "sens social" dans la pratique de notre vie chrétienne. Dans sa deuxième causerie, il dénonce le scandale de la "littérature obscène" et dans sa troisième et dernière causerie, il invite chacun de nous à se mettre résolument au "Service du Sacré-Coeur".
JEUDI et VENDREDI, en ce jour de la Fête-Dieu débute la neuvième au Sacré-Coeur. Elle sera donnée par le R. P. Roland Boyle, s.j. Il expliquera "Comment le Sacré-Coeur peut diviniser notre vie quotidienne".

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — SAMEDI COMPRIS — OUVERTS VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H

TOUT POUR RENDRE LES VACANCES AGREABLE

Paille importée d'Italie
CASQUETTES
2.95

Pour sport, randonnées, vacances, vous aimerez ces casquettes légères, de teintes gaies. Bleu - Rouge - Brun - Naturel. Entrées de tête 6 1/2 à 7 1/2.

CHAPEAUX
PAILLE COCO
6.95

Toujours populaire et très en vogue cette paille coco. Nouveau modèle Dobbs à calotte fendue au centre, bord 2 1/2", ruban 1 1/2". Entrées de tête 6 1/2 à 7 1/2. En Brun - Olive - Cédre.

DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON 650

PAILLE
MILAN
8.95

Chapeaux paille belle qualité, modèle Dobbs. Calotte pré-formée, forme ovale, ruban 2" et bord 1 1/2". Entrées de tête 6 1/2 à 7 1/2. Beige - Gris - Olive.

dupuis Frères
LIMITÉE

DIMANCHE 19 JUIN

FÊTE DES PÈRES

Elégants et pratiques

NOUVEAUX

VESTONS SPORT

pour hommes, tailles 36 à 44

ORD. 29.50 A 32.50

SPECIAL 27.50

NOUVELLES TEINTES

Gris — Brun — Olive — Beige

Un veston bien confectionné et d'une sûre élégance en voyage, à la ville, en toutes circonstances



TISSUS :

Légers tweeds tout laine, nouveaux et de belle qualité

MODELES :

Devant droit à 3 boutons, poches de biais, ouvertures aux côtés, à l'arrière. Demi-doubleure.

TEINTES :

Les plus en demande cette saison

STATURES :

Courte, élancée, corpulente, ordinaire, dans le groupe

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 610

PRIERE

Pour obtenir une faveur extraordinaire à
Marie Reine des Cœurs
dont le sanctuaire est situé à
St-Théodore de Chertsey,
comté de Montcalm



O Marie, Reine des Cœurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos cœurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de MARIE, REINE DES COEURS et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Cœurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Rédiger cette prière 9 jours consécutifs, au coucher et faire la sainte Communion.

Imprimatur
J.-C. CHAMONT, P.A. 14
Montréal 9 mai 1958.

Activités religieuses

CALENDRIER

Mois de juin 1960

12 dimanche. — (BLANC) 1er dimanche après la Pentecôte, la Sainte Trinité. DOUBLE de 1ère classe.
13 lundi. — (BLANC) Saint Antoine de Padoue, prêtre et docteur. DOUBLE.
14 mardi. — (BLANC) Saint Basile le Grand, évêque et docteur. DOUBLE.
15 mercredi. — (VERT) Fête, messe du dimanche précédent. SIMPLE.
16 jeudi. — (BLANC) Fête du Saint Sacrement. DOUBLE de 1ère classe.
17 vendredi. — (VERT) Fête, messe du dimanche précédent. SIMPLE. Abstinence complète.
18 samedi. — (BLANC) Saint Ephrem, diacre et docteur. DOUBLE.

A) AU PRONE

Dimanche, le 12 juin

Le chant d'entrée rend à la Sainte-Trinité un vibrant tribut de gloire et de reconnaissance au Dieu trine qui nous

prévoit de sa miséricorde. Nous oublions malheureusement trop souvent que tous les consolants mystères de notre religion sont fondés sur la Trinité Sainte et indivisible du Dieu vivant. Prions ensemble avec le prêtre: "Dieu tout-puissant, éternel, vous avez donné la vraie foi à vos enfants; ils vous adorent dans la gloire de votre Trinité et dans la grandeur de votre Unité. Que la fermeté de cette croyance nous rende plus forts devant les difficultés de la vie."

Mercredi le 15, dans le diocèse de Joliette, 32e anniversaire de l'élection de Son Excellence monseigneur Joseph-Arthur Papineau.

Jeudi prochain, l'Eglise célèbre la fête du Corps du Christ, dite Fête-Dieu. Demandons à Dieu, à cette occasion la grâce d'adorer la présence cachée de son Corps et de son Sang avec assez de foi pour sentir sans cesse en nous les effets de sa Rédemption. Lui qui continue à nous nourrir de la fleur du froment et du miel du rucher. De droit commun, dans cer-

Les verrières de Sainte-Madeleine-Sophie

L'Eglise, Sainte-Madeleine-Sophie, angle boulevard Gouin et Christophe-Colomb, est remarquable par son plan comme par l'utilisation originale et artistique des matériaux; mais sa véritable valeur sort des sentiers battus. Le travail est aux trois quarts terminé et sera complètement achevé. Déjà les paroissiens ont pu constater qu'une fois de plus ils sont privilégiés.

D'abord la technique. Même par temps sombre, ces grands tableaux, surtout ceux du transept, présentent un éclat qu'on n'aurait produit par le soleil. Cela est dû au procédé spécial de l'artiste, M. André Rault, maître verrier rennais, dont les ancêtres se consacraient à cet art de puis plusieurs générations.

Le verre utilisé est d'une pureté remarquable; l'artiste le fabrique à environ un pouce d'épaisseur et colore dans la masse; ce verre épais est ensuite taillé par petites pièces pour être finalement éclaté, ce

qui donne des facettes innombrables. La lumière captée par tous ces prismes est projetée avec un éclat incomparable, ou les jaunes-rouges et les rouges créent une ambiance de soleil même les jours pluvieux.

Les thèmes choisis et la façon de les présenter ne sont pas moins exceptionnels. L'on n'y trouve aucune scène ni personnages, mais des symboles qui ressemblent en plusieurs chapitres toute la doctrine chrétienne. Ce plan a été préparé par M. le curé Augustin Lemay et ensuite transposé en images par l'artiste.

Une verrière expose ainsi par des symboles familiers les trois mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption; d'autres ressemblent à la doctrine sur les sacrements, les sacramentaux et les principales dévotions. De même défilent sous nos yeux, autour du choeur, les vertus théologales et cardinales et les péchés capitaux; les principales fêtes de l'année liturgique, etc. Il arrive que des symboles se répètent pour exprimer la même réalité spirituelle sous un autre aspect.

C'est donc un véritable catéchisme, une petite somme de la doctrine chrétienne que ces grands tableaux lumineux nous rappellent, cependant que le soleil met l'accent de ses feux sur l'un ou l'autre à mesure qu'il décrit son tour d'horizon. L'avantage principal de cette prédication symbolique, c'est qu'elle favorise la réflexion, et que ces images évocatrices renforcent un enseignement inépuisable pour la vie spirituelle et la méditation des fidèles. La beauté artistique et la splendeur de cette lumière sont un véhicule admirable des merveilles de la doctrine catholique. Ces moyens modernes rejoignent donc la plus authentique tradition des grandes verrières d'autrefois.